

APO^RRIA

LA REVUE EN SCIENCES INFIRMIÈRES • THE NURSING JOURNAL

Sommaire/Content

2014: Vol.6, Numéro 2/Vol.6, Issue 2

Éditorial/Editorial

6

ARTICLE 1

J BASTIEN CHARLEBOIS

REPOUSSER LES FRONTIÈRES DE L'INTIME DANS LA
RECHERCHE : QUELQUES RÉFLEXIONS D'UNE
CHERCHEUSE MILITANTE INTERSEXUE

19

ARTICLE 2

G BREULT

RECHERCHE ET LUTTE SOCIALE :
RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE EMPIRIQUE SUR LE
TERRAIN DE LA DÉFENSE DE DROITS ET LOCATAIRES

27

ARTICLE 3

C VÉZINA & M GAGNON

LES POSTURES DES CHERCHEUSES DANS SES RAPPORTS
AU MILITANTISME : BRÈVES INCURSIONS DANS LA
RECHERCHE EN DROIT ET EN SCIENCES INFIRMIÈRES

40

ARTICLE 4

A PULLEN SANFAÇON

SAVOIR CONJUGER VALEURS PROFESSIONNELLES ET
PERSONNELLES, ET RECHERCHE EMPIRIQUE EN TRAVAIL SOCIAL :
RÉFLEXIONS SUR LA RECHERCHE-ACTION SOCIALE

49

ARTICLE 5

R NIEZEN

LES CONNAISSANCES STRATÉGIQUES EN
ANTHROPOLOGIE MILITANTE

Commentaire/Commentary

Dans ce numéro qui fait écho à un colloque organisé en mai 2013^a, nous proposons une réflexion sur le rôle de la recherche militante, sur les formes de militance et leurs modalités de conciliation avec la recherche scientifique. L'objectif est d'exposer les modalités de cette conciliation à travers les récits, les expériences et les réflexions de six personnes – presque toutes des femmes - investies au sein de la communauté scientifique, toutes issues de disciplines diverses (sociologie, anthropologie, droit, sciences infirmières, service social, santé et société) et impliquées à différents degrés et moments de leur carrière pour promouvoir certains enjeux. Ce numéro est basé sur leurs expériences personnelles, mais il sous-tend une réflexion plus universelle, critique et qui demeure un sujet peu exploré dans le milieu scientifique: peut-on être à la fois chercheur.e et militant.e ? Tous les articles de ce numéro témoignent non seulement d'une conciliation possible entre ces deux profils, mais aussi de l'existence de certaines balises pouvant garantir acuité et effectivité. L'objectif de ce numéro est également de montrer la pertinence de la recherche militante quant à la formulation de perspectives innovantes et au renouvellement des questionnements qu'elle suscite en santé, et plus largement en sciences sociales. En effet, l'émergence de perspectives théoriques et pratiques provenant d'acteurs issus de groupes marginalisés, socialement, politiquement ou scientifiquement amène une redéfinition des enjeux de la recherche et de la posture des chercheur.e.s. Ces acteurs, que l'on peut qualifier d'organiques, en revendiquant l'incorporation de leurs perspectives, font en sorte que la distance entre le/la chercheur.e. et son sujet de recherche est appréhendée différemment. Ceci implique de dépasser les conceptions classiques de la neutralité scientifique du/de la chercheur.e.; l'identité, les valeurs et la posture de ce/cette dernière étant alors consubstantielles. Cela induit une recherche engagée, militante, opposée à la perspective dominante, qui propose une lecture innovante des enjeux sociaux et une analyse basée sur la perspective du changement social. En ce sens, ces recherches participent pleinement au renouvellement scientifique.

Janik Bastien-Charlebois propose ainsi une réflexion critique de l'idéal d'objectivité ancré en philosophie des sciences, créant l'illusion du détachement physique et émotif et ayant longtemps soutenu les principes de rigueur et de légitimité du contenu de la recherche. L'auteure propose une critique de cet idéal à l'aune du dévoilement d'une identité intersexe comme engagement militant et déconstruit la critique de l'affirmation identitaire. Elle identifie ainsi les biais et

l'égo-centrisme présents dans la perception dite objective du chercheur hétérosexuel dont l'identité sexuelle ne constitue pas un enjeu. Elle met en évidence le pouvoir de légitimation des chercheur.e.s face à certaines causes et l'importance de replacer les patients, les objets ou les sujets d'étude en « auteurs de savoirs et sujets de démarches de recherches » pour briser le cycle de l'infériorisation sociale des groupes minorisés. Investir le cadre universitaire apparaît alors comme un prérequis pour les activistes intersexes, permettant la production de connaissances adéquates, la transformation des imaginaires collectifs et l'émergence de ce groupe en tant qu'agent actif dans toutes les sphères de la société. Dans le même ordre d'idées, Geneviève Breault aborde le caractère inapproprié et construit du devoir de réserve traditionnellement présenté comme une condition de validité de la recherche. Dans cette perspective, une conception de la recherche plus réaliste est privilégiée, celle-ci favorisant le caractère plural de l'identité des chercheur.e.s et la nécessité pour ceux-ci de surmonter certains défis étiques liés à cette complexité. Pour ce faire, deux outils garantissent la rigueur de la recherche militante: la présentation du parcours du/de la chercheur.e et une reconnaissance de sa propre subjectivité.

L'article de Christine Vézina et Marilou Gagnon aborde quant à lui la question des différentes postures à travers trois démarches illustrant les rapports entretenus par les chercheurs avec le militantisme – «face au militantisme», «avec le militantisme» et «contre le militantisme». À la lumière de ces postures et de leurs limites, mais aussi au regard de leur propre parcours, les deux auteures investies au sein de deux disciplines ayant des dimensions pratiques – le droit et les sciences infirmières –, en proposent une quatrième, la posture oblique, une forme assouplie de la posture «avec le militantisme» permettant une conciliation plus adaptée entre recherche et militantisme tout en reconnaissant le rôle social et la responsabilité tant professionnelle que déontologique des chercheur.e.s et des professionnel.le.s. Cet article met finalement en évidence la porosité des frontières entre chacune des postures, conduisant les chercheur.e.s à modifier leur rapport au militantisme en fonction de divers enjeux émergent en cours de carrière. Le rapport au militantisme apparaît alors comme étant évolutif, dynamique et pluriel. L'article d'Annie Pullen Sansfaçon illustre l'opérationnalisation des rapports entre recherche et militantisme à travers le cas de la recherche-action. Cette auteure présente les modalités et les circonstances propices à la coconstruction du savoir et, de fait, le multilatéralisme et la diversification des acteurs dans la production de connaissances scientifiques comme éléments de confluence entre recherche et militantisme. Indirectement, l'auteure propose une définition du militantisme et de la recherche: deux outils complémentaires propices au changement social et basés sur les besoins de la société civile. Enfin, l'article de Ronald Niezen traite des limites et du risque du militantisme en recherche en insistant sur les ambivalences de ce double rôle

et sur le péril néocolonial du militantisme. L'émergence d'enjeux sociopolitiques complexes sur la scène médiatique comporte la nécessité de susciter la sympathie du public voire son indignation, dans un contexte de concurrence avec d'autres causes et de vaste ignorance. Ce faisant, la recherche militante mobilise parfois de manière stratégique des connaissances, des images et des situations et simplifie de ce fait les enjeux, dans le but de les rendre plus « digestes ». Pour cet auteur la conciliation entre les deux rôles est pourtant possible. Elle consiste à « rester en amont » et à se mettre « au service d'une cause sans intervenir au nom des autres et sans oublier sa recherche d'objectivation ».

Nous espérons humblement que ce numéro contribuera à démontrer la place et le rôle de la recherche militante dans les pratiques scientifiques.

NOTES

^a Peut-on concilier recherche et militantisme, Congrès de l'ACFAS, Université Laval, 10 mai 2013.

Doris Farget
Post-Doctoral Fellow
McGill University

Karine Gentelet
Université de Montréal
Faculté de droit
Centre de recherche en droit public

Résumé

L'idéal d'objectivité et la quête de vérité sont bousculés par l'arrivée massive de chercheurs universitaires provenant de groupes ayant historiquement connu des discriminations. Contestant la possibilité même d'atteindre l'objectivité et relevant comment la recherche qui s'en réclame a souvent contribué à des injustices sociales, plusieurs de ces chercheurs défendent la légitimité des recherches engagées. Cependant, parmi les débats qui ont suivi, peu se sont consacrés aux implications que revêtent l'affirmation d'un positionnement identitaire qui n'est pas d'emblée visible, tels que ceux d'une personne lesbienne, gaie, bisexuelle, trans, ou encore intersexe. Le dévoilement intersexe repousse tout particulièrement les frontières de l'intime, puisqu'il renvoie à la corporalité sexuée de la personne qui l'effectue. Est-il compatible avec les critères de scientificité et ses normes de détachement? Je souligne les risques sociaux que comportent l'effacement identitaire systématisé, de même que l'importance d'inclure la réflexivité et le sensible pour respecter la rigueur intellectuelle.

Mots clés expertise, identité, intersexualité, militantisme, objectivité, recherche

Repousser les frontières de l'intime dans la recherche : quelques réflexions d'une chercheuse militante intersexe

JANIK BASTIEN CHARLEBOIS

Introduction^a

Le caractère scientifique d'entreprises de production de savoirs est l'objet de réflexions soutenues et de débats nourris. Les finalités qu'elles devraient entretenir et les modalités par lesquelles elles devraient opérer pour s'en voir justifier l'attribution sont de cruciales composantes régulièrement cernées ou (re)produites, scrutées sinon critiquées, révisées sinon réécrites.[1] Les consensus qui se dégagent ont le pouvoir, dans notre monde où la postmodernité et la remise en question des grands récits n'ont pas totalement déclassé la primauté de la scientificité, de fonder ou d'ébranler la

légitimité de disciplines, d'objets/sujets d'investigation, de programmes de recherche ou de méthodologies, ou encore d'investissements sociaux et politiques de chercheurs ou de recherches.

Un premier débat interpelle les sciences humaines et sociales. Envisagées plus souvent comme moins scientifiquement valides que les sciences pures puisqu'incapables de se soumettre aux modèles d'expérimentation et dépendantes de l'interprétation subjective du chercheur^b, [1,2] elles se sont en réponse grandement investies dans l'épistémologie afin de rechercher, établir et promouvoir des dénominateurs communs ou des étalons propres par lesquels reconnaître leur scientificité^c. [1,3] De façon générale, les chercheurs de ces disciplines témoignent d'un engagement envers un éthos commun partagé avec les chercheurs des sciences pures, soit la rigueur intellectuelle. Selon Berthelot, la science s'inscrit dans une démarche de rigueur où l'objectivité, la neutralité et le détachement sont promus.[1] Merton [cité dans 4] recouvre également ces dernières au sein des normes qu'il considère comme généralement acceptées de la science,

soit : l'universalisme, le communisme, le désintérêt et le scepticisme organisé. La norme de l'universalisme stipule que les théories et les démarches de connaissance doivent être évaluées selon leur bien-fondé propre, tandis que les énoncés scientifiques se doivent d'être objectifs. Celle du communisme insiste sur l'importance du partage social des connaissances. Celle du désintérêt souligne la nécessité de forclure la quête d'avantages personnels et prioriser celle de la vérité. Quant à celle du scepticisme organisé, elle consiste en l'entretien d'une attitude critique à l'égard de tout nouveau savoir proposé.

Alors que ces normes rallient un bon nombre de chercheurs toutes disciplines confondues, on voit néanmoins apparaître depuis les cinquante dernières années une série de lézardes par lesquelles s'immiscent de nouvelles propositions. La plus prononcée est la critique du positivisme, telle que formulée par Kuhn, qui a favorisé l'essor de lectures épistémologiques post-positivistes, critiques et constructivistes.[2] Saisissant l'impossible incarnation de l'idéal d'objectivité, certains poussent la critique plus loin et remettent en question l'exercice de contemplation détachée et désintéressée, soulignant à divers degrés, qui l'ancrage culturel de chaque chercheur avec ses grilles de lecture et jugements implicites, qui la perméabilité aux résultats d'une recherche, qui la légitimité d'une finalité de justice sociale.[2,3,5] Que ceux qui développent cette critique épistémologique mettent en doute la possibilité de produire du savoir à partir d'une position objective et neutre ne signifie toutefois pas qu'ils soient tous partisans d'engagements politiques actifs. Ils peuvent promouvoir, comme le fait Gingras, une démarche d'objectivation qui tend le plus fortement possible vers l'objectivité.[6] Ou encore, tel Elias[7], le remplacement de l'opposition «objectivité/subjectivité» par l'axe «implication personnelle-distanciation critique» [involvement-detachment], sur lequel les chercheurs sont appelés à trouver un positionnement qui reconnaît les attaches émotives tout en cultivant le détachement.

Les modalités traditionnelles de recherche que sont l'objectivité et le détachement sont également fortement critiquées par de la part de chercheurs appartenant à des groupes opprimés ou dominés qui, à la faveur de luttes sociales et de transformations structurelles, investissent l'université en plus grand nombre au fil des cinquante dernières années.[10-12] Plus enclins et nombreux à vouloir se consacrer à l'étude des rapports sociaux qui produisent les conditions matérielles et symboliques que connaît (ou connaissent) leur(s) groupe(s) ainsi qu'à les soumettre à l'analyse critique, ils se font reprocher d'être subjectifs, et

ce, en premier lieu par des chercheurs de groupes sociaux dominants qui occupent déjà la sphère universitaire.^e[13-16] Or, des chercheurs et chercheuses femmes, racisées, membres des Premières nations, en situation de handicap comme gaies, lesbiennes, bisexuelles, *queer* ou trans^{fi} mettent en lumière un ensemble d'a priori et de jugements chez les chercheurs qui professent être guidés par l'objectivité ou qui s'estiment non-investis émotivement car ils ne profiteraient pas des gains potentiels des luttes sociales de groupes marginalisés.[2,11,12,17-19] Ces a priori s'appliquent tant aux façons par lesquelles ils investiguent, comprennent ou passent outre certains pans des rapports sociaux qui les lient avec ces groupes marginalisés, qu'aux résistances qu'ils opposent aux thématiques nouvelles, aims qu'aux projets de recherches que ces derniers importent.^g[10,14,15,20] De plus, l'impératif d'orienter la recherche sur la quête de vérité guidée par des idéaux d'objectivité et de détachement essuie aussi des critiques, puisqu'elle a à maintes reprises contribué à la production d'inégalités sociales et de manquements éthiques.[8,15,19,21,22] En réponse, des chercheurs engagés présentent la quête de justice sociale comme étant une finalité légitime de la recherche scientifique, à condition que la réflexivité et l'esprit critique soient entretenues au sein de cette entreprise.[18,19,23,24]

Cependant, bien que les théories du point de vue situé [*standpoint*] valorisent le processus de création de savoir par des groupes sociaux opprimés ou dominés,[14,19,21] quelques tensions moins sondées demeurent sur le plan de légitimité scientifique du positionnement identitaire de chercheurs. C'est le cas notamment en matière d'affirmation d'identités qui ne se lisent pas d'emblée, contrairement au «sexe» et à la «race». Cette situation concerne tout particulièrement – mais non exclusivement – les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles, *queers*, trans* et intersexes dans leur rapport à l'enseignement, à la conduite de recherches, à la production d'écrits, ainsi qu'aux médias^h. Comme pour les chercheuses et racialisées, les motivations qui animent les chercheurs faisant part de leur positionnement identitaire peuvent tout de même être réfléchies et situées scientifiquement. Selon Chamberland :

L'intrusion du «je» dans un texte scientifique, rarement observé dans les écrits francophones, est un procédé de plus en plus courant dans les études gaies et lesbiennes en Amérique du Nord. La référence explicite à l'identité personnelle du chercheur ou de la chercheuse, à des expériences vécues, apparaît comme une manière de saper, ou tout au moins de questionner, la prétendue objectivité du langage scientifique et de rendre plus transparents les processus concrets qui sous-tendent la réflexion théorique et la production de connaissances.[10 p15]

Quant à Perry et al.[25], partager son identité lesbienne, bisexuelle ou gaie dans des contextes de recherche impliquant des participants LGBT peut se pratiquer de façon congruente avec le positionnement équilibré que propose Elias entre l'implication et le détachement.[7] Qui plus est, cela s'avère heuristiquement prometteur, car cette initiative renforce le lien de confiance avec ceux-ci, favorisant ainsi l'accès à des données plus riches. Ils proposent cependant d'assurer le détachement critique d'un chercheur gai ou lesbienne par l'entremise de regards extérieurs de collègues hétérosexuels.

Quelques bémols existent. Selon Ristock et Taylor,[26] comme les réserves à l'égard de la visibilité et de l'affirmation identitaire des minorités sexuelles et de genre sont répandues au sein de la société, on ne devrait se surprendre de les retrouver également dans le milieu de la recherche scientifique, ne serait-ce qu'au niveau de discussions informelles entre collègues. Toutefois, le seul écrit universitaire anglophone ou francophone examinant – à notre connaissance – la pertinence ou non de l'affirmation identitaire des chercheurs de minorités sexuelles est celui de Khayatt.[27] Elle-même non-hétérosexuelle, elle s'oppose à une telle affirmation sur la base de quatre motifs principaux : celle-ci serait incohérente avec les critiques théoriques de l'identité, elle contraindrait l'expérience personnelle, elle reproduirait l'exclusion sociale, et elle serait politiquement inefficace. Pour arriver à de telles conclusions, elle s'appuie principalement sur les pensées de Foucault[28] et Sedgwick[29].

Bien que le positionnement ouvertement intersexe n'ait pas suscité jusqu'ici de réserves dans les écrits savants, sa charge intime et sexualisée est forte, et ce, probablement davantage que celle des orientations non-hétérosexuellesⁱ. Explorer nos possibilités d'existence mène parfois à l'évocation de traits sexuels (autrefois) possédés, comme le fait Holmes lorsqu'elle évoque l'épanouissement ou les plaisirs qu'elle aurait pu connaître si les médecins avaient respecté son intégrité corporelle et ne lui avaient pas retiré ce qu'elle désigne comme son «phalloclit».[31] Et même lorsqu'aucune description corporelle n'est partagée, le besoin prononcé de représentation que doivent combler les personnes qui n'ont jamais entendu parler de notre existence a à sa première disposition notre corps. C'est sur lui que peut le plus aisément se plaquer les possibilités que leur imaginaire tente de construire. De plus, le rare matériau dans lequel ils peuvent puiser sont les quelques récents documentaires à orientation pathologisante (outre de rares exemptions notoires telles que *Orchids, My Intersex Adventure* et *Intersexions*), les photos

de personnes intersexes nues qui se trouvent les ouvrages médicaux, ainsi que les figures hermaphrodites des freak shows d'antan.

Derrière cette invisibilité se déploient néanmoins des rapports sociaux façonnant l'expérience des personnes intersexes. La systématisation de l'imposition de chirurgies et d'hormonothérapie non consensuelles aux enfants intersexes a été largement insufflée par John Money, chercheur à l'Université Hopkins. Mise de l'avant à la fin des années cinquante, elle est devenue le paradigme d'intervention dominante en occident, à la faveur des réseaux étroits de ce milieu de pratique hautement spécialisé, qui concerne principalement les urologues et endocrinologues pédiatres^j. Révisée en 2005 lors de la rencontre du Consortium de Chicago réunissant des experts de la prise en charge intersexe, cette approche n'a cependant pas rompu avec la pathologisation et n'a que faiblement diminué les interventions chirurgicales et hormonales non consensuelles^k. [36] Ainsi la médecine poursuit-elle l'effacement de l'intersexualité et la négation de la nature approximative des sexes, entraînant des effets négatifs que plusieurs personnes intersexes identifient comme traumatiques^l. [33,34,39-43]

En tant que chercheuse menant mes démarches de recherche à partir d'un positionnement expérientiel et identitaire intersexe, j'entends répondre aux préoccupations quant à la compatibilité d'un tel type d'affirmation avec l'éthos scientifique promu dans le milieu universitaire de professionnalisme : *le dévoilement d'une identité intersexe politique est-il compatible avec une démarche de recherche scientifique reconnue par la rigueur intellectuelle*^m?

Cette question, qui repousse la tension entre détachement et positionnement engagé jusqu'aux frontières de l'intime, est loin de ne concerner que moi. Le nombre de chercheurs ouvertement intersexes va croissant, et tous remettent en question le statu quo ou sont politiquement engagés pour le droit humain des enfants intersexes à la protection de leur intégrité physique, à l'abandon des chirurgies et hormonothérapies cosmétiques qui ne sont pas le résultat de l'exercice d'un consentement pleinement et librement éclairéⁿ.

Positionnements épistémologiques et théoriques

Je mène cette réflexion à partir de perspectives propres à la théorie critique, de ses prémisses ontologiques jusqu'à ses implications épistémologiques et méthodologiques.[2] J'adhère ainsi aux nombreuses critiques formulées à l'égard de l'idéal d'objectivité, et ce sur deux plans. Tout d'abord,

sur celui de l'impossibilité de le mettre en pratique, dans la mesure où chaque chercheur est façonné par son parcours expérientiel et son univers culturel. Ceux-ci l'imprègnent non seulement d'une grille de lecture dont il n'est pas totalement conscient, mais également de sentiments et d'émotions qui s'expriment à travers son corps.[3,5,8,21,44] En d'autres termes, le point de vue désincarné et «de nulle part» n'existe pas.[8] Ensuite, comme le relève Young,[8,9] nous évoluons dans un contexte social où la crédibilité qu'on accorde à la proclamation d'objectivité de personnes est inégale. L'appartenance à des groupes sociaux opprimés la complique, tandis que celle à un groupe dominant la facilite°. Si les membres d'un groupe social qui détient collectivement davantage de pouvoir social parviennent plus aisément à manifester le ton calme du détachement dans l'étude des rapports sociaux qui les lient au groupe opprimé, ce n'est pas étranger au fait que ces rapports ne limitent pas leur capacité d'autodétermination et de développement de soi dans leur quotidien°. Mais la critique la plus fondamentale de la rationalité abstraite cultivant le ton de détachement est la suivante : elle ne constitue pas moins une forme de rhétorique et n'est pas dépourvue de biais. Qui plus est, elle comporte également le potentiel conduire à la violence structurelle ou la perpétuer°. [9]

C'est en construisant sur ces conclusions épistémologiques que s'est développée la théorie du savoir situé, ou *standpoint theory*, qui valorise les démarches de création de savoirs par les acteurs des groupes étant sujets d'une étude.[21] Soulignant notamment comment les sujets sélectionnés, les méthodes, les variables et les analyses adoptées et effectuées par les chercheurs n'appartenant pas au groupe social étudié reflètent leurs propres présuppositions, la théorie du savoir situé valorise les savoirs produits par des chercheurs ou des personnes appartenant au groupe social à l'étude en leur attribuant un privilège épistémologique°. Qui plus est, le simple fait d'être vus comme auteurs de savoirs et sujets de démarches de recherches devient nécessaire pour l'inclusion sociale. Prenant les femmes en exemple, Harding affirme:

Women, like members of other oppressed groups, had long been the object of the inquiries of their actual or would-be rulers. Yet the research disciplines and the public policy institutions that depended upon them permitted no conceptual framework in which women as a group – or, rather, as groups located in different class, racial, ethnic, and sexual locations in local, national, and global relations – became the subjects – the authors – of knowledge. Could women (in various diverse collectivities) become subjects of knowledge?[21 p4]

L'effet d'une relégation au statut d'objet de recherche est celui d'attribuer aux membres de groupes dominants le mot final

sur les sens que revêtent l'existence et les expériences des membres de groupes opprimés. Les objets de la recherche peuvent témoigner, mais ce sont les sujets sociaux dotés de crédibilité qui traduiront leurs propos auprès du public et des institutions. L'enjeu n'est pas que scientifique, il est également social.

Les préoccupations de Young[8,9] et Fraser[47] en matière de reconnaissance sociale, qu'elles considèrent cruciales à l'approfondissement de la démocratie, vont également dans ce sens. La visibilité d'un groupe social, pourvu qu'il participe aux conditions de sa production, est une première condition de cette reconnaissance. Que la reconnaissance de groupes sociaux passe par une réception positive de leurs affirmations identitaires ne signifie pas, pour Young, qu'ils soient contraints à la fixité essentialiste, naturalisante et excluante. Elle les conçoit comme des structures sérielles, dont la délimitation et la composition fluctuent selon les rapports sociaux dans lesquels les individus sont situés.[48]

Un examen des objections à l'affirmation d'identités invoquant les corps, le genre ou la sexualité dérogeant à l'hétéronormativité

Je départage les principales objections ou réserves à l'égard du partage d'identités invoquant le corps, le genre et la sexualité en deux catégories : les risques sociaux et politiques, d'une part, et l'inadéquation scientifique, d'autre part. Compte tenu de l'inscription universitaire de cette réflexion, je vais me concentrer davantage sur des réponses aux secondes. Khayatt développe la première en réagissant à l'imposition, par certains professeurs-chercheurs gais, lesbiennes ou bisexuels, d'un impératif de sortie du placard selon lequel il serait important d'agir en tant que modèles auprès des étudiants. L'inadéquation scientifique de l'affirmation identitaire, quant à elle, couvre surtout les jugements qui découlent des référents normatifs de la science.

Bien qu'on puisse présumer qu'il n'est pas nécessaire, dans une réflexion d'ordre universitaire, de se pencher sur les déclinaisons des risques sociaux et politiques, la responsabilité qu'endossent les chercheurs militants à l'endroit des effets de leur recherche sur les groupes sociaux auprès desquels ils travaillent devrait selon moi s'appliquer aux positionnements et affirmations identitaires qu'ils adoptent.

Risques sociaux et politiques de l'affirmation LGBTQI

Mobilisant Foucault[28], Butler[49] et Sedwick[29], Khayatt[27] décline les raisons suivantes pour s'opposer à l'affirmation d'une identité gaie : 1) elle contribuerait

à l'imposition de contraintes sur ses propres expériences sexuelles et affectives 2) elle produirait un effet d'exclusion 3) elle ne minerait pas l'hétérosexisme.[29]

J'adhère à l'idée abondamment exposée par Foucault[28], Sedgwick[29] et Butler[49] que l'identité est construite et contingente, et ce, indépendamment qu'il s'agisse d'orientation sexuelle, de genre, de statut intersexe, de racisation ou de situation de handicap, pour ne nommer qu'elles. Ainsi, n'eut-été de la trajectoire expérientielle d'invalidation médicale que j'ai connue – qui elle-même est un produit de la distinction binaire des sexes opérée par la médecine et de sa pathologisation concomitante des corps qui ne s'y conforment pas – il est possible que je n'eusse pas construit d'identité intersexe ou qu'elle eut adopté d'autres contours et textures⁵. Cela dit, envisager toute forme d'affirmation identitaire comme un enfermement (délibéré?) au sein d'expériences limitées comme le fait Khayatt est un peu court. Cela fait d'abord l'impasse sur les multiples rapports et conceptions possibles de mêmes formules identitaires, tel qu'en illustre un exemple le *queer* de coalition qui loge des conceptions fluides de «gai», «lesbienne», «bi» ou «trans*» à son adresse. Mais ensuite – et surtout – cela représente une présomption parentaliste⁶ du type de rapport que chacun devrait entretenir avec l'identité. Je rejoins Khayatt lorsqu'elle s'élève contre l'impératif de dévoilement qui nie l'autonomie et l'autodétermination identitaire de chaque personne, mais présumer à l'inverse que chaque personne devrait se dispenser d'attache identitaire non hétérosexuelle (et non-cisgenre) est commettre l'erreur équivalente. Il m'appartient donc à moi-même de juger, à travers les contingences des trajectoires expérientielles futures, du degré de contrainte que représente l'affirmation d'une identité intersexe.

Les potentiels excluants de l'affirmation identitaire découlent des développements théoriques de Foucault[28] et Butler[49] sur les reconfigurations normatives. Tout travail effectué sur les normes afin de réduire ou d'abolir les contraintes qu'elles font peser sur les expériences de certaines personnes crée de nouvelles normes par lesquelles d'autres personnes seront exclues. La préoccupation de Sedgwick, quant à elle, découle particulièrement des formes restreignantes qu'ont adoptées certaines politiques de l'identité dans la communauté LGBT à travers les années soixante-dix et quatre-vingt. La logique minoritaire/majoritaire érige des cloisons invalidantes, à la manière de la définition identitaire gaie qui refusait de reconnaître la bisexualité ou de la définition identitaire lesbienne qui désavouait les femmes qui avaient occasionnellement des hommes comme partenaires sexuels.

Il est juste que l'affirmation identitaire comporte le potentiel

de produire des exclusions. Cependant, Foucault - comme Khayatt dans une moindre mesure – sont ici engagés dans des démonstrations philosophiques qui ne s'aventurent pas dans l'exploration empirique des possibles. Ainsi, tel que les changements sociaux survenues au cours des deux dernières décennies nous en font la démonstration, l'utilisation des expressions identitaires «hétérosexuel», «lesbienne», «gai» ou «bisexuel» est compatible avec des rapports sociaux de qualité différente. Bien qu'ils soient encore utilisés dans des cadres hétéronormatifs, des personnes s'identifiant comme hétérosexuelles peuvent, à un extrême, considérer que les personnes LGBT devraient être incarcérées ou internées et, dans une autre position, estimer qu'elles ne devraient pas être discriminées dans l'emploi ainsi que dans la reconnaissance de couples (monogames). L'identité hétérosexuelle d'une personne se situant dans le second cas de figure s'exprime donc avec moins de tranchant que celle du premier. Les recherches de Herek ont déjà maintes fois souligné d'ailleurs la diversité des attitudes de répondants hétérosexuels à l'égard d'homosexuels, corrélées positivement avec la connaissance d'une personne gaie ou lesbienne.[50,51]

Le fait qu'une même paire d'identifiants (ou signifiants) puisse donner lieu à des rapports sociaux à valeur variable indique qu'ils peuvent être envisagés et vécus de façon plus ou moins opaque, plus ou moins perméable, plus ou moins centraux. Si l'on peut relancer cette proposition en avançant, suivant la logique foucauldienne, qu'une remise en question fondamentale des identités lesbienne, bisexuelle, gai, trans* ou intersexe est un pré-requis au démentèlement de l'hétéronormativité, cette stratégie comporte à mon sens un risque de taille. Il ne prend pas en considération le pouvoir qu'exerce toujours le groupe dominant qui demeure le référent universel. Forclure tout mode d'affirmation identitaire sous le motif qu'elle serait excluante a donc pour résultante d'offrir préséance à la norme du groupe dominant. En d'autres termes, comme les personnes faisant partie des groupes dominants jouissent déjà de la valorisation symbolique de leur réalité qu'ils conçoivent comme universelle, recommander aux membres de groupes opprimés à renoncer à leur «nous», aussi approximatif soit-il, renforce un double standard. Leur réalité se dissout dans l'universel, que la paraphrase d'une expérience alternative ne peut ébranler.

Si l'ensemble des personnes intersexes adoptait une position de non-affirmation sur la base d'une potentielle exclusion, cela laisserait le libre champ à la nosographie médicale ainsi qu'à son regard pathologisant. En n'opposant aucune affirmation identitaire positive - aussi contingente soit-

elle -,aux attributions de malformation, de trouble, d'anomalie ou de désordre du développement sexuel (DSD) tel que récemment promu par le Consortium de Chicago,[52,53] l'on se trouverait à conforter un milieu médical fort enclin à présumer que la majorité des personnes sont satisfaites de la normalisation qu'ils opèrent.[34,35,54]

Bien que Khayatt[27] avance l'inefficacité politique de l'affirmation ou du dévoilement identitaires en s'appuyant sur Sedwick[29], cette dernière n'est pas aussi catégorique. Ce qu'elle affirme, c'est que quelques pratiques de dévoilement ne conduisent pas immédiatement ni aisément à des transformations favorables aux personnes gaies et lesbiennes :

Whilst the events of June, 1969, and later vitally reinvigorated many people's sense of the potency, magnetism, and promise of gay self-disclosure, nevertheless the reign of the telling secret was scarcely overturned with Stonewall. Quite the opposite, in some ways. To the fine antennae of public's attention the freshness of every drama of (especially involuntary) gay uncovering seems if anything heightened in surprise and delectability, rather than staled, by the increasingly intense atmosphere of public articulations of and about the love that is famous for daring not speak its name. So resilient and productive a structure of narrative will not readily surrender its hold on important forms of social meaning.[p67]

Depuis la rédaction de son classique *Epistemology of the Closet*, duquel est tiré cet extrait, des transformations sociales d'envergure sont survenues dans rapports sociaux entre personnes LGB (et désormais queer) et hétérosexuelles, et dans une moindre mesure entre personnes trans* et cisgenres. Les longues luttes sociales – entremêlées d'affirmations identitaires diverses et de sorties du placard – ont néanmoins porté des fruits.

En ce qui concerne les personnes intersexes, c'est la production d'une identité soulignant la communauté d'expérience entre personnes qui avons reçu/subi une gamme de diagnostics différents qui rend possible notre politisation. C'est contre notre fragmentation en nosographies éparses et non contre notre homogénéisation que nous devons nous mobiliser^u. Et c'est notre prise de parole en tant que sujets intersexes qui est en grande partie responsable de notre visibilité émergente de même que de nos quelques gains politiques^v. La construction identitaire intersexe est à ce titre une excellente illustration de la constitution d'un groupe sériel, tel que présenté par Young.[48] Il faudra néanmoins réfléchir, comme nous le souligne Holmes,[33] à comment la médecine ne soit pas celle qui la dispose du pouvoir premier de nous créer et nous définir.

Inadéquation scientifique de l'affirmation LGBTQI

Les doutes et les critiques à l'endroit de la compatibilité scientifique d'affirmations identitaires LGBTQI prennent deux formes. L'une, soulevée par Khayatt[27] en continuité avec Foucault[28], concerne la cohérence théorique de l'utilisation d'une catégorie identitaire qui ne peut être qu'inexacte et artificielle. L'autre serait la rupture d'avec l'attitude de neutralité et de détachement attendue du chercheur scientifique. En ce qui concerne spécifiquement les chercheurs intersexes, notre affirmation identitaire évoque le corps et peut à l'occasion être chargée d'émotivité, ce qui déroge des normes de la rationalité abstraite qui sont au cœur de l'université occidentale.

Cohérence théorique de l'affirmation identitaire

L'instabilité des catégories identitaires ainsi que le fait qu'elles soient le fruit de contingences sociales ne rendent pas moins cohérente leur utilisation. Bien qu'une identité n'ait pas valeur de vérité, ce qu'elles désignent selon un utilisateur X, dans un espace Y, à un moment Z a toujours une pertinence théorique. Il y a incohérence lorsqu'on présume l'identité comme un absolu inflexible. Dans la pensée de Young,[48] la conscience d'appartenir à un groupe d'individus façonné d'expériences semblables est un essentiel tremplin à l'action collective, et ce même si des transformations sociales futures peuvent faire imprégner d'autres tangentes à cette appartenance.

Détachement du chercheur

L'erreur généralement commise dans l'invitation ou l'injonction au détachement de chercheurs ouvertement LGBTQI à la relégation de leurs identités à la sphère privée est son angle mort. On s'interroge peu sur ce que signifie et sous-tend la «non-affirmation» des identités dominantes ou hégémoniques, dont la présupposition dans les échanges est tenue comme neutre. Pour bien comprendre ce décalage, il faut se rapporter aux concepts sociolinguistiques de «catégorie marquée» et «catégorie non marquée», tels qu'exposés par Eckert et McConnel-Ginet.[55] Appliquées à l'identité, les catégories non marquées, dans un contexte sociologique, sont ces groupes sociaux dominants dont la visibilité parmi l'ensemble des représentations sociales est si hégémonique qu'elle se passe de qualificatif^w. Les membres de ces groupes s'envisagent alors rarement comme «Blancs/Caucasiens», «hommes», «allochtones», «hétérosexuels» ou «cisgenres», et davantage comme des personnes «tout court», là où les autres sont «Asiatiques», «femmes», «autochtone», «bisexuelle» ou «trans». Ainsi l'hétérosexualité ou la

cissexualité sont-elles si souvent présumées universelles qu'une personne hétérosexuelle se trouve rarement en besoin de s'identifier, et encore moins contrainte à se définir, à être examinée et problématisée. Il en va de même pour la vaste majorité des personnes qui n'ont pas été soumises aux interventions chirurgicales et hormonales non-consensuelles du biopouvoir médical sur leur corps, par opposition aux personnes intersexes.

Ceci pose un problème pour la recherche. Certaines de leurs identités n'étant pas marquées, les chercheurs appartenant aux groupes dominants remarquent plus difficilement comment leur position située influe sur leur compréhension du monde. Par exemple, des chercheurs hétérosexuels peuvent plus facilement présenter le couple sans marque ou sans qualificatif comme étant composé d'une femme et d'un homme et présumer cette définition comme universelle, neutre et objective. Quant aux chercheurs qui n'ont pas été soumis aux chirurgies et à l'hormonothérapie forcée sur leur corps, ils et elles peuvent plus aisément présenter les hommes et les femmes comme des entités nettement distinctes. Il est difficile pour ces personnes d'opérer un décentrement qui leur permettra de s'interroger sur les a priori propres à leur groupe social et desquels ils et elles ont hérité. L'affirmation identitaire des groupes sous-représentés en est une voie d'accès, pourvu qu'elle demeure réflexive et critique, c'est-à-dire qu'elle examine ses propres potentiels excluants et mette au défi l'universalité qui masque la spécificité du groupe dominant.

Outre les doubles standards que recèlent les réserves ci-haut nommées à l'affirmation identitaire, l'effacement comporte un prix social pour les groupes opprimés ou marginalisés. Leur invisibilité parmi les sphères institutionnelles du pouvoir tel que la recherche universitaire contribue à leur relégation au statut d'objets d'étude et de «témoignants d'expériences», la parole connaissant demeurant celle du groupe dominant et la reconnaissance sociale leur échappant. À l'inverse, l'universalisme dont jouissent les identités dominantes et non marquées assure que les membres de la société «sachent» que celles-ci occupent toutes ses sphères. Taire l'appartenance à des groupes opprimés ou marginalisés envoie le message qu'elles ne sont pas suffisamment valides ou compétentes pour les occuper. Pour les personnes intersexes, dont les droits humains à l'exercice pleinement éclairé du consentement et à la libre disposition de nos corps ne sont pas reconnus, cela se traduit par une perpétuation de notre statut de patientes auprès de la médecine, qui s'estime encore pleinement légitime de maintenir son contrôle sur la détermination du sens de notre existence, ainsi que de notre

prise en charge.

Corps et charge émotive

La condition humaine est telle qu'il est impossible de mener une recherche désincarnée, non émotive, dépourvue d'intuitions, détachée des expériences de vie, non reliées aux projets d'un chercheur.[44] Même les chercheurs appartenant à des groupes dominants sont interpellés par l'objet qu'ils examinent, les conclusions qu'ils tirent pouvant influencer à terme sur les rapports sociaux dans lesquels ils sont situés. Selon Paillé et Mucchielli[5] :

Il s'agit : (...) de prendre conscience de certains des éléments essentiels du dialogue qui va s'engager entre les protagonistes de l'enquête (chercheurs, acteurs, lecteurs) et qui va puiser à la fois à la réalité telle que vécue ou conçue par chacun et aux écrits, modèles et essais théoriques sur cette réalité. C'est ce que nous appelons l'équation intellectuelle du chercheur. Précisons d'emblée que nous employons le qualificatif «intellectuelle» pour la raison qu'il s'agit ici de nommer une activité d'un chercheur en sciences humaines et sociales (...), mais il est bien évident, pour nous, que l'équation dont il est question, comme on le verra, mobilise l'être total du chercheur-en-situation : son corps, ses émotions, ses intuitions, ses expériences, ses projets. Il est clair également que cette équation n'est pas qu'une équation «personnelle». [p70]

Certes, des chercheurs faisant partie de groupes dominants peuvent plus facilement affecter une maîtrise émotive et une «objectivité» que ceux provenant de groupes marginalisés et opprimés, dans la mesure où leur position structurelle réduit leur exposition à la discrimination ou aux différentes formes d'oppression. À titre d'exemple, des chercheurs hétérosexuels qui s'opposent à la reconnaissance du mariage entre conjoints de même sexe n'auront pas à éprouver les mêmes déchirements que ceux et celles qui, lesbiennes, gais, bisexuel(le)s ou queer, ont grandi dans une société qui les infériorise. Leur appréhension est spéculative, n'ayant jamais eu à subir l'infériorisation de leur sexualité dans leur quotidien et ne faisant qu'anticiper des rapports sociaux où ils perdraient de leur prestige ou connaîtraient l'infériorité à leur tour.

Comme la quête de vérité sous une impossible objectivité conforte les savoirs utilisés pour le maintien du statu quo – présumé neutre – et donc de l'infériorisation de certains groupes sociaux, exiger que toute recherche s'y limite exerce un poids indu sur les épaules des chercheurs appartenant à des groupes sociaux opprimés et qui désirent viser une finalité de justice sociale. Dans le cas de chercheurs faisant partie d'un groupe dont l'identité n'est pas d'office visible, ce défi est double. Ils doivent tout d'abord faire l'expérience de l'infériorisation, ensuite composer avec leur inexistence

ou leur absence présumée au sein des recherches ou des échanges et débats universitaires.

Du côté des chercheurs intersexes, la tension produite par l'invisibilité de notre existence est des plus vives. Réfléchir à nos réalités ainsi qu'aux rapports sociaux dans lesquels nous sommes engagés ne peut se faire avec légèreté. Nous avons, inscrite dans nos corps, l'expérience de la mise à nu, de l'invalidation, de la « correction », et ce dans l'absence de consentement et dans l'information parcellaire. Notre corporéité ne devrait pas exister aux yeux de la médecine qui nous conçoit comme des échecs de développement sexuel. Or, il est ardu de dénoncer cette correction précisément parce que nous « n'existons pas » ou « n'existons plus », au terme des corrections subies. Les personnes intersexuées sont plus aisément des patients et des objets sur lesquels des discours peuvent être inscrits.[33,39]

Jusqu'à aujourd'hui, c'est le pouvoir biomédical qui imprègne le plus les conditions sociales de notre existence, s'arrogeant la prérogative de prendre en charge les enfants intersexes. C'est lui qui crée les savoirs d'autorité sur notre validité.[33,34,39,42,52] Le confinement au statut de patient ou d'objet ne pouvant réfléchir adéquatement sur son existence se reflète de surcroît dans l'invalidation des revendications, des critiques et des positions de sujet non pathologiques. L'argumentation produite par les personnes intersexes n'est pas seulement absente du discours médical, mais leurs critiques mêmes sont irrecevables.[56] À titre d'exemple cet éditorial écrit par Aaronson, chirurgien reconnu dans le domaine des assignations de sexe, au sein du *Journal of Urology* :

Pour une bonne partie de la dernière décennie, les personnes à qui l'on réclame des conseils dans la prise en charge les enfants nés avec des organes génitaux ambigus ont été assaillies par les patients militants qui affirment de façon virulente que la génitoplastie féminisante est une procédure mutilante. (...) Conséquemment, nous sommes présentement dans un état de paralysie thérapeutique virtuelle, qui ne rend aucun service aux nombreux parents qui demandent que quelque chose soit fait pour normaliser l'apparence des organes génitaux de leur enfant. [traduction libre, les emphases en italique sont les nôtres]'. [32 p1619]

Plus récemment, dans un article du journal *le Devoir* paru le 14 septembre 2013, la journaliste rapporte ainsi les propos de la docteure Anne-Marie Houle de l'hôpital Sainte-Justine :

Anne-Marie Houle réplique aux militants qui prônent de laisser le temps à l'enfant de prendre lui-même la décision : « D'un point de vue pratique, un enfant de 8 ans à qui on n'a pas assigné de sexe vivra des situations gênantes dans sa vie de tous les jours, ne serait-ce que pour aller aux toilettes au centre commercial. Comment l'habillera-t-on ?

Le présentera-t-on comme un garçon ou une fille à l'école ? »[38]

Cette dernière citation n'est qu'un exemple parmi plusieurs des invalidations que des médecins opèrent des savoirs expérientiels et des réflexions critiques que développent les activistes intersexes, qui se voient plutôt invalidés d'office et non entendus. L'investissement autonome de leviers institutionnels tels que l'université est donc crucial. Non seulement pour y produire des connaissances qui sont compatibles avec la complexité de notre existence, mais également pour émerger pleinement en tant que sujets acteurs au sein de l'ensemble des sphères de la société, pour exister en tant qu'humanité et non en tant que concept qu'on manipule à sa guise.

Quant à la mise à nu qui est anticipée par le partage d'un positionnement intersexe, elle n'est pas ontologiquement plus appuyée que celle d'une personne dont la corporéité sexuée répond aux normes créant la distinction homme-femme. Si je ne décris pas les traits sexuels primaires et secondaires que je détiens ou détenais, ce sont les personnes non intersexes qui sont responsables de la projection qu'elles effectuent². La transformation des imaginaires sociaux ne peut se faire qu'avec une plus grande visibilité d'acteurs sujets intersexes.

Pour une recherche engagée et sensible

Il m'apparaît qu'un engagement militant allant jusqu'au dévoilement d'une identité intersexe est compatible avec une démarche de recherche scientifique. Une réflexion critique sur les conditions sociales de production de la recherche déstabilise les positions mêmes à partir desquelles les objections et réserves sont émises. L'objectivité ne peut être incarnée et une finalité qui n'est tournée que vers une quête de vérité reflète un choix collectif qui convient davantage aux groupes sociaux dominants qu'à ceux qui sont opprimés ou marginalisés.

Une part des critiques émises à l'égard de l'affirmation d'un positionnement identitaire LGBTQI se construit à partir d'une position qui n'a pas pris en compte les effets de l'absence de critiques destinées au caractère non-marqué des identités dominantes. Or, examiner l'affirmation identitaire avec plus d'insistance que la présomption de neutralité non identitaire pose problème. Il m'apparaît crucial, précisément dans un esprit de rigueur intellectuelle, de savoir tourner vers soi les réflexions sur nos positionnements, sur ce qui entre dans notre équation intellectuelle, pour reprendre l'expression de Paillé et Mucchielli.[5] Cela nous rend sensible aux façons par lesquelles nous pourrions négliger certains éléments et résister à certaines analyses et conclusions. Je renvoie donc

aux chercheurs qui estiment qu'il y a dans l'engagement social ainsi que dans l'affirmation d'un positionnement identitaire ou expérientiel un égarement émotif les questions suivantes : par quels critères estiment-ils pouvoir reconnaître leur détachement de leur objet de recherche, de même que des conclusions vers lesquelles leur démarche de recherche pourrait les faire tendre? Comment procèdent-ils pour sélectionner ces critères? Comment sont-ils certains qu'ils sont exhaustifs? Et comment peuvent-ils être certains de les avoir respectés?

J'avance que l'affirmation identitaire a le mérite, par le malaise qu'elle crée, de forcer le débat sur la présence de nos identités dans la recherche, de même que sur les conditions de la recherche. Ceci ne signifie pas que toute connaissance ou toute production de savoir se valent. Je reconnais les risques d'un glissement non critique vers une relativité absolue. Cependant, j'estime qu'une recherche rigoureuse ne peut faire l'économie d'une introspection réflexive de nos positionnements et engagements émotifs, qu'ils soient militants ou non. C'est en étant plus sensible à cette dimension que nous serons en mesure de faciliter sinon de garantir la rigueur intellectuelle.

Notes

^aJe tiens à remercier les personnes qui ont révisé ce texte pour leurs commentaires pertinents.

^bElles ne peuvent, notamment, dégager de lois générales pouvant être exprimées par des formules ou n'opérer qu'à partir de méthodes quantitatives.

^cComme Berthelot le relève, deux principales avenues sont explorées : l'une essaie de faire se rapprocher les sciences sociales et humaines des normes positivistes des sciences pures, l'autre de faire valoir des critères de scientificité qui leur seraient propres.

^dJ'emploie les concepts d'oppression et de domination selon la définition qu'en offre Young.[8,9] L'oppression représente les contraintes institutionnelles sur le développement de soi. Elle postule celui-ci comme principe de justice sociale qui, pour se réaliser, nécessite « Des institutions sociales [qui] offrent à toute personne des conditions d'apprentissage et d'utilisation satisfaisante de compétences expansives dans des contextes socialement reconnus. Elles lui permettent également de jouer et de communiquer avec les autres ou d'exprimer ses sentiments et perspectives sur la vie sociale dans des contextes où les autres peuvent écouter ». [traduction libre, 7 p31-2] La domination représente quant à elle les contraintes institutionnelles sur l'autodétermination : «Des

personnes vivent au sein de structures de domination si d'autres personnes ou groupes peuvent déterminer, sans réciprocité, les conditions de leurs actions et ce soit directement ou par vertu des conséquences structurelles de leurs actions». [traduction libre, 7 p32] Ainsi, ces concepts n'illustrent pas forcément des situations extrêmes comme on l'entend dans le langage commun, mais renvoient à des processus institutionnels plus ou moins prononcés.

^eJe décide de faire nommément référence aux groupes sociaux dominants dans ce texte pour contrer l'effet de problématisation accrue des groupes sociaux opprimés ou marginalisés. Procéder à un non-marquage des groupes dominants là où les groupes marginalisés sont marqués renforce le processus par lequel ces premiers sont masqués sous l'Universel, réduisant ainsi les occasions de les remarquer et de soumettre leur position et leurs pratiques à l'analyse critique. Il est à noter que ce renvoi aux groupes sociaux ne suppose pas une homogénéité des appartenances et des pratiques sociales des individus qui les composent. Ainsi, par exemple, des chercheuses peuvent adhérer à l'idéal d'objectivité comme des chercheurs hommes peuvent le contester; des chercheuses peuvent intérioriser l'idée qu'elles soient plus subjectives comme des chercheurs hommes ne vont pas tous d'emblée inconsciemment considérer que les chercheuses sont plus enclines à l'être. Il y a cependant des dynamiques et des effets de moyenne que j'estime important de souligner et d'examiner si l'on veut dresser un portrait plus exhaustif des rapports sociaux.

^fTrans* regroupe l'ensemble des transidentités, telles que transgenre et transsexuel

^gÀ titre d'exemple – et comme le démontre judicieusement Mathieu –, les processus de division du travail entre hommes et femmes ont longtemps échappé à une analyse sociologique puisque les chercheurs hommes la présentaient comme un donné de nature.[15]

^hD'autres cas de figure peuvent être certaines appartenances religieuses ou l'expérience de difficultés en santé mentale. En outre, bien que les identités regroupées ici soient parfois considérées disparates et situées sur des axes différents (orientation sexuelle, identité de genre, configuration des traits sexuels primaires et secondaires), elles partagent toutes pour dénominateur commun leur susceptibilité à l'hétéronormativité.

J'ai observé, à partir des échanges informels que j'ai eus sur le sujet et des conférences que j'ai données en tant que personne ouvertement intersexe, que les toutes premières questions posées ont à voir avec la configuration des traits

sexuels primaires et secondaires de nos corps. Cela est toutefois moins prononcé lorsque les conférences sont de nature universitaire ou prononcées auprès de la communauté queer. Hida Viloria, activiste intersexe de longue date ayant donné un grand nombre de présentations, rapporte dans un essai les réserves dont on lui a fait part quant à sa démarche.[30]

ⁱSelon le paradigme Hopkins, le sexe et le genre sont malléables, mais il est impératif de détenir un sexe «nettement» mâle ou femelle et d'y faire concorder un genre masculin et féminin pour assurer l'épanouissement psychosexuel de l'enfant, puis lui éviter de subir du rejet aux mains de ses pairs. Cette malléabilité, cependant, s'estomperait au-delà de deux ans, requérant par conséquent des interventions chirurgicales précoces. Dans l'optique où toute information traduisant une incertitude devant le sexe d'assignation compromettrait la capacité des parents à élever l'enfant selon le genre correspondant et susciterait de la confusion chez celui-ci, il est recommandé d'offrir des informations partielles aux parents et de tenir l'enfant dans le secret. Ces interventions chirurgicales précoces sont également – parfois d'abord – préconisées pour soulager la détresse des parents qui seraient démunis devant l'atypie de leur enfant et souhaiteraient qu'il, elle ou ille se développe comme garçon ou fille normale.[32-35]

^kLe maintien des interventions non-consensuelles est également vrai pour le Canada, tel que le confirme publiquement des médecins interviewés dans les médias.[37,38]

^lPour cette raison, plusieurs décrivent les interventions non-consensuelles qu'elles ont subies comme des mutilations.

^mKhayatt souligne avec justesse qu'il existe plusieurs façons de s'affirmer. À titre d'exemple, il pourrait s'agir de le déclarer systématiquement devant sa classe au début de la session; de le mentionner dans ses recherches en avant-propos ou dans la section méthodologique; de l'évoquer dans quelque publication destinée à notre communauté ou d'en parler auprès de collègues lors d'interactions informelles.[27] Comme je considère que chaque mode d'affirmation soulève des enjeux différents, je me concentre sur tout geste d'affirmation effectué dans la classe ou dans la recherche lorsque la thématique est explorée.

ⁿJe compte à ce jour des personnes telles que Morgan Holmes, Mauro Cabral, Iain Morland, Cary Gabriel Costello, Giorgiann Davis et Dan Christian Ghattas.

^oCela se module ensuite en fonction des appartenances multiples. Un homme blanc se proclamant objectif sera plus

crédible qu'une femme blanche qui le fait, tandis que cette dernière le sera davantage à son tour qu'une femme racisée.

^pÀ tout le moins comportent-ils le risque, par leur potentielle critique et transformation à travers l'action collective, de diminuer les privilèges de groupes dominants.

^qAinsi par exemple la médecine peut-elle défendre de façon très posée «et clinique» l'idée que certaines variations du corps soient des maladies, et ce sans remarquer les présupposés culturels qui motivent ce choix, ni les effets délétères qu'il entraîne chez les personnes concernées.

^rÀ titre d'exemples, des chercheurs blancs ont longtemps passé à côté des éléments de vécu significatifs pour les personnes racisées et façonnées par le racisme;[17] des chercheurs hommes ont peu porté attention aux expériences des femmes et comment elles ont été modelées par le sexisme;[15,18] des chercheurs hétérosexuels ont reporté sur les personnes gaies, lesbiennes ou bisexuelles leurs propres jugements et malaises, de même que déconsidéré l'impact de l'hétérosexisme sur la vie de celles-ci.[45,46]

^sBien que je reconnaisse la contingence, envisager une situation hypothétique de non-pathologisation médicale ne permet tout de même pas de prévoir l'entièreté des influences sociales qui seraient en jeu. Envisager les transformations ou la disparition d'identité intersexe est spéculatif.

^tJe préfère employer le dénominateur commun sous-tendu entre paternalisme et maternalisme, qui sinon s'égarer dans des sens sexués qui ne servent pas mon propos.

^uÀ l'exception peut-être des représentations émergentes de «l'activiste intersexe» chez un ensemble de médecins.

^vOutre des facteurs contextuels tels que le travail préalable qu'on accompli le mouvement des femmes et LGBT, de même que les possibilités accrues de réseautage que permettent l'internet. Pour un aperçu des gains politiques, consulter les sites www.oii.org.au, www.aiclegal.org, www.oii francophonie.org et www.zwischengeschlecht.org

^wCette saturation des représentations sociale est parfaitement illustrée par la présomption d'hétérosexualité.[45]

^xJ'ai amorcé des échanges sur ce sujet avec d'autres chercheurs et militants intersexes.

^yFor much of the last decade those called upon to advise on the management of an infant born with ambiguous genitalia have been under assault from patient advocates who have vociferously maintained that feminizing genitoplasty is a mutilating procedure. (...) Consequently, we are now in a state of virtual therapeutic paralysis, which does no service

to the many parents who ask that something be done to normalize the appearance of their infant's genitalia.[p1619]

Je suis redevable de Ev Blaine Matthigack pour cette réflexion.

References

1. Berthelot J-M. *Épistémologie des sciences sociales*. Paris: Presses universitaires de France; 2001.
2. Guba EG, Lincoln YS. Comparing Paradigms in Qualitative Research. In: Denzin NK, Lincoln YS, éditeurs. *Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks: Sage Publications; 1994. p. 105-117.
3. Laperrière A. Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. In: Poupart J, Deslauriers J-P, Groulx LH, Laperrière A, Mayer R, Pires A, éditeurs. *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal: Gaëtan Morin; 1997. p. 365-388.
4. Gingras Y. *Sociologie des sciences*. Paris: Presses universitaires de France; 2013. 128 p.
5. Paillé P, Mucchielli A. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 2 éd. Paris: Armand Colin; 2008. 315 p.
6. Gingras F-P. La sociologie de la connaissance. In: Gauthier B, éditeur. *De la problématique à la collecte des données*. Québec: Presses de l'Université du Québec; 2006. p. 19-48.
7. Elias N. *What is sociology?* New York: Columbia University Press; 1978.
8. Young IM. *Justice and the Politics of Difference*. Princeton: Princeton University Press; 1990. 286 p.
9. Young IM. *Inclusion and Democracy*. New York: Oxford University Press; 2000. 304 p.
10. Chamberland L. Du fléau social au fait social: L'étude des homosexualités. *Sociol Sociétés*. 1997;29:5-20.
11. Creswell JW. *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing Among Five Approaches*. 2e éd. Thousand Oaks: Sage Publications; 2007. 416 p.
12. Olesen V. Feminisms and models of qualitative research. In: Denzin NK, Lincoln YS, éditeurs. *Handbook of qualitative research*. Thousand Oaks: Sage Publications; 1994. 158-174.
13. Ahmed B. Teaching Critical Psychology of « Race » Issues: Problems in Promoting Anti-racist Practice. *J Community Appl Soc Psychol*. 2008;18:54-67.
14. Gaussoit L. Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports. *Sociol Sociétés*. 2008;40(2):181.
15. Mathieu N-C. *L'anatomie politique: Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris: Côté-femmes éditions; 1991. p.291.
16. Noël L. *L'intolérance: Une problématique générale*. Montréal: Les Éditions du Boréal; 1991. 308 p.
17. Guillaumin C. *Sexe, race et pratique du pouvoir: L'idée de nature*. Paris: Côté-femmes éditions; 1992.
18. Hawkesworth M. *Feminist Inquiry: From Political Conviction to Methodological Innovation*. New Brunswick: Rutgers University Press; 2006. 286 p.
19. Hill Collins P. *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. Seconde. New York: Routledge; 2000. 335 p.
20. Kitzinger C. *The social construction of lesbianism*. London ; Newbury Park, Calif: Sage Publications; 1987. 230.
21. Harding SG. Introduction: Standpoint theory as a site of political, philosophic, and scientific debate. In: Harding SG, éditeur. *The feminist standpoint theory reader: intellectual and political controversies*. New York: Routledge; 2004. p. 1-15.
22. James T, Platzer H. Ethical considerations in qualitative research with vulnerable groups: exploring lesbians' and gay men's experiences of health care--a personal perspective. *Nurs Ethics*. janv 1999;6(1):73-81.
23. Champagne M. La pratique de la recherche-action: Entre utopie et nécessité. In: Dorvil H, éditeur. *Problèmes sociaux tome III: Théories et méthodologies de la recherche*. Québec: Presses de l'Université du Québec; 2007. p. 463-490.
24. Hagey RS. La recherche participative: utilité et abus. *Mal Chron Au Can*. 1997;18.
25. Perry C, Thurston M, Green K. Involvement and Detachment in Researching Sexuality: Reflections on the Process of Semistructured Interviewing. *Qual Health Res*. 1 janv 2004;14(1):135-148.
26. Ristock JL, Taylor CG, éditeurs. *Inside the academy and out: lesbian/gay/queer studies and social action*. Toronto ; Buffalo: University of Toronto Press; 1998. 365 p.
27. Khayatt D. L'identité sexuelle et l'enseignement : devons-nous nous affirmer au travail? *Sociol Sociétés*. 1997;29(1):83.
28. Foucault M. *Histoire de la sexualité: la volonté de savoir*. Paris: Gallimard; 1976. 211 p.

- 29.Sedgwick EK. *Epistemology of the Closet*. Berkely: University of California Press; 1990.
- 30.Viloria H. *Intersex: the Final Coming Out Frontier* [Internet]. *Intersex and out*. 2013 [cité 1 mai 2013]. Disponible sur: <http://intersexandout.tumblr.com/post/49316535103/intersex-the-final-coming-out-frontier?og=1>
- 31.Holmes M. In(to)Visibility: Intersexuality in the Field of Queer. In: Atkins D, éditeur. *Looking Queer: Body Image and Identity in Lesbian, Bisexual, Gay, and Transgender Communities*. New York: Routledge; 1998. p. 221-226.
- 32.Aaronson I. Editorial Comments [Attitudes of Adult 46,XY Intersex Persons to Clinical Management Policies]. *J Urol*. 2004;171:1619.
- 33.Holmes M. *Intersex: A Perilous Difference*. Selinsgrove: Susquehanna University Press; 2008. 189 p.
- 34.Holmes M. *The Intersex Enchiridion: Naming and Knowledge*. Somatechnics. 2011;1(2):388-411.
- 35.Karkazis K. *Fixing Sex: Intersex, Medical Authority, and Lived Experience*. Durham (NC): Duke University Press; 2008. 384.
- 36.Davis G, Murphy EL. *Intersex Bodies as States of Exception: An Empirical Explanation for Unnecessary Surgical Modification*. *Fem Form*. 2013;25(2):129-152.
- 37.Allard S. *Entre deux sexes: opérer ou pas?* La Presse [Internet]. 18 sept 2009 [cité 3 juill 2013]; Disponible sur: http://www.lapresse.ca/vivre/societe/200909/18/01-903058-entre-deux-sexes-operer-ou-pas.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_903057_article_POS2
- 38.Gravel P. *Entre le X et le Y, des êtres humains* [Internet]. *Le Devoir*. 2013 [cité 27 déc 2013]. Disponible sur: <http://www.ledevoir.com/societe/science-et-technologie/387482/entre-le-x-et-le-y-des-etres-humains>
- 39.Cabral M (éd. . *Interdicciones: Escrituras de la intersexualidad en castellano*. Anarrés Editorial. Córdoba, Argentine: Cabral, Mauro; 2009. 171 p.
- 40.Kessler SJ. *Lessons from the intersexed*. New Brunswick, N.J.: Rutgers University Press; 1998. 193 p.
- 41.Morland I. *Is intersexuality real?* *Textual Pract*. janv 2001;15(3):527-547.
- 42.Morland I. 'The Glans Opens Like a Book': Writing and Reading the Intersexed Body. *Contin J Media Cult Stud*. 1 sept 2005;19(3):335-348.
- 43.Tamar-Mattis A. *Medical Treatment of People with Intersex Conditions as Torture and Cruel, Inhuman, or Degrading Treatment or Punishment*. *Torture in healthcare settings: Reflections on the special rapporteurs on torture's 2013 thematic report*. Washington (DC): Washington College of Law - Center for Human Rights and Humanitarian Law; 2014. 91-104.
- 44.Sharma S, Reimer-Kirkham S, Cochrane M. *Practicing the Awareness of Embodiment in Qualitative Health Research: Methodological Reflections*. *Qual Health Res*. 1 nov 2009;19(11):1642-1650.
- 45.Fish J. *Heterosexism in Health and Social Care*. New York: Palgrave; 2006. 233.
- 46.Peers L, Demczuk I. *Lorsque le respect ne suffit pas: intervenir auprès des lesbiennes*. In: Demczuk I, éditeur. *Des droits à reconnaître: Les lesbiennes face à la discrimination*. Montréal: Les éditions du remue-ménage; 1998. p. 77-127.
- 47.Fraser N. *Penser la justice sociale: Entre redistribution et revendications identitaires*. *Polit Sociétés*. 1998;17:10-35.
- 48.Young IM. *Le genre, structure sérielle: penser les femmes comme un groupe social*. *Rech Féministes*. 2007;20(2):7-36.
- 49.Butler J. *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. Édition du dixième anniversaire. New York: Routledge; 1999. 221 p.
- 50.Herek GM, Glunt EK. *Interpersonal contact and heterosexuals' attitudes toward gay men: Results from a national survey*. *J Sex Res*. 1993;30(3):239-44.
- 51.Herek GM, Capitano JP. *Some of My Best Friends: Intergroup Contact, Concealable Stigma, and Heterosexuals' Attitudes Toward Gay Men and Lesbians*. *Pers Soc Psychol Bull*. 1996;22:412-424.
- 52.Davis G. *DSD is a Perfectly Fine Term': Reasserting Medical Authority through a Shift in Intersex Terminology*. In: McGann PJ, Hutson. DJ, éditeurs. *Sociology of Diagnosis*. New York: Emerald Group Publishing; 2011. p. 155-182.
- 53.Lee PA, Houk CP, Ahmed F, A. Hughes I. *Consensus Statement on Management of Intersex Disorders*. *Pediatrics*. 2006;118:e488-e500.
- 54.Tamar-Mattis A. *The Dex Diaries, part 9: The Real Silent Majority: A legal advocate speaks out about the real silent majority in the dex story* [Internet]. *Fetishes I don't get: Thoughts on Life, Love, and Lust*. 2012. Disponible sur: <http://www.psychologytoday.com/blog/fetishes-i-dont-get/201210/the-dex-diaries-part-9-the-real-silent-majority>

55.Eckert P, McConnell-Ginet S. Mapping the World. Language and Gender. New York: Cambridge University Press; 2003. 228-265.

56.Bastien Charlebois J, Guillot V. Les résistances médicales aux critiques d'activistes intersexes : quelques opérations sur le front de la crédibilité. In: Schneider E, Baltes-Löhr C, éditeurs. La normativité de genre et ses effets sur l'enfance et l'adolescence. Luxembourg; 2014. p. (accepté).

Pour contacter l'auteur:

Janik Bastien Charlebois, Ph.D.

Université du Québec à Montréal

Département de sociologie

Case postale 8888, succursale Centre-ville

Montréal, Québec, H3C 3P8

Canada

Courriel: bastien-charlebois.janik@uqam.ca



Résumé

Je fus exposée, au cours de trois années de travail salarié et militant au sein d'associations de défense de droits de personnes locataires, à une souffrance silencieuse révélée par des personnes aux prises avec des problématiques locatives. Ces témoignages me poussèrent à consacrer mes études doctorales en santé et société sur la question du vécu locatif conflictuel et de ses répercussions sur la santé psychosociale des personnes locataires. À l'origine de mon intérêt pour ma thèse, mon parcours d'implication dans le milieu de défense de droits de personnes locataires se retrouva rapidement la cible des critiques remettant en cause mon objectivité et, plus sévèrement, ma capacité de produire des connaissances scientifiques. Le présent article tentera de déconstruire une telle appréhension de la recherche en démontrant qu'il est possible de s'engager dans la production de connaissances scientifiques tout en s'impliquant dans des luttes sociales revendicatrices d'une société plus juste et égalitaire.

Mots clés conflit, défense de droits, logement, posture du chercheur, recherche engagée

Recherche et luttes sociales: retour sur une expérience empirique sur le terrain de la défense de droits des locataires

GENEVIÈVE BREAULT

Introduction

La Charte d'Ottawa repoussait, il y a déjà plus de vingt-cinq ans, l'idée selon laquelle la santé ne relève que du secteur sanitaire.[] La paix, l'abri, la nourriture et le revenu furent alors désignés en tant que conditions et ressources préalables à toute amélioration du niveau de santé. Trois années plus tard, l'Organisation Mondiale de la Santé statuait sur le fait que l'abri, c'est-à-dire le logement, procure à ses occupants « une certaine sécurité psychologique, des liens physiques avec leur communauté et leur culture ainsi que le moyen d'exprimer leur individualité ».[2 p5] L'OMS insista également sur le fait

que les conditions locatives influent « fortement sur l'état de bien-être physique, mental et social » des populations,[2 p8] ce que des dizaines d'études épidémiologiques portant sur les facteurs de risque biologiques et chimiques présents dans l'environnement résidentiel, ainsi que sur les aspects physiques, environnementaux et psychosociaux des logements ont contribué à démontrer depuis les trente dernières années.[3,4]

L'une des facettes non examinée par ces études concerne la souffrance caractérisant le vécu expérientiel de personnes aux prises avec une situation locative dans laquelle elles considèrent que leurs droits sont bafoués, lésés, ou non respectés. De telles situations impliquent des dispositions légales issues du contrat de bail résidentiel prévues par le Code Civil du Québec, et mettent en scène des conflits entre personnes locataires et locatrices. Mon implication salariée et militante de plus de trois ans au sein de groupes de défense de droits de personnes locataires me confronta à l'existence de cette souffrance. Celle-ci est régulièrement décelable chez les personnes demanderesse de services-

conseils, mais reste invisibilisée et méconnue hors du milieu communautaire « logement ».

Souhaitant apporter un éclairage nouveau sur les enjeux de santé soulevés par les rapports résidentiels locatifs, je ne fus pas sans savoir que ma proximité avec mon objet de recherche serait susceptible d'alimenter un questionnement sur les données que je contribuerais à produire. Adoptant une perspective épistémologique de *feminist standpoint*, je privilégiai une démarche qui dérive d'une lecture marxiste et n'adhérai, par conséquent, ni à l'idéal de neutralité mis de l'avant par Weber[5] ni à celui du chercheur désintéressé du monde social véhiculé par Schutz.[6] Cet article propose donc de défendre la thèse selon laquelle il est possible, et même tout à fait acceptable, de faire de la recherche de façon rigoureuse, tout en adoptant une posture militante et engagée. Je propose donc de contribuer à la démystification du quotidien du chercheur engagé en partageant mon expérience de terrain afin de démontrer qu'il est possible de s'engager dans la production de connaissances tout en s'impliquant dans des luttes sociales revendicatrices d'une société plus juste et plus égalitaire. Cette réflexion se veut l'occasion de repenser l'articulation entre l'engagement social et la démarche scientifique en sciences de la santé, un domaine où les discours dominants ne laissent que peu de place aux approches non traditionnelles de développement des connaissances.

Mise en contexte : les groupes de défense de droits des personnes locataires

Afin de permettre au lecteur de mieux comprendre le contexte général de la problématique locative, il convient de présenter le milieu communautaire de défense des droits des locataires ainsi que les principes sur lesquels repose l'organisation communautaire. Les premiers groupes de défense de droits des personnes locataires émergent à la fin des années 1960 sous la forme de comités de citoyens ou de comités d'action politique à la recherche de solutions aux problèmes touchant leurs quartiers.[7] Ils rassemblaient des ouvriers préoccupés par des enjeux liés à l'urbanisation de leurs quartiers. Au début des années 1970, ces groupes furent balayés par une nouvelle vague d'organismes subventionnés par le gouvernement fédéral. En introduisant la notion de salariat par l'entremise de programmes de création d'emplois,[8 p3] le gouvernement implanta alors une philosophie d'action basée sur le service et le dépannage des locataires en difficulté. Le retrait de son financement[9] mis fin à l'existence de ces groupes et favorisa l'arrivée d'une troisième vague d'organismes se donnant pour mission de mettre sur pied des services autogérés d'information destinés

aux locataires désirant se défendre contre les abus de certains propriétaires. En plus de donner de l'information juridique, ces nouveaux groupes offraient une aide technique dans la rédaction de communications ainsi qu'un accompagnement physique et moral visant à sécuriser les locataires tout au long de leurs démarches légales. Ces organismes exerçaient également des pressions politiques, déployaient des actions à dimension collective et dérangeaient l'ordre public afin d'attirer l'attention sur certains enjeux locaux. De telles actions visaient, grâce leur caractère sociopolitique, à promouvoir et à défendre des droits sociaux ainsi qu'à réclamer des lois et des programmes plus justes et plus équitables.[10]

C'est cette tradition qui caractérise le travail de la plupart des groupes de défense de droits de locataires encore actifs aujourd'hui. On en dénombre plus de 45 à l'échelle de la province sous la forme de groupes de défense de droits des locataires, de comités de citoyen-nes dotés d'un volet logement ou encore de services de référence en matière de logement à même une table de concertation ou un organisme communautaire avec un large mandat d'intervention.[11] Ces groupes, qui comptent des travailleur-euses rémunérés ainsi que des membres actifs ou non, bénévoles et militants, sont essentiellement financés par le Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome et aux Initiatives Sociales (SACAIS) sous l'égide du gouvernement provincial, Centraide et la Société d'Habitation du Québec (SHQ). Près d'une vingtaine de ces groupes sont situés dans la ville de Montréal, où 65.6% des ménages sont locataires.[12 p6] Ils se partagent le territoire d'intervention à partir de critères géographiques généralement empruntés aux divisions d'arrondissements.

La plupart des groupes de défense de droits des personnes locataires travaillent à partir d'une approche basée sur l'organisation communautaire, qui se définit comme une « intervention planifiée de changement social dans, pour et avec les communautés locales afin de s'attaquer [aux] inégalités, [à] la concentration de pouvoir et [aux] discriminations ».[13 p9] Cette approche perçoit les problèmes sociaux comme étant de nature collective et considère, par conséquent, qu'ils requièrent des solutions collectives. L'organisation communautaire se propose donc d'être un moyen de promotion de la justice sociale, de remise en question des relations de pouvoir et des privilèges dont jouissent les membres d'une minorité, et une tribune afin que les « dépossédés » puissent faire entendre leur voix. [14 p51]

Mon vécu d'intervenante en défense de droits des personnes locataires

Tel que mentionné d'entrée de jeu, c'est mon expérience d'intervenante dans deux groupes communautaires mont-réalais de défense de droits de personnes locataires qui alimenta mon intérêt envers les corollaires des conflits locatifs, et ce, à partir d'une perspective de santé. Mon travail d'organisatrice communautaire dans un groupe de défense de droits « logement » consistait à informer les locataires sur leurs droits, obligations et recours, les regrouper et les mobiliser, à animer la vie associative, et à favoriser le développement de liens de solidarité. Cette diversité de rôles et les imprécisions qu'elle engendre s'expliquent par les caractéristiques du modèle de défense des droits qui, alliant la défense individuelle des droits à la défense collective de ceux-ci sur le plan des classes, des législations et des politiques, positionne l'intervenant tour à tour en tant qu'analyste, vulgarisateur, plaideur, organisateur, lobbyiste et politicien.[14]

En raison d'un profond désir d'aider et de mon besoin de poser des gestes concrets, je consacrai une grande partie de mon travail rémunéré à la défense individuelle des droits, appelée le « service aux locataires » ou l'« accueil aux locataires » selon les groupes. J'y travaillai également de façon militante, c'est-à-dire hors du cadre salarié, à de nombreuses occasions. L'accueil aux locataires prend la forme d'une clinique où se formulent des demandes de services-conseils de nature juridique qui sont répondues au sein même de l'organisme par un ou des membres de l'équipe de travail n'ayant pas, à moins d'exception, de formation juridique. L'aide peut être offerte par téléphone ou lors de rencontres individuelles dans une formule avec ou sans rendez-vous. La vulgarisation de lois et de règlements municipaux, l'information sur les droits, obligations et recours des locataires, la rédaction de mises en demeure, l'aide dans le dépôt d'une demande de logement social, la référence vers d'autres ressources psychosociales, l'aide dans le dépôt d'une ouverture de dossier ou de plainte à la Régie du logement, le tribunal qui, au Québec, a la compétence exclusive pour entendre toute demande relative au bail d'un logement, et à la Ville de Montréal, figurent parmi les services offerts au cours de ces rencontres.

De façon générale, les demandes d'informations formulées par les personnes locataires concernent des problématiques relatives à leur logement : dysfonctionnement du système de chauffage, problèmes de tuyauterie, problèmes électriques, présence d'insectes ou de vermine, présence d'humidité excessive et de moisissure, vétusté et bris des installations,

mauvaise isolation des fenêtres ou des portes, problèmes liés aux serrures, problèmes de voisinage, problèmes de colocation, problèmes de bruit, non-respect de conditions du bail (notamment en ce qui concerne l'accès à la cour, au stationnement ou à la corde à linge). Elles concernent également la protection de leurs droits relativement aux hausses de loyer, aux avis de modification des conditions de bail reçus, aux modalités de paiement, et aux termes des baux (cession et sous-location) et peuvent porter sur les aides financières disponibles ou encore sur la recherche d'un nouveau logement. À l'Association des locataires de Villeray (ALV), là où j'effectuai ma collecte de données pour ma recherche de doctorat, plus du tiers des 400 demandes d'informations annuelles interpellent des problématiques relatives à l'insalubrité des logements.[15]

La poursuite de mon engagement pendant mon travail de recherche

Interpellée par la souffrance vécue par les personnes locataires aux prises avec des problématiques dans leur logement évoquant l'exercice de leurs droits, je décidai de me pencher sur l'effet de cette situation sur leur santé. J'enregistrai ainsi une vingtaine d'entrevues en 2013 dont les finalités étaient de connaître le parcours de location résidentielle de la personne répondante, les modalités de location de son logement actuel, les caractéristiques de sa situation précédant la demande de services-conseils à une ressource communautaire, les problèmes rencontrés, les conséquences engendrées sur sa vie personnelle, professionnelle et sanitaire, sa perception des droits et des mécanismes de surveillance en place, le tout à partir d'une vision qu'entretient la personne locataire sur sa propre situation. Les entrevues furent réalisées avec des personnes demanderesse de services-conseil à l'Association des locataires de Villeray, un organisme communautaire situé dans l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension qui existe depuis 35 ans et dont la mission est de défendre les droits des locataires et de faire la promotion du logement social.

Or, comme le rapporte Norbert Elias, il n'est pas simple pour nous, chercheurs, de renoncer à nos autres statuts pour n'arborer que celui chercheur et ainsi cesser de nous préoccuper des enjeux qui nous entourent. Nous ne pouvons cesser de prendre part aux affaires sociales et politiques de notre époque ou de notre milieu et cesser d'être concernés par elles. [p29] C'est ainsi que ma collecte de données me replongea dans mon environnement d'implication en défense de droits de personnes locataires. Je retournai sur l'un des lieux où des témoignages qui me convainquirent de la pertinence de traiter de la santé psychosociale des personnes

locataires aux prises avec des conflits en habitation. Cela ne pouvait me laisser de glace. La méthode d'échantillonnage que je sélectionna, soit de recruter des répondants à même les locaux d'un groupe de défense de droits suite à leur rencontre avec un-e intervenant-e dans le cadre de la clinique d'information sans rendez-vous, m'amena à passer plusieurs heures par semaine dans les locaux d'un organisme avec lequel j'entretenais une certaine sympathie. De plus, ma méthodologie favorisa l'existence de périodes d'attente durant plusieurs dizaines de minutes puisque je choisis d'aborder individuellement chacune des personnes locataires avant sa sortie de l'organisme. Ces « temps morts » de la recherche se transformèrent en moments d'interaction et d'échanges avec l'équipe de travail et les personnes locataires présentes sur les lieux.

Bien que j'étais consciente que mes préoccupations étaient loin de celles du chercheur « traditionnel », il m'apparut inconcevable d'attendre assise sur une chaise le passage de locataires répondant aux critères de la recherche et acceptant de m'accorder une entrevue. J'adoptai donc une posture dans laquelle je priorisai le recrutement de répondant-es ainsi que la passation d'entrevues, mais qui m'autorisa également à épauler les travailleur-es de l'organisme qui, plus souvent qu'autrement, apparaissaient débordés par les tâches à effectuer. Je me permis donc de donner un coup de main dans des tâches de nature manuelle n'ayant aucun lien direct avec la mission de l'organisme. Puis, au ménage et à la vaisselle j'ajoutai d'autres tâches presque aussi invisibles et n'ayant pas d'impact sur la relation qui pourrait être développée avec des répondant-es potentielles : relecture de communiqués, corrections d'articles du bulletin des membres, mise à jour des outils utilisés par l'organisme, photocopies de documents. J'aidai également à l'aménagement de la « salle d'attente » des locataires située dans le corridor du centre communautaire : sortie des chaises, du tableau, du chariot avec les publications sur le logement, lavage des chaises en prévention des punaises de lit, ainsi qu'à l'accueil des personnes venues rencontrer un-e intervenant-e. De plus, puisque je connaissais les pratiques et le fonctionnement de l'organisme, il m'était strictement impensable de me réfugier derrière un statut de chercheuse et de rester indifférente aux besoins auxquels j'étais confrontée. Je pris également l'habitude de répondre au téléphone, de relever les messages sur la boîte vocale et de faire des retours d'appel lorsque les circonstances me le permettaient.

Les choses se corsèrent du point de vue éthique et méthodologique lorsque je pris la décision de partager ponctuellement mes connaissances pratiques et théoriques

au cours des rencontres entre locataire et intervenant-e. La disposition du local, qui n'était en fait qu'une salle de classe réaménagée, favorisait une libre circulation des personnes et des propos échangés. Or, le taux de roulement élevé de stagiaires, d'étudiant-es et de travailleur-es temporaires dans l'organisme fit en sorte que ma connaissance des procédures, des lois et des réglementations en matière de louage résidentiel fut souvent plus riche, mais surtout plus juste que celle de l'intervenant-e en place. Je me permis donc, au besoin et au vol, de compléter certaines informations de nature juridique, de les rectifier ou de les corriger, ou encore de proposer des références vers des ouvrages de référence ou de la jurisprudence existante. Ce type d'échanges et d'obtention d'une seconde expertise entre collègues est très fréquent dans les groupes de défense de droits de personnes locataires.

Assumer pleinement ma posture de recherche

N'étant plus collègue mais bien chercheuse, j'étais bien au fait que je transgressai la frontière du travail de la recherche et qu'un tel comportement était des plus délicats. J'étais également préoccupée par les biais qui pouvaient être entraînés par mes ingérences sur mon terrain de recherche. Je choisis néanmoins d'opter pour cette posture participante et de l'assumer pleinement en fonction de deux critères que je considérai comme capitaux dans ma réflexion. Le premier de ces critères concernait les variables étudiées au cours de ma collecte de donnée : en aucun cas, la qualité de la rencontre avec l'intervenant-e ou la satisfaction de son déroulement n'était mesurée dans les entretiens que je menais. Cette information était par ailleurs clairement mentionnée aux répondant-es potentiels lorsque je les sollicitai. Le second critère interpelle le rôle de l'organisme communautaire où j'effectuai ma collecte de données : l'Association des Locataires de Villeray ne constituait pas, en tant qu'organisation, l'objet de ma recherche, mais agissait en tant que lieu me donnant accès à des répondant-es. Dans un monde idéal, je n'aurais pas eu à répondre au téléphone, à commander des dépliants manquants, ou encore à laver des chaises afin d'éviter des infestations de punaises de lit dans les locaux de l'organisme. J'avais toutefois choisi de recruter mes répondant-es à partir d'un organisme et c'était là la réalité de l'organisme.

Mon refus de me cantonner à mon rôle de chercheuse et de conserver une réserve devant les activités ou le quotidien de l'organisme où je recrutais des répondant-es renvoie à ma posture de recherche, qui elle, renvoie à ma vision du monde et à ma posture pour l'appréhender. Celle-ci revêt

une dimension existentielle et identitaire et est intimement liée à ma socialisation, ainsi qu'à mes ancrages théoriques et pratiques.[17] Il me fut difficile d'être indifférente aux besoins de fonctionnement de l'organisme notamment parce que l'équipe de travail en place était constituée d'anciens et possiblement de futurs collègues du milieu communautaire qui, en plus, étaient également des ami-es hors du contexte du travail. Elles et ils me considéraient comme l'une des leurs avant d'être une chercheuse, et je ne mis que peu de temps pour reconnaître que c'était probablement également mon cas. Je souhaitai également me sentir active pendant les périodes d'attente de ma collecte de données, alors pourquoi ne pas le faire en me rendant utile? Je connaissais les tâches à effectuer et j'avais la capacité de les effectuer de façon autonome. De plus, je connaissais les besoins du quartier et je ne savais rester de marbre devant les demandes d'aide et d'information des personnes locataires qui s'entassaient les unes à côté des autres dans le corridor transformé en salle d'attente alors que la liste des messages téléphoniques s'allongeait heure après heure. Certaines semaines, le contexte de collecte de données devint critique au point où je ne pouvais même plus réaliser d'entrevues avec les gens à leur sortie de l'organisme, car ils avaient souvent attendu plus de 90 minutes avant de rencontrer l'intervenant-e avec lequel ils avaient ensuite passés 30 ou 40 minutes. Ces personnes n'étaient évidemment plus disposées à m'offrir une autre heure de leur temps pour une entrevue non rémunérée qui n'allait pas régler leurs problèmes. Les dilemmes méthodologiques et éthiques auxquels je fus confrontée dépassèrent donc la question des réflexes d'une ancienne travailleuse ou de sentiment de culpabilité devant le débordement de l'équipe de travail.

Réflexions sur le choix de ma posture

En sociologie, la question de l'engagement du chercheur se posa traditionnellement sous l'angle de ses convictions et partis pris idéologiques et politiques en regard d'une norme de « neutralité axiologique » en vertu de laquelle un bon savant ne peut porter de jugements de valeur dans son travail.[18] Cette vision interpelle la notion de *wertfreiheit* proposée par Max Weber traduite aux États-Unis par le terme de « axiological neutrality » en 1949 et introduite dans la sociologie française en 1960 par « neutralité axiologique ». Or, tout chercheur est, avant d'être chercheur, un acteur social et un citoyen qui travaille à partir de sa vision du monde et de ses valeurs. Comme plusieurs chercheurs ayant adopté une perspective constructiviste,[18-21,25,27,28] j'entretins une profonde conviction selon laquelle prétendre à une « abstinence axiologique » relève de l'utopie, sinon de

l'illusion, puisque le simple choix d'un sujet de recherche constitue une forme de subjectivité et d'engagement. Portant généralement notre attention sur des domaines avec lesquels nous entretenons des affinités,[19] nous orientons nos choix de méthodes et de théories en fonction de nos origines sociales, de nos parcours de vie, et d'attachements à la fois sociaux et affectifs. Jamais neutre, notre rapport au monde transforme toute posture savante en posture politique.[20] Le dilemme n'est donc pas de choisir si nous voulons ou non faire de la recherche de façon engagée, mais bien de choisir de quel côté nous souhaitons siéger; à savoir celui des dominants ou des dominés [20,21].

C'est ainsi que dans mon expérience de recherche sur les rapports entre la santé et le logement dans un contexte conflictuel, je pris la décision de m'intéresser au point de vue des personnes locataires. Cette posture de valorisation du parti pris et de l'observation du bas, l'un des trois grands modèles types de recherche de l'objectivation en sciences sociales,[22] dérive d'une lecture marxiste et postule explicitement l'adoption d'un certain type de parti pris. Ce modèle soutient que plus les intérêts sociaux du chercheur sont nombreux, plus ils tendent à l'éloigner de la vérité, le rendant incapable de voir les choses telles qu'elles sont. Un regard partisan relayant le point de vue des désavantagés agirait alors comme un biais-anti-biais permettant d'exercer un contrepoids devant une perspective dominante. Le modèle de valorisation du parti pris et de l'observation du bas a été repris par le *feminist standpoint*, une perspective épistémologique féministe qui présente le point de vue des femmes dans le cadre d'une critique des rapports de domination basé sur le sexe. Le *feminist standpoint* défend l'idée que la réalité sera perçue différemment selon la situation matérielle où l'on se trouve puisque tout savoir reflète les intérêts et valeurs de groupes sociaux spécifiques construits dans un contexte social, politique, idéologique et historique particulier.[23] Or, un *standpoint* n'est pas qu'une position intéressée parce qu'elle est porteuse d'un biais; elle est intéressée parce qu'elle est engagée et comporte donc un rôle historique d'émancipation.[24]

Un tel modèle privilégie le regard de l'intérieur, les causalités d'interprétation et les données qualitatives.[22] Mes trois années passées au sein de groupes de défense de droit en logement, qui constituèrent en quelque sorte un « pré-terrain » très riche en contenu, me conduisirent à dresser une série d'observations concernant le profil et les besoins des personnes locataires. De façon générale, je constatai que les personnes locataires possédaient une méconnaissance du système juridique québécois. Plusieurs rapportèrent

un manque de confiance envers le système judiciaire, confièrent leur incompréhension de son fonctionnement, et rapportèrent être intimidés devant le langage juridique. Plusieurs personnes locataires possédaient également un faible niveau de littératie, de sorte que leurs capacités de lecture et d'écriture étaient insuffisantes pour comprendre ou répondre aux avis et autres documents légaux les liant à leur locateur. Ces observations me permirent d'identifier une série de difficultés qui contribuèrent à l'élaboration d'une hypothèse de travail selon laquelle les personnes locataires seraient structurellement défavorisées pour négocier des questions reliées à leur logement avec leur locateur.

En choisissant le côté des dominés, je m'éloignai des thèmes scientifiques issus des courants dominants de la recherche ainsi que des questions et problématiques rencontrant l'intérêt des dominants. Mon engagement du côté des dominés eut pour effet d'augmenter les exigences de rigueur à l'égard de la qualité de mes travaux,[25] car, la « défense pratique des dominés dans les rapports sociaux est associée à l'idée d'une incapacité des militants à construire des objets d'étude objectivables et à manier des méthodes objectivantes ».[26 p76] Or, ma connaissance du terrain facilita ma compréhension des enjeux et du vécu des répondant-es. Mes individualités me permirent d'accéder plus facilement au vécu de mes sujets, car mes « expériences du monde, appréhendées comme singulières, en réalité partagées », rendirent possible l'accès « à l'univers mental et affectif des autres »[27 p169] et conditionnèrent mon intelligence des problèmes à résoudre. La proximité que j'entretenais avec mon objet de recherche se révéla ainsi positive et bénéfique, car elle me donna accès à certains « privilèges » qui ne purent que contribuer à une analyse plus en profondeur de la problématique sur laquelle je travaillai. Une telle position me permit d'avoir une connaissance de l'intérieur des acteurs en matière du logement résidentiel, des problématiques vécues par les personnes locataires ainsi que des politiques et réglementations existantes. Elle facilita également mon accès à un terrain où effectuer mon échantillonnage et contribua fortement à ma compréhension du contexte général dans lequel s'inscrit ma problématique. Elle fut également décisive dans l'identification d'une méthodologie adaptée ainsi que dans la réflexion sur les critères d'exclusion de l'échantillonnage. De plus, ma familiarité avec la problématique me servit pour pallier le nombre limité de connaissances concernant les déterminants de la santé psychologique des personnes locataires puisque les études existantes ne portaient que sur les liens entre les mauvaises conditions de logement et les

problèmes respiratoires, ou encore que sur l'impact du design résidentiel, de l'emplacement et le type des logements, du surpeuplement ou de la température de l'air ambiant sur la satisfaction vis-à-vis le logement occupé.[4]

Enfin, en privilégiant une approche narrative afin que les répondant-es puissent se raconter et construire le sens expérientiel et symbolique de leur vécu locatif conflictuel, je m'aventurai sur le terrain de l'entretien compréhensif. [] Afin de réduire les biais et de m'assurer que les résultats obtenus soient bien ceux exprimés par les participant-es et non l'occasion de faire valoir mes propres points de vue, j'aurais pu travailler à partir d'un questionnaire standardisé ou introduire une tierce personne pour la conduite des entretiens. Cet effacement de mon individualité aurait éliminé, soit, des biais, mais en auraient introduit d'autres par l'ajout d'une autre interviewer ou aurait reproduit des mécanismes exclusifs et réducteurs dans la recherche. L'entretien impersonnel, qui repose sur l'aseptisation de toute influence de l'interviewer sur la personne répondante, ne peut prétendre être la seule méthode sérieuse disponible, car elle ne représente qu'une manière particulière de conduire les entretiens adaptée à certains contextes et dont la preuve de l'efficacité reste à faire. [28 p20] Au contraire, ma sensibilité aux enjeux et à la réalité des personnes locataires présenta l'avantage de rompre la hiérarchie et de mettre les personnes répondantes en confiance, ce qui me permit d'obtenir des données plus riches et signifiantes et contribua à une analyse plus sophistiquée de la problématique à l'étude.

Conclusion

Adoptant un standpoint assumé, je décidai de consacrer ma thèse doctorale sur la question de la souffrance et du mal-être des personnes locataires enlisées dans un conflit locatif, un terrain dans et envers lequel j'étais engagée. Ma proximité avec mon objet de recherche suscita des questionnements sur les imbrications possibles entre mes expériences et mes valeurs dans la conception de la problématique de recherche et dans mes choix théoriques et méthodologiques. Ma capacité de faire de la recherche sur le thème du logement fut également écorchée et interrogée à maintes reprises, suite à quoi mes identités d'intervenante, de chercheuse, de locataire du quartier et de citoyenne furent définies comme étant irréconciliables avec celle d'un « vrai chercheur ».

L'engagement n'est pas l'ennemi de la rigueur scientifique. Cette dernière exige non pas de nier sa propre subjectivité, mais bien de la reconnaître et de la nommer, deux étapes trop souvent laissées pour-compte. La façon d'appréhender un objet de recherche et de le construire s'accompagne

d'enjeux identitaires importants puisque le chercheur, de par son activité de recherche ne peut être neutre : « soit il maintient l'ordre établi, soit il s'engage pour et dans le changement ».[29 p7] Je choisis la seconde option. En partageant mon expérience de chercheuse, j'espère avoir contribué à démystifier le quotidien du chercheur engagé et démontré qu'il est possible de s'engager dans la production de connaissances tout en s'impliquant dans des luttes sociales qui revendiquent une société plus juste et égalitaire. Je me dois toutefois de m'assurer que les connaissances que je contribue à produire soient significatives et signifiantes pour les personnes et les organisations et qu'elles concourent à la stimulation d'une participation individuelle et collective en se constituant comme fondement du changement social.[25] Ma rigueur suppose également un questionnement permanent entre ma représentation scientifique de la réalité et le réel lui-même.

Références

1. Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, 1986.
2. Organisation Mondiale de la Santé. Santé et logement : principes directeurs. France : OMS, 1989.
3. Hwang S, Fuller-Thomson E, Hulchanski JD, Bryant T, Habib Y, Regoeczi W. Housing and population health: a review of the literature. Centre for Applied Social Research, Faculty of Social Work, University of Toronto. 1999.
4. Moloughney B. Le logement et la santé de la population : L'état des connaissances scientifiques actuelles. Initiative sur la santé de la population canadienne, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2004.
5. Weber M. Science as a Vocation. In : Gerth H.H. et Mills C.W (éd.). From Max Weber: Essays in Sociology. New York: Galaxy Book, 1922.
6. Schutz, A. Le chercheur et le quotidien. Paris : Méridiens Klincksieck, 1987
7. René J-F, Panet-Rayond J. Faut-il brûler les pancartes? Le mouvement populaire aujourd'hui. Montréal : ACEF du centre de Montréal et journal La Criée, 1984.
8. Milot P. Rapport de l'enquête du comité de direction auprès des groupes membres du regroupement pour le gel des loyers. Regroupement pour le gel des loyers; 1979.
9. René J-F, Panet-Rayond J. Faut-il brûler les pancartes? Le mouvement populaire aujourd'hui. Montréal : ACEF du centre de Montréal et journal La Criée, 1984.
10. Duval M, Fontaine A, Fournier D, Garon S, J-F. René. Les organismes communautaires au Québec : pratiques et enjeux, Montréal : Chenelière Éducation, 2005.
11. Ce chiffre est tiré des sites Internet du RCLALQ et du FRAPRU consultés le 3 juin 2013. Bien que ces listes puissent être incomplètes, nous vous invitons à les consulter à <http://www.rclalq.qc.ca/index.php?z=21> et <http://frapru.qc.ca/?-Liste-des-membres->.
12. Ville de Montréal. Profil statistique en habitation de la ville de Montréal. Direction de l'habitation de la Ville de Montréal, 2009
13. Bourque D, Comeau Y, Favreau L, Fréchette L. L'organisation communautaire au Québec : Mise en perspective des principales approches stratégiques d'intervention. In : Bourque L et al. (éd.). L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique. Québec : PUQ, 2007; 3-19.
14. Shragge E. Action communautaire : dérives et possibles, Montréal : Écosociété, 2006
15. Association des locataires de Villeray. Rapport annuel 2012-2013
16. Elias N. Engagement et distanciation. France : Fayard, 1993.
17. Dayer C. Élaborer sa posture à travers la thèse. In : M. Hunsmann et S. Kapp (éd). Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales. France : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, 2013, 87-103.
18. Naudier D. et M. Simonet. Introduction. In : Naudier D. et Simonet M. (éd.). Des sociologues sans qualités? Pratiques de recherche et engagements. Paris : La découverte, 2011; 5-21.
19. Lelubre M. La posture du chercheur, un engagement individuel et sociétal. Recherches qualitatives, Hors-Série 2013;14:15-28.
20. Bensa A. Ethnographie et engagement politique en Nouvelle-Calédonie. In : Naudier D. et Simonet M. (éd.). Des sociologues sans qualités? Pratiques de recherche et engagements. Paris : La découverte, 2011; 44-61.
21. Becker HS. Whose side are we on? Social Problems 1967; 14, 3: 239-247.
22. Pires A. De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. In: Poupard, et al. (éd). La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 1997;3-54.

23. Tickner JA. Gendering World Politics. New York: Columbia University Press, 2001.
24. Hartsock N. The Feminist Standpoint: Developing the Ground for a Specifically Historical Materialism. In: Harding, S. et Hintikka, M.B. (éd.) Discovering Reality, 1983; 283-310.
25. Thébaud-Mony A. Recherche engagée et rigueur méthodologique. À propos de la recherche sur les cancers professionnels. In : Naudier D. et Simonet M. (éd.). Des sociologues sans qualités? Pratiques de recherche et engagements. Paris : La découverte, 2011; 351-31.
26. Devreux AM. Féminisme et syndicalisme : peut-on objectiver le savoir militant? In : Naudier D. et Simonet M. (éd.). Des sociologues sans qualités? Pratiques de recherche et engagements. Paris : La découverte, 2011; 62-79.
27. Bizeul D. L'expérience du sociologue comme voie d'accès au monde des autres. In : Naudier D. et Simonet M. (éd.). Des sociologues sans qualités? Pratiques de recherche et engagements. Paris : La découverte, 2011; 169-185.
28. Kafumann JC. L'entretien compréhensif. Paris : Armand Colin, 2011
29. Anadón M. La recherche sociale et l'engagement du chercheur qualitatif : défis du présent. Recherches qualitatives 2013; Hors-Série, 14:5-14.

Remerciements

L'auteure remercie le Conseil de Recherche en Sciences Humaines pour l'appui financier accordé dans le cadre de ses études doctorales.

Pour contacter l'auteure:

*Geneviève Breault
Doctorante en santé et société
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-Ville
Montréal, Québec, H3C 3P8
Canada
Courriel: breault.genevieve.3@courrier.uqam.ca*

3

Résumé

Les auteurs proposent, dans une réflexion relative à la recherche en contexte de discipline professionnelle, une grille d'analyse révélant trois types idéaux de postures du chercheur, dans ses rapports au militantisme. Sous la première posture, la recherche et le militantisme sont perçus comme des sphères distinctes et étanches pouvant éventuellement se croiser, dans des circonstances délimitées. Dans la posture avec le militantisme, les frontières sont perméables. Le chercheur vise alors à comprendre, à produire des connaissances et à agir, dans un mouvement d'interrelations entre la recherche et le militantisme. Enfin, la posture contre le militantisme révèle les tensions entre la recherche et le militantisme, en tant qu'entités irréconciliables. L'analyse réflexive du parcours des auteurs évoquent les enjeux et les défis de ces postures et leurs ramifications au plan méthodologique et théorique.

Mots clés discipline, militantisme, posture, profession, recherche

Les postures du chercheur dans ses rapports au militantisme : brèves incursions dans la recherche en droit et en sciences infirmières

CHRISTINE VÉZINA & MARILOU GAGNON

Introduction

Ce texte s'inscrit dans les suites d'un colloque sur la recherche et le militantisme s'étant tenu lors du 81^e congrès annuel de l'ACFAS en mai 2013^a. Il s'appuie, en partie, sur les échanges stimulants qui ont pris forme à cette occasion. Il vise, de plus, à offrir une contribution théorique à la problématique des rapports entre la recherche et le militantisme, lesquels présentent des affinités particulières en contexte de discipline professionnelle, en raison notamment des implications pratiques de ces disciplines. Pensons par exemple aux analyses juridiques récentes

réalisées sur le thème de la répression policière qui ont structuré les revendications judiciaires et politiques des associations de défense de droits civils ou aux réflexions sur la mobilisation des infirmières et infirmier dans la foulée du printemps érable.^b Ainsi, ce texte propose un cadre analytique original pour explorer la question des rapports entre la recherche et le militantisme se déclinant en 3 postures du chercheur : *face au militantisme*, *avec le militantisme* et *contre le militantisme*. Bien qu'exploratoire, l'analyse développée dans les champs disciplinaires des sciences infirmières et du droit témoigne de la portée heuristique du modèle théorique et invite à poursuivre la réflexion au prisme de chacune des 3 postures.

Recherche et militantisme : quelques éléments de définitions

Bien que la présente réflexion s'articule autour des notions de recherche et de militantisme, nous souhaitons, d'entrée de jeu, préciser que certains thèmes mériteraient aussi d'être transposés à l'enseignement dans les milieux universitaires.

Nous ne pourrions malheureusement, dans ces pages, aborder la notion de pédagogie militante mais souhaitons attirer l'attention du lecteur vers les travaux de Robert Huish[1,2] qui décrit la salle de classe comme un terrain fertile pour la réflexion critique, la prise de position et l'action politique. Ses travaux rejoignent nos préoccupations, notamment en ce qui a trait à l'éthique pédagogique dans nos disciplines professionnelles respectives. Nous estimons en effet que le militantisme peut non seulement être une activité du chercheur, étant donné ses connaissances, les liens qu'il entretient avec son objet de recherche, et son rapport aux participants, aux acteurs de terrain et aux structures sociales, mais aussi du pédagogue, dans son rapport avec les étudiants, en milieu universitaire.

Quant aux liens entre la recherche et le militantisme, il nous semble fondamental, avant de s'y intéresser de plus près, d'en dégager les composantes principales, dans un effort de définition essentiel à la compréhension des enjeux que nous abordons dans ce texte. Ces clarifications nous permettront par la suite de démontrer en quoi le fait de penser les liens entre la recherche et le militantisme dans un contexte de discipline professionnelle, telles les sciences infirmières et le droit présente un intérêt particulier. Ainsi, tout en reconnaissant que la recherche puisse se réaliser dans d'autres enceintes que dans les murs de l'université, nous limitons, aux fins de notre réflexion, notre définition de la recherche à celle réalisée par les chercheurs affiliés à des établissements universitaires, qu'ils soient ou non professeurs et par les étudiants des cycles supérieures. Cette recherche peut être ou non subventionnée et reposer sur toute forme de méthodologie, y compris par exemple, les approches classiques en droit de repérage des sources et les analyses discursives qu'elles soient a priori critiques ou non.

Au plan du militantisme, nous adoptons une définition qui s'éloigne de la notion polysémique du « chercheur engagé » qui, tantôt, désigne l'engagement du chercheur à l'égard des personnes et des communautés constituant le terrain d'étude à travers le recours à des méthodologies qualitatives[3,4] et/ou participatives[5] ou qui, à l'occasion, prend parole en signant un article d'opinion dans un quotidien en présentant un point de vue critique. Bien qu'il soit possible de voir ces formes d'engagement présentes chez le chercheur militant, il nous semble primordial, en nous ancrant à la définition de Randy Shaw de définir le militantisme par deux balises principales. Premièrement, celle de l'action sociale pratique et deuxièmement, celle de l'engagement en faveur d'une cause, laquelle révèle les relations de pouvoir en place. Ce militantisme peut s'exercer tant chez les mouvements de gauche que de droite [1] et chercher à contester le pouvoir en

place ou encore à en supporter les forces hégémoniques.[7]

Aux fins de notre réflexion, nous nous concentrons sur les activités de militantisme qui s'attaquent aux rapports de pouvoir, défient le statu quo et mettent en lumière les problèmes sociaux les plus criants comme la précarisation, la marginalisation, la stigmatisation, la criminalisation et la discrimination, pour n'en nommer que quelques-uns. C'est dans cet esprit que nous nous intéressons également aux activités de militantisme qui revendiquent des changements et proposent des solutions par le biais de stratégies et de moyens d'action protéiformes, pouvant ou non englober le recours au droit en tant qu'outil offensif ou défensif, selon le cas. L'activisme (*activism*), tel que défini par Huish,[1] est « compris comme un processus d'appropriation de l'espace et des lieux d'interaction avec les structures de pouvoir ». L'activisme est donc considéré comme une forme plus active du militantisme qui fait appel à des stratégies de mobilisation, de protestation et de contestation dans des espaces publics, incluant les espaces physiques et virtuels.[1]

Recherche et militantisme dans le contexte de disciplines professionnelles

Le présent texte soulève des questions qui interrogent, fondamentalement, tout rapport entre la recherche et le militantisme. Mais puisqu'en contexte de discipline professionnelle, ces interrogations connaissent une texture particulière en raison des implications pratiques et instrumentales qui les sous-tendent et du positionnement réflexif qu'elles induisent à l'endroit des professions elles-mêmes, nous choisissons d'y circonscrire nos propos. À cette fin, le droit et les sciences infirmières formeront notre terrain d'analyse. En plus de présenter certains points communs au plan de leur identité disciplinaire, elles peuvent toutes deux, entretenir certaines affinités et distances avec le militantisme.

Bien qu'il puisse y avoir encore matière à développements,[8] les sciences infirmières et le droit sont des disciplines scientifiques bénéficiant toutes deux d'un niveau certain d'institutionnalisation universitaire. Ce statut, acquis dans les suites de profondes transformations de ces disciplines[9,10] et qui cristallise toute la pertinence des questions épistémologiques, théoriques et méthodologiques qui leur sont propres, se juxtapose à celui, initialement exclusif, de discipline professionnelle. Cette texture hybride révèle « une tension entre formation professionnelle et formation « désintéressée »[11] et donne lieu à des disciplines universitaires ouvertes sur les pratiques professionnelles, tant au plan technique des besoins de formation, que dans des perspectives éthiques, déontologiques et sociales. Tout en

reconnaissant toute la pertinence théorique de ces disciplines, c'est à leur dimension de discipline professionnelle que nous intéressons ici.

Les disciplines professionnelles se distinguent des disciplines théoriques, telles que la sociologie, la biologie et la philosophie, par la relation étroite qui existe entre leur domaine d'investigation (ou domaine d'intérêt) et leurs différents champs de pratique professionnelle.[12] En ayant comme point de départ « leur perspective et leurs propres processus de réflexion, de conceptualisation et de recherche, les disciplines professionnelles développent des connaissances qui servent à définir et à guider les activités dans [ces] champs de pratiques ».[13] Squires affirme que les disciplines professionnelles, telles que le droit, la médecine, les sciences infirmières, l'architecture, l'éducation et le génie, ont en commun trois caractéristiques.[14] Elles se démarquent par leur fonction « instrumentale », c'est-à-dire par leur capacité à produire des résultats (p.ex., construction d'un pont, conception architecturale d'un immeuble, production d'un logiciel, etc.) et des effets concrets (p.ex., prévenir la maladie, recouvrer la santé, remédier aux injustices, favoriser l'apprentissage, etc.).[13] Les questions de recherche auxquelles s'intéressent ces disciplines sont donc intimement liées à cette fonction qui suppose une relation étroite entre les besoins sociaux, les champs de pratique professionnelle et les savoirs empiriques à développer.[11]

Les disciplines professionnelles se démarquent également par l'étude de phénomènes qui n'existent pas en vase clos mais qui se situent plutôt au croisement de dimensions contextuelles, temporelles, situationnelles, interpersonnelles et professionnelles.[13] Elles doivent donc tenir compte de la complexité et du « désordre » (ou « *messiness* ») intrinsèques à ces phénomènes tant au niveau de la recherche que de la pratique professionnelle.[13] Finalement, les disciplines professionnelles s'intéressent aux savoirs qui sont à la base de la pratique professionnelle, aux actions qui rendent leur contribution importante socialement ainsi qu'aux processus permettant de produire certains résultats et effets escomptés tels que décrits plus tôt.[13] C'est en partie grâce à la pratique professionnelle que ces disciplines sont en mesure de dégager des questions de recherche qui abondent dans ce sens. Mais cette vision de la pratique professionnelle au service de la recherche soulève de nombreux questionnements : après tout, ne risque-t-on pas de confiner la recherche aux besoins « pratiques » de l'activité professionnelle? Or, nous estimons qu'une vision plus large de la pratique professionnelle est primordiale afin d'appréhender autrement la recherche issue de disciplines professionnelles. Notons ici que la pratique

professionnelle ne peut se résumer au « savoir-faire » mais doit plutôt faire état du rôle social des professionnels, des responsabilités à la fois professionnelles et déontologiques de ces derniers et de leur engagement à l'égard de personnes, de groupes, de communautés et de populations qui sont en situation de précarité, de marginalité et d'injustice.

En outre, cette vision permet de redéfinir la recherche dans le contexte de disciplines professionnelles comme un espace de résistances multiples que celles-ci soient pratiques, pédagogiques, scientifiques ou politiques. Elle permet également de réfléchir à la posture du chercheur au sein même de ces disciplines – une posture qui se caractérise par « un double engagement sur un terrain professionnel et dans la recherche ».[15] C'est donc cette vision de la discipline professionnelle, que nous privilégierons dans le cadre de cette analyse, en nous concentrant, tel qu'annoncé plus haut, sur les disciplines du droit et des sciences infirmières. Bien que différentes, ces disciplines présentent des similitudes au niveau des liens qu'elles entretiennent respectivement avec l'idée de justice au sens large du terme. Que ce soit sous la forme de la critique des lois, des politiques publiques et institutionnelles et des pratiques portant atteinte aux droits fondamentaux des citoyens ou sous celle de pratiques professionnelles destinées à concrétiser ces droits, tels le droit d'avoir accès à des soins sans discrimination, le droit à l'information et le droit à la vie privée, les sciences infirmières et le droit peuvent présenter des affinités de sens, de valeurs et d'actions avec le militantisme. En même temps, les enjeux de pouvoir qui traversent ces disciplines peuvent tout autant donner lieu à des rapports parfois distants et ambigus avec le militantisme. Ce paradoxe nous semble riche à explorer au prisme des paramètres analytiques que nous développons dans le présent texte.

Paramètres analytiques

Aux fins de la présente réflexion, nous proposons de recourir à une grille analytique qui propose trois types idéaux de posture du chercheur militant. Cette grille, qui prend ses sources dans des travaux réalisés en sociologie du droit et dont nous nous inspirons librement, permet, lorsque adaptée à notre problématique, de capter et de comprendre trois formes de rapports entre la recherche et le militantisme.

Les paramètres analytiques d'Ewick et Silbey

Dans le cadre de notre démarche nous nous inspirons des 3 figures développées par Patricia Ewick et Susan S. Silbey dans leurs travaux relatifs à la conscience du droit,[16] pour les transposer et les adapter en toute liberté, au contexte de

l'étude des rapports entre la recherche et le militantisme. Ces 3 formes de conscience du droit nous semblent particulièrement riches car en exprimant des manières de participer à la construction de la légalité,[17] ce sont des rapports entre le social et la légalité qu'elles mettent en forme. Et c'est cette idée de rapport entre deux entités qui nous interpelle.

Le premier de ces rapports met en lumière l'individu, dans sa vie quotidienne, *face au droit*. [15] Sous ce schème, le droit est perçu comme étant objectif, impartial et encadrant la vie quotidienne sans être présent en son sein. Le droit est alors compris comme une ressource réifiée et si l'individu décide d'y avoir recours, via les canaux formels prévus à cet effet, il perçoit cette action comme un geste de rupture par rapport à la normalité des rapports de la vie quotidienne. [18] Le second, marqué par la figure de l'individu *avec le droit*, [19] renvoie à un rapport au droit appréhendé tel un jeu, un terrain délimité où des stratégies sont susceptibles de se déployer, en fonction des intérêts et valeurs, pour atteindre des objectifs. Sous cet angle, les règles sont perçues comme entourant les gens qui ont le pouvoir de les saisir, de les changer et d'en créer de nouvelles. La distance entre les individus et le droit est beaucoup moins perceptible, les frontières sont perméables [20] et le droit apparaît comme opérant « simultanément avec les événements et les activités courantes » (traduction libre). [21] Ici, ce n'est pas le droit qui encadre la réalité mais bien l'inverse. [22] Enfin, le dernier type de conscience du droit illustre un rapport de résistance au droit. L'individu est alors *contre le droit*. [23] Sous ce prisme, le droit entoure les individus et impose son pouvoir dans la vie de tous les jours sans que les individus eux-mêmes ne puissent le maintenir à une certaine distance. Face à ces situations, les individus, animés par un sentiment de justice, peuvent avoir recours à des stratagèmes de la vie quotidienne pour échapper à l'emprise du droit ou pour trouver, à l'occasion, un répit.

Les paramètres analytiques adaptés pour une lecture du rapport entre recherche et militantisme

Tout en reconnaissant que la typologie d'Ewick et Silbey a été conçue à des fins propres à la sociologie du droit, nous la jugeons inspirante, non pas pour importer le modèle d'une discipline à une autre, mais parce que les 3 figures qu'elle met en lumière permettent, comme nous l'avons déjà évoqué, d'exprimer de façon claire et imagée des formes de relations. Et puisque, dans le cadre de la présente démarche, nous visons précisément à comprendre les relations entre recherche et militantisme, nous nous inspirons librement des travaux d'Ewick et Silbey pour proposer 3 formes de rapports

entre la recherche et le militantisme, que nous désignons comme 3 positionnements du chercheur à l'endroit du militantisme. À cette fin, nous reprenons chacune des formes de conscience du droit en les dégageant du contenu substantif duquel elles ont vu le jour pour leur faire prendre racine dans un nouveau terrain. L'exercice consiste alors à extirper certaines caractéristiques de chacune de ces figures pour les transposer dans notre champ de réflexion, le tout, en s'octroyant une marge de liberté suffisante pour faire évoluer les concepts dans le sens de notre démarche. Ce faisant, nous nous trouvons à bâtir une nouvelle structure analytique composée de trois pôles.

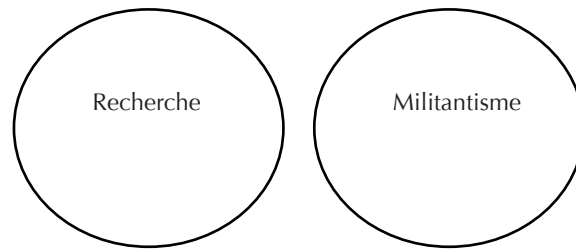
Sous le premier pôle, les caractéristiques dominantes évoquent l'existence de deux sphères distinctes aux frontières plutôt étanches où l'une surplombe l'autre. Si des contacts sont possibles, ils doivent, pour se concrétiser, émerger de procédures délimitées. Sous le second pôle, les principaux traits laissent transparaître l'idée d'interrelations entre les deux sphères, de participation et d'échanges. Enfin, sous le dernier pôle, c'est l'idée de la résistance qui domine. Pensés à la lumière de la problématique des rapports entre recherche et militantisme, ces paramètres analytiques nous incitent à formuler l'hypothèse qu'il existe trois formes de rapport entre la recherche et le militantisme. Une première, qui exprime la figure du chercheur *face au militantisme*. Une deuxième, qui met en scène celle du chercheur *avec le militantisme* et enfin, une troisième, marquée par l'idée du chercheur *contre le militantisme*.

Entre « neutralité », engagement et résistance : les trois postures du chercheur dans ses rapports au militantisme

Que ce soit *face au militantisme*, *avec le militantisme*, ou *contre le militantisme*, chacune des postures - qui renvoie au positionnement, explicite ou implicite, du chercheur à l'endroit du militantisme - peut être marquée par une certaine gradation du niveau de rapport au militantisme. Signalons également que ces postures expriment une relation entre le chercheur et le militantisme, ce qui renvoie à une dynamique et non, en soi, à un statut. Cette distinction est importante à faire puisqu'elle implique qu'un chercheur engagé, à certains égards, dans des activités de militantisme puisse, en raison de nombreux facteurs, réaliser des recherches n'ayant aucun ou peu de lien avec ces activités militantes et ainsi, voire sa posture varier de temps à autre.

Cela soulève la question de savoir si une personne qui, par exemple, est d'abord engagée dans des activités militantes et qui, ultérieurement, intègre le monde de la recherche peut

Figure A – Face au militantisme



se situer dans la posture du chercheur *face au militantisme* ou est-ce que son lien initial avec le militantisme le place d'entrée de jeu sous la figure du chercheur avec le militantisme ? La même question se pose pour un chercheur qui s'engage en cours ou dans les suites de ses recherches dans des activités militantes. Pour répondre à cette question il semble fondamental de distinguer a priori toute causalité entre parcours de vie du chercheur et rapport à la recherche. Il est indéniable que le chercheur se définit au prisme de son vécu personnel mais cette considération, fondamentalement épistémologique, n'est pas unique aux chercheurs ayant été engagés dans des activités militantes. Elle se pose avec la même acuité pour tout chercheur, qu'il ait été ou soit engagé dans des activités militantes, dans la fonction publique ou auprès d'entreprises privées. En partant de la prémisse que tout chercheur est socio-historiquement situé, le militant devenu chercheur ou le chercheur devenu militant demeure libre de déterminer, dans le cadre de ses travaux, s'il souhaite ou non entretenir des rapports avec le militantisme ainsi que, le cas échéant, les formes de ces rapports. Ainsi, le chercheur se libère de devoir endosser une fois et pour toujours un rapport définitif au militantisme.

Face au militantisme

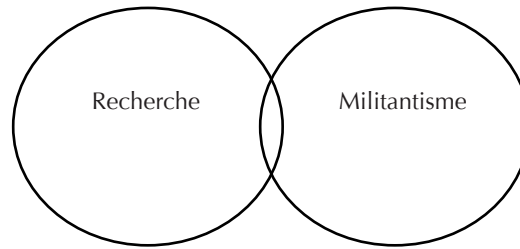
La posture du chercheur *face au militantisme* trouve des ramifications dans le paradigme moderne de la recherche scientifique, caractérisé par le dogme de la neutralité axiologique.[24] Ainsi, au plan épistémologique, la recherche est comprise dans son acception « conventionnelle », [25] comme un processus rigoureux, neutre, objectif, impartial qui se déroule dans l'univers académique et qui produit un savoir « au service des cercles scientifiques qui s'autoévaluent ». [25] Sous cette vision, la recherche surplombe le social, elle en est détachée, pour mieux le comprendre de manière théorique et objective et elle cultive une distance à son endroit. Pour se faire, elle s'enferme dans des théories et des concepts qui « chosifient l'Autre » [26] dans le but de construire des objets qui peuvent être compris à travers la connaissance scientifique. [27] Le chercheur

est celui qui sait, « l'expert », [27] face au « néophyte », qu'est le citoyen, l'usager, le praticien ou autre. [27] Ainsi pensée, la recherche est conçue et vécue comme étant une sphère séparée du militantisme. Au plan ontologique, le militantisme, apparaît comme une activité qui se situe à l'extérieur de la recherche, différente en essence, en raison de son action, de sa subjectivité et de ses visées politiques. La frontière entre ces deux mondes apparaît dès lors plutôt étanche.

Dans cette configuration, il est possible que le chercheur n'ait jamais à croiser sa trajectoire avec celle du militantisme. Mais en raison de certains facteurs, il n'est pas exclu que sa « neutralité » devienne « engagée », [28] qu'il se trouve, dans certaines circonstances, dans une zone de contact avec le militantisme. Ses travaux peuvent, par exemple, être utilisés à des fins d'information et de formation par des militants qui cherchent à comprendre certains sujets complexes pertinents à leur démarche. C'est ce que Einich décrit comme une forme d'intercompréhension entre militantisme et recherche. [28] Les rapports entre la recherche biomédicale et le militantisme dans le domaine du VIH/sida prennent souvent cette forme. On retrouve d'autres exemples similaires dans le domaine de la santé et des droits de la personne où des militants s'approprient la recherche pour orienter leurs actions, pour appuyer leurs revendications et pour dénoncer des lacunes, des inégalités ou des injustices. Ce sont alors, les militants, ou le chercheur, selon le cas, qui initie le contact pour des raisons pragmatiques. Pour comprendre, par exemple, les effets bénéfiques et néfastes d'un traitement expérimental à l'étude ou encore, pour connaître le nombre de femmes qui font partie du dernier essai clinique ou même, pour remettre en question des lignes directrices, des protocoles, des politiques de couverture des médicaments ou des pratiques cliniques parfois désuètes. Le chercheur n'a pas à alors à orienter autrement l'objectif de sa démarche scientifique.

La posture *face au militantisme* est intimement liée à l'intériorisation, [29] chez les chercheurs, des postulats post-positivistes tels que décrit par Guba et Lincoln [23] qui renvoient à un idéal d'objectivité en recherche et

Figure B – Avec le militantisme



à un processus de recherche dépourvu des valeurs du chercheur – que ces dernières soient de nature militantes ou non. Mais dans la mesure où ces postulats font l’objet de questionnements et de remises en cause sérieuses[30] et que des travaux se réalisent en s’ancrant dans un autre paradigme qui postule, quant à lui, l’impossibilité de l’objectivité et de la neutralité idéologique ou axiologique, il nous semble pertinent de considérer l’influence de cette démarche sur la posture du chercheur *face au militantisme*. Autrement dit, nous nous demandons si le fait, pour un chercheur, d’adhérer à un autre paradigme de recherche peut modifier intrinsèquement son rapport au militantisme? Sans avancer de réponse définitive, cette ouverture réflexive du chercheur laisse à tout le moins envisager une érosion de l’étanchéité de la frontière entre, plus généralement, la recherche et le social, et éventuellement, de manière plus spécifique, entre la recherche et le militantisme, dans la mesure où il existe des affinités entre ces paradigmes, les valeurs du chercheur, sa vision du monde et celle mise de l’avant par les militants. Cette érosion peut favoriser les contacts, susceptibles d’être initiés de parts et d’autres dans des circonstances particulières. Cela étant, même s’ils peuvent être facilités par un paradigme autre que le post-positivisme, les contacts demeurent, sous la figure du chercheur *face au militantisme*, une rencontre entre deux mondes distincts qui au plus, laissera le monde scientifique offrir un « accompagnement éclairé »[31] au militantisme.

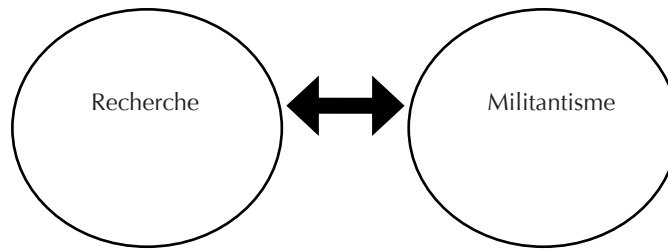
Avec le militantisme

Cette posture du chercheur *avec le militantisme* sous-entend, à sa base même une perméabilité de la frontière que l’on imagine séparer la recherche et le militantisme. Ici, plutôt que d’être distincte du militantisme, la recherche s’inspire de problématiques nécessitant une perspective « critique », se manifeste comme une opportunité de remettre en question, de critiquer, de changer, de transformer, et se mobilise ainsi, en partant d’un positionnement épistémologique et méthodologique qui se veut propice à l’action. Dans ce type de démarche, le chercheur est mobilisé par l’envie de

« comprendre et agir »[32] et son intention de produire des connaissances nouvelles est marquée par un engagement militant. Sous cette figure, le choix du sujet, la formulation des questions de recherche,[33] la contextualisation du projet et les liens que le chercheur entretient avec les réalités du terrain se trouvent, dès le départ, colorés par les enjeux sociopolitiques propres à la sphère militante en présence. Le chercheur peut alors alimenter, par ses travaux, des stratégies déjà en place où proposer de nouvelles orientations militantes. À l’inverse, la sphère militante peut venir cadrer les paramètres de la recherche en influençant, par exemple, le choix des théories et des méthodologies mobilisées et, définitivement, les stratégies de diffusion des résultats et la façon dont les résultats seront mis en pratique.

À son niveau le plus fort, la posture du chercheur *avec le militantisme* renvoie aux cas de figure où un chercheur, déjà engagé au plan sociopolitique réalise, avec sa communauté de militance, un projet de recherche participative englobant notamment, de l’observation participante.[34] Dans un tel scénario, le chercheur, tout en maintenant son rôle et en demeurant soumis à ses propres exigences académiques, devient militant et les militants, tout en restant eux-mêmes, deviennent chercheurs. Ce type de recherche illustre l’idée d’une coresponsabilité égalitaire, d’une solidarité à l’égard de la recherche et de la démarche militante et d’une dilution de la frontière entre les deux sphères. Mais, avec la pluralité des approches méthodologiques et des associations de toutes sortes, se dégage également d’autres rapports entre la recherche et le militantisme. Par exemple, le chercheur pourrait tenter de comprendre, décrire et expliquer un phénomène vécu ou rapporté par sa communauté de militance. Dans ce type de situation, le chercheur peut se servir de la recherche pour répondre à un besoin de cette communauté sans que les militants deviennent eux-mêmes chercheurs. Cette forme alternative de recherche militante repose sur la création d’alliances souvent insoupçonnées entre le chercheur et des regroupements de militants qui sont moins connus ou qui ont des ressources limitées.

Figure C – Contre le militantisme



La posture du chercheur avec le militantisme est étroitement lié à une liberté de parole reconnue aux universitaires et implique le devoir exigeant, et souvent risqué, de prendre la parole à titre individuel ou au nom de groupes, d'organismes ou d'une cause sociale [35]. Se trouve, au cœur de cette figure le besoin d'une pleine et entière reconnaissance du principe de liberté académique qui doit comprendre, en son sein, un espace permettant au chercheur de s'impliquer dans les activités militantes. Le chercheur peut aussi, pour des raisons stratégiques diverses,[36] agir dans l'ombre.[37] Dans tous les cas, le moteur de son action est celui des intérêts collectifs en présence. Comme en fait état Fontan, qui évoque dans ces travaux une forme de « militantisme universitaire », [36,38] le groupe de chercheurs se trouvant dans cette posture est « fort hétérogène ». [36] Cette hétérogénéité découle, entre autres, de l'intensité du lien qui existe entre le chercheur et le militantisme, lequel peut, à un certain point, soulever certaines questions relatives à la distanciation critique. « La force du lien entre l'intellectuel engagé et les acteurs concernés limite ou empêche la distanciation critique. La nature et l'intensité des liens tissés montrent une diversité de cas de figure où, à l'extrême, l'universitaire peut en arriver à quitter son alma mater d'attache pour s'intégrer à la communauté défendue ». [39]

Contre le militantisme

Cette posture met en lumière le conflit, non pas entre chercheurs qui adhèrent consciemment ou non à l'une ou l'autre des postures, mais bien celui entre la recherche et le militantisme qui existe de manière diffuse ou affirmée dans le milieu universitaire et qui trouve, une explication rationnelle dans le paradigme de la neutralité axiologique et de l'objectivité, tel que nous en avons déjà fait état ci-haut. Cette tension [40] peut contribuer à une certaine dévalorisation, par les pairs, des travaux du chercheur militant, tel que le signale Francis Dupuy Déry : « [I]une des problématiques, c'est que les pairs tendent à penser que nos travaux sont du niveau du billet que l'on a signé dans tel journal ou de l'intervention de 3 minutes à la radio ». [39] Cette situation

révèle l'existence de perceptions défavorables, voire même stigmatisantes, à l'endroit des chercheurs qui s'associent à des mouvements et des regroupements qui s'attaquent aux situations de précarité, de marginalité et d'injustice dans nos sociétés actuelles. Car comme le souligne avec justesse Gagnon et Holmes, la sphère universitaire est elle-même stratifiée par des normes scientifiques, des discours dominants, et des technologies politiques diverses (promesse de subventions, alignements avec les priorités d'organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, etc.) [36]. La posture contre le militantisme marginalise ainsi certaines formes de recherches, de réflexions alternatives et de savoirs dits « délinquants ». [36]

Au plan du financement de la recherche, les politiques et stratégies ancrées dans la mouvance mondiale de la nouvelle gestion publique qui valorise l'innovation au service de la prospérité économique [41] – et dans un contexte peu favorable à la science publique [40] – peuvent se trouver à valoriser cette posture. Cette orientation peut avoir pour effet, par ricochet, de limiter les opportunités de financement des projets entretenant des liens avec le militantisme ou encore, de restreindre la liberté et l'autonomie du chercheur et des partenaires militants, selon le cas. La résistance au militantisme peut s'avérer « stratégique » pour faire valoir la « scientificité » de ses recherches, pour augmenter ses chances d'obtenir des subventions de recherche, ou même pour développer des partenariats avec certains milieux de recherche comme les hôpitaux, les agences gouvernementales, les services gouvernementaux (p.ex., services correctionnels), les organismes sanitaires (p.ex., Organisation mondiale de la santé) et le secteur privé, etc. Elle peut également s'avérer « nécessaire » pour l'obtention d'un poste, d'une promotion, ou d'une chaire de recherche au sein du milieu universitaire. Ainsi, nous estimons que la posture contre le militantisme exerce une force normalisatrice dans la communauté universitaire par sa capacité à discréditer certaines approches méthodologiques, à favoriser certains types de savoirs (savoirs experts) au détriment des autres (savoirs locaux) et à pousser dans leurs derniers retranchements toutes activités savantes

« alternatives » en ne les reconnaissant par à leur pleine valeur lors de l'évaluation du rendement du chercheur et ce même si ces activités sont reconnues au sein des conventions collectives universitaires.

Recherche et militantisme : deux chercheuses, deux parcours

La prochaine et dernière section est directement issue d'une réflexion développée dans le cadre du colloque sur la recherche et le militantisme dont nous avons fait état en introduction de ce texte. Elle se veut un reflet de nos parcours dans nos disciplines respectives et une réflexion supplémentaire en lien avec les trois postures décrites précédemment. Pour atteindre cet objectif, nous nous appuyons sur une analyse réflexive et comparative de nos expériences personnelles et de celles qui ont été présentées lors du colloque. Nous croisons cette réflexion avec les écrits en sciences sociales et en sciences de la santé.

Parcours d'une chercheuse en droit

Le droit est une discipline qui connaît en son sein une dualité idéologique, révélant des formes opposées de rapport au pouvoir. D'un côté, il est perçu comme un instrument de domination qui perpétue les inégalités sociales. De l'autre, il est outil de contestation et vecteur d'*empowerment* pour les moins nantis.[42,43] La recherche et l'enseignement ne sont pas étrangers à cette « ambivalence »[44] de la discipline et peuvent, de manière intentionnelle ou non, contribuer à perpétuer ces figures. Les liens entre la recherche et le militantisme méritent d'être pensés à la lumière de ce postulat de base puisqu'ils touchent, fondamentalement, au rapport au savoir, en tant que forme de pouvoir. Ces liens méritent aussi d'être analysés à travers l'idée que le droit, en tant que discipline professionnelle, entretient des affinités particulière avec le concept de justice.[45,46] Cette idée s'exprime avec une plus forte acuité encore lorsqu'elle est mise en relation avec certains domaines du droit, tels les droits de la personne, le droit social, le droit de l'environnement, pour ne citer qu'eux.

En m'inspirant de ma propre expérience de juriste militante en faveur du respect et de la protection des droits des personnes concernées par le VIH et de ma démarche de recherche doctorale, je propose ici quelques réflexions sur l'articulation entre la recherche et le militantisme en droit. En reprenant la grille d'analyse développée ci-haut, je propose une réflexion sur certains enjeux propres à deux de ces postures – *face au militantisme et avec le militantisme*.

Dans le cadre de l'élaboration de mon projet de recherche

doctorale c'est à la première posture que je me suis implicitement ralliée au départ. D'abord militante dans un regroupement d'organismes communautaires et ayant pris position dans l'espace public contre la criminalisation du VIH et le droit à l'égalité des personnes vivant avec le VIH, j'ai choisi de créer une distance entre ma recherche doctorale et mes pratiques de militantisme. À cette fin, je me suis intéressée à une problématique soulevant des questions qui m'apparaissaient présenter un intérêt plus périphérique et/ou secondaire pour les acteurs militants eux-mêmes alors qu'elles étaient centrale pour la théorie du droit. En tant que jeune chercheuse, le choix de cette distance me semblait nécessaire à ma formation. Elle permettait de documenter la réalité des pratiques communautaires de lutte au VIH et donc, de générer de nouvelles connaissances en la matière, en partant d'une lecture théorique de la problématique enrichie de mon expérience militante. La zone de contact avec le militantisme a donc pris forme de manière assez naturelle, en amont du projet, par le biais de mon expérience passée. J'envisageais qu'un second contact puisse se déployer ultérieurement, en aval de la démarche, au moment de la diffusion des résultats.

L'adhésion à cette posture, intuitive et informelle, a contribué à structurer mon sujet de recherche et a influencé le choix de la perspective théorique et de la méthodologie. Bien que la méthodologie de recherche participative ne soit pas, en elle-même, révélatrice d'un engagement militant, elle donne lieu à une co-construction du savoir qui peut, selon le cas, favoriser l'ouverture sur le monde militant. Pour cette raison, je n'ai pas voulu la mobiliser parce que je souhaitais être le seul maître d'œuvre du projet (au plan de l'élaboration de la problématique, des questions de recherche et de l'analyse des données), dans le but, peut-être erroné j'en conviens, de me concentrer exclusivement à l'approfondissement de mes connaissances et ce, pour chacune des étapes de la recherche. J'avais le sentiment qu'une fois le doctorat accompli, je maîtriserais alors suffisamment les fondements de la recherche pour pouvoir, par la suite, positionner autrement les frontières entre le militantisme et la recherche, le cas échéant. Ainsi, sans affirmer que la perspective théorique et la méthodologie sont en soi déterminantes du rapport au militantisme, il semble exister un jeu d'influences implicite et subtile, voire possiblement, explicite et affirmé, entre le rapport au militantisme et les perspectives théorique et méthodologique mobilisées, selon le cas. Dans mon cas précis, ce choix visait à solidifier la posture *face au militantisme* pour les raisons exprimées ci-haut.

Et même si initialement, j'envisageais que la posture *face au*

militantisme puisse donner lieu, au moment de la diffusion des résultats, à une zone de contact entre ma recherche et les acteurs militants, j'ai été davantage interpellée, en aval de ma recherche, par la posture avec *le militantisme*. Les résultats de ma recherche présentent des résultats pertinents pour ma communauté initiale de militance et offrent de nouvelles bases aux stratégies de transformation sociale.[47] Je réfléchis donc maintenant aux suites à donner à cette première recherche, ayant notamment mis en lumière les rapports qu'entretiennent les organismes communautaires de lutte au VIH/sida avec le droit à la santé. La fonction instrumentale de la recherche en contexte de discipline professionnelle prend ici un certain sens; certains résultats mettent en lumière des stratégies de plaidoyer et de programmation basées sur le droit à la santé qui pourraient, en fonction des intérêts et besoins des organismes eux-mêmes, présenter un intérêt. Ces constats m'amènent à envisager un programme de recherche-action avec les organismes intéressés. Un tel projet permettrait de décloisonner ma démarche académique et de laisser co-habiter, dans un cadre déterminé, militantisme et recherche de manière équilibrée .

Cette notion d'équilibre s'avèrerait alors primordiale à préserver afin d'éviter un écueil possible de la posture avec *le militantisme*, dans le contexte particulier de la recherche en droit; celui de la colonisation du social par le droit, voire même de la reproduction des structures de pouvoir pouvant parfois s'opérer au détriment des acteurs militants. Dans la mesure où ma recherche doctorale a mis en lumière le pouvoir de la *norme du terrain* - qui émane des organismes eux-mêmes - sur l'effectivité du droit à la santé des personnes concernées par le VIH, toute stratégie de restructuration de cette norme sur la base des catégories juridiques pré-existantes mérite réflexion, tant du point de vue du chercheur que des militants concernés. La juridicisation, pouvant ou non impliquer la judiciarisation, qui consiste à traduire une problématique sociale dans le vocabulaire juridique peut entraîner des gains stratégiques mais peut aussi dépolitiser les enjeux. Le chercheur en droit qui se situe dans la posture avec *le militantisme* se doit d'adopter une vigilance à cet égard.

Parcours d'une chercheuse en sciences infirmières

D'entrée de jeu, il importe de souligner que le terme militantisme n'est en fait que très rarement utilisé en sciences infirmières. On fait plutôt appel au terme « *advocacy* » pour décrire la responsabilité morale et éthique qu'ont les infirmiers(ères) de défendre les intérêts de leur patient, d'où l'expression « agir comme avocat(e) du patient ».[51] Toutefois,

comme le fait remarquer Pariseau-Legault : « la portée de cette expression, loin de faire l'unanimité, reste empreinte d'un certain individualisme alors qu'elle devrait au contraire évoquer une vision beaucoup plus communautaire ».[51] Et ce, en dépit du fait que l'« *advocacy* » se soit transformée progressivement depuis les années 1990 et englobe désormais la défense des intérêts des personnes, des groupes, des communautés et des collectivités que les infirmiers(ères) sont appelés à soigner, la quête de justice sociale dans un contexte sociopolitique plus large et l'engagement politique tant au plan individuel que collectif.[52] Pourquoi? Parce que, l'*advocacy* demeure un concept sous-théorisé au sein de la discipline, trop peu enseigné dans le milieu universitaire et insuffisamment utilisé en recherche.

En m'inspirant de ma propre expérience clinique dans le domaine du VIH/sida et de ma démarche de recherche universitaire aux niveaux doctoral et postdoctoral, je propose ici quelques réflexions sur l'articulation entre la recherche et le militantisme en sciences infirmières. En reprenant une des postures abordées précédemment – avec *le militantisme* – j'offre une réflexion sur certains défis qui pourraient interpeller d'autres chercheurs issus des disciplines professionnelles dans le domaine de la santé. Puisque mes projets de recherche doctorale et postdoctorale portaient, entre autre, un regard critique sur les pratiques cliniques à l'ère du traitement antirétroviral, le silence des professionnels de la santé au regard des effets dommageables de ce traitement et la détresse vécue par les personnes qui développent malencontreusement des changements corporels suite à la prise de ce traitement, j'ai choisi consciemment de me rallier à la posture avec *le militantisme*. En tant que chercheuse, cette posture me semblait incontournable compte tenu de la problématique, de mon expérience professionnelle et de mon rapport à ces personnes que j'avais moi-même été appelée à soigner dans le cadre de ma pratique clinique. Nous verrons plus loin que cette posture représente des défis particuliers en sciences infirmières.

Ma réflexion relative à la posture du chercheur avec *le militantisme* prend appui sur deux dimensions bien précises soit la dimension épistémologique et la dimension politique. Sous cette posture, le chercheur en sciences infirmières, plus spécifiquement celui qui adopte une perspective critique, ne peut s'en tenir aux écrits en sciences infirmières. Il doit inévitablement faire appel à des concepts et des théories qui peuvent d'une part, lui fournir les outils nécessaires pour remettre en question ce qui est pris pour acquis (incluant des pratiques cliniques) et d'autre part, le guider dans la production de savoirs infirmiers politiques. Pour cette raison,

j'ai dû me familiariser avec de nombreux écrits en sciences sociales et sciences humaines. Aujourd'hui, j'estime que ce positionnement épistémologique était nécessaire pour me distancier de ce qui est communément admis dans le domaine du VIH/sida et appréhender autrement ma problématique de recherche. J'insiste sur le fait que ce positionnement était nécessaire car faisant partie d'une discipline professionnelle où les concepts et les théories ne permettent pas de mettre en lumière les questions de pouvoir, de précarité, de marginalisation, de genre ou de politiques dans la recherche, je me devais d'entreprendre cette démarche. Cette démarche nécessitait par ailleurs un positionnement propice à la prise de parole, l'action politique, le travail de revendication, et la défense des intérêts dans une compréhension plus large des enjeux liés au traitement antirétroviral.

Par ailleurs, les suites de mes recherches doctorale et postdoctorale m'ont permis de constater que la posture du chercheur qui se trouve à être avec *le militantisme* n'est pas sans controverse et qu'elle peut même faire l'objet de différentes critiques. Je pense ici à la controverse que peut provoquer la recherche militante lorsqu'elle n'est pas à prime abord conçue à partir de principes méthodologiques participatifs ou qu'elle n'est ne repose pas sur des alliances formelles avec des regroupements militants. Sinon les questionnements que génère la recherche qui s'inspire de concepts et de théories qui ne sont pas issues des sciences infirmières. Peut-elle être considérée de la recherche en sciences infirmières? J'ai moi-même fais face à ce genre de questionnement à de nombreuses reprises. Je pense également aux tensions que peut engendrer la recherche militante lorsqu'elle pose un regard critique sur les professionnels de la santé et leurs pratiques cliniques qui se trouvent à aggraver la détresse de personnes qui ressentent des effets néfastes d'un traitement ou à invalider les effets débilissants de ce même traitement. Ou même, les critiques que peut générer le chercheur qui en dépit de sa formation clinique et de ses connaissances se rallie aux personnes qui refusent de prendre ou qui cesse un traitement. Ces exemples tirés de mes expériences personnelles sont, en mon sens, révélateurs d'un rapport parfois difficile entre la recherche en sciences infirmières et le militantisme même si à première vue, leurs affinités semblent nombreuses. Le chercheur qui se situe dans la posture avec *le militantisme* doit donc prendre conscience des défis qui l'attendent.

Conclusion

Nous avons présenté dans ce texte 3 postures qui nous semblent exprimer les positionnements possibles du

chercheur à l'endroit du militantisme. Il ne s'agit pas là d'une énumération exhaustive mais bien d'un effort de théorisation. L'analyse réflexive que nous avons par la suite développée illustre l'idée que ces postures ne sont pas statiques et qu'elles peuvent évoluer d'une recherche à une autre et même, plus subtilement, d'une étape à une autre, au sein d'une même recherche. Cette affirmation est importante, elle traduit l'idée que la posture renvoie à une relation entre la recherche et le militantisme et non, en soi, à un statut. L'exercice démontre que notre proposition théorique permet d'explorer ces postures à intensité variable et d'en manipuler les différentes facettes pour mieux en comprendre les rouages. Principalement, l'analyse met en lumière les ramifications qui existent d'une part, entre posture et méthodologie et d'autre part, entre posture et perspective théorique. On comprend notamment que certaines méthodologies peuvent être plus aisément associées à une dilution de la frontière entre recherche et militantisme mais qu'elles ne forment pas, par ailleurs, une condition sine qua none de la posture correspondante. On relève aussi l'existence de jeux d'influence entre posture et théorie, pouvant aller jusqu'à induire, lorsque l'action militante implique une critique de la discipline professionnelle elle-même, de recourir à l'interdisciplinarité pour y trouver les concepts nécessaires à la critique. En ce sens, notre texte invite à explorer plus finement les variables qui soutiennent et structurent les rapports entre recherche et militantisme ainsi que les retombées susceptibles de se manifester, de part et d'autres.

Au plan des limites de la démarche, il nous semble important de rappeler que le cadre théorique tire ses sources originelles des travaux de sociologie du droit, que c'est dans cette perspective qu'il a été élaboré initialement. Le fait de nous en être inspiré librement pour proposer une nouvelle grille analytique peut avoir induit des changements au plan logique. Quiconque s'intéresse à la présente grille analytique doit prendre cet élément en considération. Nous souhaitons également rappeler que notre démarche formule des questions qui ont été peu abordées dans la littérature. En ce sens, elle invite les chercheurs à contribuer à l'enrichissement de la grille analytique proposée et aux réflexions qu'elle suscite. Dans cette perspective, nous suggérons 3 thèmes, non abordés dans le présent texte, qui nous semblent requérir des développements. Le premier de ces thèmes a été évoqué en introduction et concerne les rapports entre la pédagogie universitaire et le militantisme en contexte de discipline professionnelle. Le second porte sur la question méthodologique des limites à l'accès à certains terrains de recherche en raison de la posture du chercheur et aux

implications de ces limites, tant au plan de la recherche que du rapport au militantisme lui-même. Enfin, le dernier thème concerne les liens entre la recherche, le militantisme et les ordres professionnels et codes de déontologie des professions concernées. La question de l'influence de l'ordre et du code de déontologie sur la posture du chercheur présente un intérêt particulier qui mérite d'être exploré davantage et ce, tant en sciences infirmières qu'en droit.

Notes

^a Nous remercions les co-organisatrices, Karine Gentelet et Doris Farget pour leur invitation à participer à ce colloque.

^b Voir APORIA 2012 4(3) à <http://www.oa.uottawa.ca/journals/aporia/archives.jsp?lang=>

Références

1. Huish R. Dissent 101: teaching the "dangerous knowledge" of practices of activism. *Canadian Journal of Development Studies*. 2013;34(3):364-83.
2. Huish, R. Dissidence 101 ou la place de l'activisme dans l'université du future : Document de réflexion. 2013. Disponible à l'URL : http://www.fondationtrudeau.ca/sites/default/files/huish_final_french.pdf.
3. Baribeau C. Recherches qualitatives. Hors série. 2013;14.
4. Guillemette F, Gauthier R. Recherches qualitatives. 2010; 29:4.
5. Gabrielle-Tremblay D, Rochamm J. Les processus de collaboration et de partage des connaissances dans la recherche partenariale : de la reconnaissance des identités à l'émergence d'une communauté de pratique. Note de recherche de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux, ARUC GATS, TELUQ, Université du Québec. 2013; Disponible à l'URL : http://benhur.teluq.quebec.ca/SPIP/aruc/IMG/pdf/13-03_note_rech_cop_Dijon_dgt-JR.pdf.
6. Shaw R. *The Activist's Handbook*. Berkeley: University of California Press, 2001.
7. Fox Piven, F. Reflections on scholarship and activism. *Antipode* 2010;42(4):806-10.
8. Macdonald RA, Normand S. Le droit comme discipline universitaire. Une histoire de la faculté de droit de l'Université Laval, Québec : Les presses de l'Université Laval, 2005, *Recherches sociographiques* 2007;48(1):156-8.
9. Normand S. Le droit comme discipline universitaire. Une histoire de la faculté de droit de l'Université Laval. Québec :

Les presses de l'Université Laval, 2005.

10. Meleis AI. *Theoretical Nursing: Development and Progress* (5e éd.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins, 2011.
11. Piotte J-M. L'université, les universitaires et la gauche : préambule aux texte de Normand Baillargeon, Jean-Marc Fontan, Mona-Josée Gagnon, Lucie Lamarche, Karen Messing et Ruth Rose. *Cahiers de recherche sociologique* 2000; 34 : 5-24, aux pp. 5 et 16.
12. Donaldson SK, Crowley DM. The discipline of nursing. *Nursing Outlook* 1978;26(2):113-20.
13. Pepin J, Kerouac S, Ducharme F. *La pensée infirmière* (3ème éd.). Montréal : Chenelière Éducation, 2010.
14. Squires G. Management as a professional discipline. *Journal of Management Studies* 2001;38(4):473-87.
15. De Lavergne C. La posture du praticien-chercheur: un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative. *Recherches Qualitatives* 2005;3:28-42.
16. Ewick P, Silbey S. S., *The Common Place of Law. Stories from Everyday Life*, Chicago et Londres: The University of Chicago Press, 1998: aux pp. 57 à 107.
17. Ewick P, Silbey S. La construction sociale de la légalité, trad. par Guilhem Cassan, Daniel Didier, Edouard Gardella et al. *Terrains et Travaux* 2004;6:112-38.
18. Ewick P, Silbey S.S. *The Common Place of Law. Stories from Everyday Life*, Chicago et Londres: The University of Chicago Press, 1998: à la p. 78.
19. Ewick P., Silbey S. S. *The Common Place of Law. Stories from Everyday Life*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1998: aux pp. 108 à 164.
20. Israel L. *L'arme du droit*, Presses de Sc. Po : Paris, 2009 : à la p. 46.
21. Israel L. *L'arme du droit*, Presses de Sc. Po : Paris, 2009 : à la p. 28.
22. Israel L. *L'arme du droit*, Presses de Sc. Po : Paris, 2009 : à la p. 47.
23. Ewick P, Silbey SS. *The Common Place of Law. Stories from Everyday Life*, Chicago et Londres: The University of Chicago Press, 1998: aux pp. 165 à 220.
24. Guba EG, Lincoln YS. Competing Paradigms in Qualitative Research. In: Denzin NK, Lincoln, YS. (éd). *Handbook of Qualitative Research*. London : Sage, 1994 : 105-17.
25. Lebel J. S'engager socialement à travers la recherche

- concomitante. Découvrir. Le magazine de l'ACFAS 2009; mars-avril : 48-53 : à la p. 51. Il s'agit des propos de Alenjandro Rada, rapportés sous la forme d'une entrevue.
26. Anadón M. La recherche sociale et l'engagement du chercheur qualitatif : défi du présent. Recherches qualitatives. Hors série 2013; 14 : 5-14 : à la p. 8
27. Anadón M. La recherche sociale et l'engagement du chercheur qualitatif : défi du présent. Recherches qualitatives. Hors série 2013; 14 : 5-14 : à la p. 11.
28. Einich N. Pour une neutralité engagée, Questions de communications 2002; 2, 117-27.
29. Lelubre M. La posture du chercheur, un engagement individuel et sociétal. Recherches qualitatives. Hors série 2013 ; 14 : 15-28.
30. Kalinowski I. Leçons wébériennes sur la science et la propagande. In M. Weber (éd.). La science, profession et vocation. Marseille : Éditions Agone, 2005; Naudier D, Simonet M. (éd.). Des sociologues sans qualités? Pratiques de recherche et engagements. Paris : La Découverte, 2011.
31. Baribeau C. Avant-propos. Recherches qualitatives. Hors série 2013; 14 : 1-4 : à la p. 1.
32. Desmette H, Guillemette F. Les multiples facettes de l'engagement du chercheur qualitatif. Recherches qualitatives 2010 ; 29 (2) : 1-6 : à la p. 4.
33. Lelubre M. La posture du chercheur, un engagement individuel et sociétal. Recherches qualitatives. Hors série 2013 ; 14 : 15-28: à la p. 18; Fine M. The Politics of Research and Activism : Violence Against Women. Gender and Society 1989; 3 (4): 549-558: à la p. 552.
34. Lebel J. S'engager socialement à travers la recherche concomitante. Découvrir. Le magazine de l'ACFAS 2009; mars-avril : 48-53 : à la p. 48. Il s'agit des propos de Francis-Dupuis-Déry, rapportés sous la forme d'une entrevue.
35. Gagnon M, Holmes D. Accessibilité aux pharmacothérapies antirétrovirales: vers une compréhension politique de la situation en Afrique sub-saharienne. In : Yaya S. (éd.) Les maux et les choses de la santé : acteurs, pratiques et systèmes de santé dans le Tier-monde, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2010 : 285-307.
36. Piotte J-M. L'université, les universitaires et la gauche : préambule aux texte de Normand Baillargeon, Jean-Marc Fontan, Mona-Josée Gagnon, Lucie Lamarche, Karen Messing et Ruth Rose. Cahiers de recherche sociologique 2000; 34 : 5-24, à la p. 21.
37. Fontan J-M. De l'intellectuel critique au professionnel de service, radioscopie de l'universitaire engagé. Cahiers de recherche sociologique 2000; 34 : 79-97 : à la p. 80.
38. Gabrielle-Tremblay D, Rochamm J. Les processus de collaboration et de partage des connaissances dans la recherche partenariale : de la reconnaissance des identités à l'émergence d'une communauté de pratique. Note de recherche de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux, ARUC GATS, TELUQ, Université du Québec. 2013; 3 : à la p. 4. Disponible à l'URL : http://benhur.teluq.quebec.ca/SPIP/aruc/IMG/pdf/13-03_note_rech_cop_Dijon_dgt-JR.pdf.
39. Fontan J-M. De l'intellectuel critique au professionnel de service, radioscopie de l'universitaire engagé. Cahiers de recherche sociologique 2000; 34:79-97.
40. Lebel J. S'engager socialement à travers la recherche concomitante. Découvrir. Le magazine de l'ACFAS 2009; mars-avril : 48-53 : à la p. 51. Il s'agit des propos de Francis-Dupuis-Déry, rapportés sous la forme d'une entrevue.
41. Piron F. Science, bien commun et économie : réussir ce trio Découvrir. Le magazine de l'ACFAS 2013 ; avril. Disponible à l'URL: <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2013/04/science-bien-commun-economie-reussir-trio>.
42. McCann M. Rights at work, Pay Equity Reform and the Politics of Legal Mobilization, Chicago: The University of Chicago Press, 1994.
43. Abel R. Speaking Law to Power. Occasions for Cause Lawyering. In: Sarat A. Stuart Scheingold (éd.) Cause Lawyering : Political Commitments and Professional Responsibilities, Oxford: Oxford University Press, 1998.
44. Israel L. L'arme du droit, Presses de Sc. Po : Paris, 2009 : ch. 1.
45. Art. 2.01.01 Code de déontologie des avocats, LRQ B-1, r.3.
46. Dockès E. Au cœur des combats juridiques. Pensées et témoignages de juristes engagés. Actes du colloque « Pratique du droit, pensée du droit et engagement social » organisé à Dijon les 11 et 12 mai 2006 par le CREDIMI (UMR598), le CNRS et l'Université de Bourgogne. Disponible à l'URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/33/02/PDF/AuCoeurDesCombatsJuridiques.pdf>.
47. Vézina C. Réponses communautaires de lutte au VIH et droit à la santé : une exploration de l'effectivité internormative du droit. Thèse de doctorat. Université de Montréal, 2013

(sous embargo de publication).

48. Ballou KA. A Historical-philosophical analysis of the professional nurse obligation to participate in sociopolitical activities. *Policy, Politics & Nursing Practice* 2000;1(3):172-84.

49. Lemay V, Law AJ. Les multiples vertus d'une ouverture pluraliste en théorie du droit : l'exemple de l'analyse du cause lawyering. *Revue canadienne droit et société* 2011; 26:353-77.

50. Bernheim E, Commaille J. (éd.). La justice dans la gestion du social. Dossier. *Droit et société* 2012;81(2).

51. Pariseau-Legault P. Critique de la responsabilité sociale d'une profession, du potentiel inexploité de sa force collective et de la nécessité conséquente de son éveil. *Aporia* 2012;4(3):18-20.

52. Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) (2008). Code de déontologie. http://www.cna-aiic.ca/~media/cna/files/fr/code_of_ethics_2008_f.pdf.

Remerciements

Les auteures remercient les évaluateurs anonymes pour leurs précieux et pertinents conseils. Elles demeurent toutefois les seules responsables de toute erreur ayant pu se glisser dans le présent texte. Elles remercient également Lucie Lamarche pour le temps précieux accordé à la relecture et pour ses commentaires éclairants.

Pour contacter les auteures:

Christine Vézina, LL.B., LL.D.

Professeure adjointe

Faculté de droit

Université Laval

Pavillon Charles-De Koninck

1030, avenue des Sciences-Humaines

Québec, Québec, G1V 0A6

Canada

Courriel: Christine.Vezina@fd.ulaval.ca

Marilou Gagnon, RN, ACRN, Ph.D.

Professeure agrégée

Université d'Ottawa

Faculté des sciences de la santé

École des sciences infirmières

4

Résumé

La recherche participative se définit comme un type de recherche qui apporte un éclairage sur un problème particulier, le coconstruit avec les acteurs impliqués et propose des solutions pour y remédier. Cet article portera sur la recherche-action sociale, un type de recherche participative reconnue pour favoriser le changement social et l'autonomisation des participants, deux principes-clés du travail social. L'article décrit les fondements théoriques, épistémologiques et méthodologiques de l'approche, avant d'illustrer son application par la description d'un projet de recherche visant à mieux comprendre l'expérience des parents d'enfants trans*. Il est aussi question des enjeux éthiques qui sous-tendent l'application de cette méthodologie, et de pistes de réflexion pour une application plus éthique de cette méthode à d'autres champs de recherche.

Mots clés approche autogérée, enfants transgenres, pratique éthique, recherche-action sociale, recherche engagée

Savoir conjuguer valeurs professionnelles et personnelles, et recherche empirique en travail social : réflexions sur la recherche-action sociale

ANNIE PULLEN SANSFAÇON

Introduction

Le travail social est une discipline qui s'appuie sur un ensemble de valeurs et de principes qui guident la pratique professionnelle. Bien que s'exprimant différemment d'un contexte à l'autre, cette profession se structure autour de valeurs telles que l'égalité, la dignité, le respect et la justice sociale : celles-ci en sont le cœur. Ainsi ancré dans les valeurs professionnelles, le travail social a pour finalité la promotion du changement social, la résolution de problèmes dans le contexte des relations humaines et l'autonomisation

et la libération des individus dans le but d'améliorer le bien-être général.[1] Il est généralement admis que les concepts qui servent d'assises à la profession devraient également s'appliquer à la recherche en travail social.[2,3] Comme l'affirme Finn[cité dans 2, p103] :

Le travail social doit développer des modèles de pratiques basés sur les concepts de changement, de développement des connaissances, de pouvoir et de la praxis. En ce sens, la recherche en travail social doit s'éloigner des paradigmes éthiques passifs (par exemple, éviter un préjudice à quelqu'un, obtenir le consentement éclairé, etc.) et en arriver à une version plus active de l'éthique, c'est-à-dire des modèles qui valorisent également l'autonomisation et permettent aux participants de trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes rencontrés.(Traduction libre)

Les chercheurs en travail social, tout comme les chercheurs d'autres disciplines qui partagent des valeurs similaires, devraient donc développer des projets qui respectent les règles éthiques de base, mais qui favorisent également le changement social, en s'inspirant de méthodologies qui poursuivent des finalités ne se limitant pas à la production de connaissances.

Cet article a pour but d'entamer une réflexion sur une forme de recherche engagée dite critique, c'est-à-dire qui remet en question les structures et les idéologies dominantes, qui s'appuie sur les valeurs du travail social et qui est reconnue pour favoriser le changement social et l'autonomisation des participants. Dans un premier temps, nous discuterons de la méthodologie de la recherche-action sociale (RAS) (4, 5, 6). Par la suite, nous présenterons un aperçu de cette méthodologie telle qu'elle a été appliquée dans le cadre d'un projet de recherche visant à mieux comprendre l'expérience des familles d'un enfant trans*. Dans cet article, nous utiliserons l'expression « enfant trans* » pour désigner un enfant ou un jeune dont l'expression du genre ou l'identité de genre ne correspond pas aux attentes conventionnelles établies dans la société. Nous présenterons ensuite quelques retombées du projet. Enfin, il sera question des enjeux éthiques rencontrés tout au long de la réalisation du projet, ainsi que des moyens pris pour y faire face. Une discussion sur certaines pistes de solutions conclura cet article.

Méthodologie de la recherche-action sociale

Les approches participatives en recherche constituent un bon point de départ pour travailler à partir des valeurs du travail social. De plus, elles permettent de tenir compte de diverses formes d'oppression, qui sont nombreuses chez les jeunes trans* et leur famille.[7-9] À cet effet, une méthodologie engagée, critique et anti-oppressive permet non seulement de mieux comprendre les problématiques vécues par les personnes, mais également de les impliquer à titre d'acteurs dans la production de connaissances. Les approches en recherche participative semblaient donc au départ particulièrement pertinentes pour ce projet car elles permettent :

[...] un rapport actif et coconstruit à partir des savoirs et de la réalité. Les savoirs pratiques sont valorisés et ancrés dans une réalité construite et multiréférentielle. Ces approches répondent ainsi à l'exigence d'établir un lien entre la recherche et l'action, entre la théorie et la pratique, entre la logique du chercheur et celle des praticiens. Elles considèrent le sujet (la personne ou la communauté) dans son contexte et tentent de comprendre la signification et les implications du problème de recherche et de sa solution pour la communauté.[10 p3-4]

Une méthodologie participative doit donc apporter un éclairage sur un problème particulier, le coconstruire avec les parties prenantes et proposer des solutions pour y remédier.

La recherche basée sur la recherche-action sociale (RAS),[11] permet de combiner recherche-action et intervention. Cette méthodologie d'intervention a initialement été développée par deux chercheurs cliniciens anglais, Audrey Mullender

et Dave Ward, vers la fin des années 1980. Elle était alors connue sous le nom *self-directed groupwork*,[4,5] dont la première traduction francophone est apparue au Québec en 1992 (approche autogérée en groupe).[12]

La RAS tient compte du fait que l'oppression, les politiques sociales en général et l'environnement peuvent avoir de fortes incidences sur la vie des gens.[4,5] S'appuyant sur le principe que la recherche doit être participative, et que les personnes ont les moyens de provoquer le changement autour d'eux, la RAS défend qu'il est possible pour les participants de comprendre plus globalement les situations qu'ils vivent, et non seulement à partir de leurs défis personnels, mais également d'introduire un changement dans leur vie personnelle et sociale grâce à la mobilisation collective.[5] Épistémologiquement, la RAS se classe parmi les approches critiques en recherche. Cette méthodologie est inspirée des notions de pouvoir développées par Foucault et des méthodes pédagogiques de Paolo Freire.[5] Les fondements épistémologiques foucauldien servent à comprendre le concept de pouvoir comme étant relationnel, et possible à travers les changements de discours, et l'acquisition de connaissances spécifiques à la problématique explorée. [voir 5 p28-9] Cela dit, afin de favoriser un type d'éducation plus transformationnel, la RAS repose également sur les trois éléments clés de l'approche freirienne, soit l'importance du dialogue (qui requiert que l'animateur adopte une position plus égalitaire), de la problématisation (qui requiert l'analyse d'une situation à partir de questions) et de la conscientisation (une approche à la base de la pratique antioppressive).[voir 5 p16-7]

Selon ces fondements épistémologiques, l'objectif de la RAS est donc de coconstruire un corps de connaissances, tout en préparant les participants à changer les structures à l'origine du problème initial :

La recherche-action sociale implique une responsabilité de la part du chercheur de ne pas laisser tomber les participants prenant part à la recherche à la fin du processus de recherche. L'idée est que, bien que ces derniers auront beaucoup appris durant le processus, ils ne sauront pas nécessairement quelles mesures prendre à la fin du projet pour faire face au changement.[Traduction libre de 11 p166]

La RAS est donc une méthodologie qui permet de recueillir des données, de travailler avec les participants afin que ces derniers comprennent eux-mêmes le problème en profondeur, mais aussi, à travers le travail effectué en groupe, de leur permettre de remettre en question les idées dominantes, et de se mobiliser à travers ce processus de réflexion pour induire un changement.[5,6] Ainsi, cette méthodologie est reconnue comme un outil particulièrement

puissant pour amorcer un mouvement d'autonomisation chez les personnes opprimées.[4,5,13,14] En effet, la force du modèle repose sur le fait qu'il aide les participants à faire des liens entre le « personnel » et le « social » ou le « structurel » par le biais des interactions de groupe, ce qui leur permet de développer des moyens pour effectuer un changement à ces deux niveaux. Rimmer[13] souligne d'ailleurs que l'objectif principal de la RAS est la prise de pouvoir par les participants et le renforcement de leur autonomie.

Pour y arriver, la méthodologie de la RAS assure l'intégration de principes et le suivi d'un processus en cinq étapes que l'on pourrait décrire comme le quoi, le pourquoi et le comment, auxquels font suite l'action et la réflexion. Cette imbrication des principes et du processus doit nécessairement être intégrée à tous les niveaux de la recherche, non seulement dans le but de promouvoir le développement de connaissances, mais également de favoriser le développement de l'action sociale.[4,5] Ainsi, selon les auteurs,[5 p49 Traduction libre] les principes suivants doivent être intégrés dans tous les aspects de la pratique :

- L'intervenant s'engage dans une perspective de justice sociale : il s'efforce de combattre les inégalités et les oppressions, quelle que soit leur nature.
- Les personnes sont expertes de leur propre situation : grâce à leurs habiletés et leurs expériences, elles ont tout ce qu'il faut pour faire face aux problèmes.
- Les personnes ont des droits fondamentaux : le droit de choisir de participer ou non, le droit de prendre la parole et d'être entendues, le droit de définir le type de solutions dont elles ont besoin.
- Les injustices et les oppressions sont complexes et doivent être comprises comme découlant des politiques sociales, de l'environnement et de l'économie. Bien que les problèmes puissent être vécus de façon individuelle, les difficultés peuvent être traduites en problèmes communs.
- Le pouvoir collectif s'acquiert à travers le travail de groupe : les gens qui n'ont pas le pouvoir de changer les conditions d'oppression dans lesquelles ils évoluent peuvent acquérir ce pouvoir en travaillant avec des personnes vivant des situations similaires.
- Le travail doit se faire de manière non élitiste : l'intervenant doit agir comme un animateur et non comme un leader.

De plus, la méthodologie de la RAS se base sur un processus

itératif selon lequel une série de questions est posée aux participants du groupe. Ainsi, Mullender et Ward[4,5] expliquent que le chercheur facilite le processus en guidant les participants à répondre aux questions suivantes :

- QUOI – Quels sont les problèmes?
- POURQUOI le problème existe-t-il?
- COMMENT peut-on produire un changement?

À ces trois questions fait suite une phase d'action et d'une période de réflexion, ce qui devrait inciter les participants à reprendre le cycle de questionnement.

Bien que les trois questions principales (quoi, pourquoi, comment) semblent à priori trop simplistes pour générer des données de recherche sur un problème particulier, il en est tout autrement. En effet, à travers les discussions de groupe, ces questions permettent de produire une collecte de données similaire à celle que l'on trouve dans les focus groups[15] et elles produisent des données riches en expériences et en émotions. Qui plus est, la question « pourquoi » permet aux participants de faire le lien entre leur expérience personnelle et les causes structurelles de leurs problèmes :

Considérer les raisons pour lesquelles un problème existe en posant la question « POURQUOI? » donne la chance au groupe de rompre avec son sentiment d'autoaccusation et de culpabilité, et de comprendre le problème différemment en explorant de nouvelles idées pour le résoudre. Sans cette étape cruciale, la question « COMMENT? » conduit à des réponses extrêmement trompeuses et simplistes : la question « POURQUOI? » est donc cruciale afin que les actions qui s'en suivent puissent remédier aux causes profondes du problème et non seulement aux symptômes de ce dernier.[5 p.95-60 Traduction libre]

Ainsi, dans leurs discussions, les participants parviennent à découvrir par eux-mêmes les racines des difficultés vécues. Tout comme Freire[16] l'envisageait, on passe d'une conception « bancaire » de l'éducation à une approche de conscientisation où les relations de pouvoir et les structures d'oppression sont révélées au grand jour à l'aide des discussions des participants. Conformément à l'utilisation de la méthodologie de RAS, les participants ont dès lors l'occasion de participer directement à une coconstruction des connaissances se rapportant à leur expérience commune. Les participants ne sont qu'encadrés afin de franchir certaines étapes-clés, notamment au moment d'établir le quoi, le pourquoi et le comment du projet, les mesures à prendre et les pistes de réflexion. Le rôle du chercheur dans ce type de recherche est d'aider les participants à repérer leurs difficultés et obstacles, à exprimer leurs idées dans leurs propres mots, et d'enregistrer le contenu des rencontres ou de prendre des notes.

Au fil du temps, ce processus permet de mieux comprendre les problèmes, mais aussi de contrer les obstacles et ainsi de produire des changements sur le plan personnel.[4] Globalement, la RAS offre aux participants un espace sécuritaire pour partager leurs expériences, identifier les problèmes aux niveaux personnel, social et politique, et cibler des solutions de manière démocratique. De plus, c'est la participation au groupe d'intervention, où l'expérience des participants prend une place centrale, qui rend possible la collecte de données. Il est important de noter que le processus de recherche en SAR est axé sur l'expérience collective du groupe.

Mieux comprendre l'expérience des parents d'enfant trans* : un exemple de recherche engagée dans une méthodologie de la recherche-action sociale

Le projet de recherche qui servira à illustrer l'utilisation de la RAS avait comme point de départ d'entreprendre une première analyse des sphères sociales, éducatives, et activistes qui ont une incidence sur l'environnement des enfants trans* au Canada (CRSH - Manning, Meyer, Pullen-Sansfaçon, 2011-2013). Pour ce faire, trois projets-pilotes ont été mis sur pied : le premier avec des activistes canadiens (Manning); le deuxième avec les enseignants ayant déjà eu un enfant trans* dans leur classe (Meyer) ; et le troisième avec les parents d'enfants trans* (Pullen Sansfaçon).

Les trois chercheuses provenaient d'institutions et de disciplines différentes (sciences politiques, éducation, travail social) et ont fait appel à des bases épistémologiques variées incluant les approches féministes et queer, antioppressives et éthiques. Aussi, deux des trois chercheuses sont elles-mêmes parents d'un enfant trans*. D'entrée, l'expérience professionnelle et personnelle de l'équipe de recherche a poussé l'équipe à prendre conscience de la complexité de certaines situations vécues par les jeunes et leur famille. C'est donc à partir de cette perspective interdisciplinaire, mais aussi personnelle, qu'il a été décidé d'utiliser une méthodologie de RAS, l'idée étant que celle-ci permettrait de comprendre les liens s'établissant entre le personnel, le social et le politique,[5] et parallèlement de mettre en place certaines bases pour provoquer un changement.[2] Développer des connaissances tout en minimisant la reproduction des structures de pouvoir et d'oppression était également essentiel au choix de méthodologie.

Dans les paragraphes qui suivent, nous discuterons plus précisément de l'application de la RAS pour une recherche avec des parents d'un enfant trans* (projet de Pullen

Sansfaçon) mise sur pied à l'aide de deux assistantes de recherche dont le rôle principal était d'animer les réunions de groupe et d'entreprendre la collecte de données. En effet, étant nous-mêmes parents d'un enfant trans*, nous avons préféré ne pas nous engager directement dans la collecte de données afin d'éviter l'apparence de conflits d'intérêts. Il est par contre important de souligner qu'avant le début du projet, les assistantes de recherche ont reçu une formation de trente-six heures sur la méthodologie de la RAS. L'équipe de recherche (chercheuses et assistantes de recherche) ont aussi pu faire appel à un consultant tout au long du processus de collecte de données, soit le Professeur Dave Ward, un des cofondateurs de cette approche. Avant son lancement, le projet de recherche a été évalué par les deux comités d'éthique à la recherche des universités auxquelles les chercheuses sont affiliées.

Les participants ont été recrutés par le biais d'un échantillonnage de type « boule de neige », lancé par la mise en circulation d'un feuillet d'invitation au sein d'organisations à but non lucratif importantes de Montréal susceptibles d'être en contact avec des enfants trans*. Le feuillet d'invitation donnait deux objectifs distincts au groupe, présenté comme un élément du projet de recherche : le premier, d'offrir aux parents d'un enfant créatif ou indépendant sur le plan du genre un milieu rassurant où discuter de leurs expériences, repérer les obstacles aux niveaux personnel, social et politique, et développer des solutions ou des mesures afin d'atteindre les résultats recherchés; le second, du point de vue de la recherche, de comprendre les problèmes, défis et possibilités que vivent les parents d'enfants créatifs dans l'expression de leur genre lorsqu'ils doivent composer avec l'environnement social et communautaire dans lequel vit l'enfant. Le feuillet d'information donnait des renseignements sur le groupe qui servirait pour la collecte de données, et faisait état des droits des participants (droit de retrait, consentement éclairé, confidentialité). Il y était également précisé que si les chercheurs cherchaient à comprendre leur expérience en tant que parents, ceux-ci les laisseraient libres d'orienter les objectifs du groupe.

Les participants potentiels ont été invités à obtenir des renseignements par téléphone avant le début de la recherche, ou à se présenter simplement à la première rencontre. Les participants étaient invités à emmener leur enfant (trans* ou non) aux rencontres : une pièce séparée avec jouets et sous la supervision d'un adulte avait été prévue à cet effet, et ce, tout à fait gratuitement. Aucune intervention ni aucune collecte de données n'ont été faites auprès des enfants présents. Ce service avait plutôt pour but de faciliter la participation des

parents qui en auraient besoin, l'accessibilité étant un aspect important de la méthodologie de la RAS.

L'ordre du jour de la première rencontre a été créé en collaboration avec les parents et conformément à leurs propres modalités et conditions.

Au total, quatorze rencontres de groupe ont été tenues dans des locaux prêtés par Famijeunes, une organisation locale partenaire. La première réunion de groupe était une séance d'accueil pendant laquelle les parents ont participé à des activités brise-glace, signé le formulaire de consentement, obtenu des explications et pris connaissance des principaux objectifs du groupe (recherche et action sociale, conformément à la méthodologie). Ils ont également établi ensemble la structure de groupe (notamment l'heure de rencontre, la durée et le lieu) et les principes de travail (notamment le droit d'être entendu, le droit d'agir en son propre nom, le droit de décider de participer ou non). À cette première rencontre, le groupe a également commencé à définir les objectifs à poursuivre. À partir de la deuxième rencontre, les membres du groupe ont commencé le processus animé de RAS.

Afin d'enclencher un processus démocratique, et de respecter les objectifs personnels des participants ainsi que leur disponibilité, les décisions en lien avec l'ordre du jour et le fonctionnement du groupe sont demeurées une responsabilité des participants tout au long de la recherche.

De deux à dix parents se sont présentés aux rencontres, pour une moyenne de quatre participants par semaine. Les rencontres duraient deux heures en moyenne et ont été tenues de janvier à octobre 2012, avec une pause pendant la saison estivale. Les premières dix rencontres visaient à explorer les expériences des parents (quoi, pourquoi), alors que les quatre dernières visaient à élaborer des mesures à prendre après la fin du processus de recherche (comment, action). En ce qui a trait à l'enregistrement des données de recherche, il a été décidé de privilégier la prise de notes plutôt que l'enregistrement audio, celle-ci étant plus appropriée à un projet fondé sur la méthodologie SAR – l'enregistrement peut avoir un effet paralysant sur certains participants. À tout moment, les participants avaient accès aux données recueillies et étaient invités à commenter, réfléchir et compléter l'information sur les principaux résultats. Après chaque rencontre, l'équipe chercheuse-assistantes de recherche procédait à une analyse des données obtenues et à une évaluation de la méthodologie et des dynamiques de groupe.

À partir de la douzième séance, la chercheuse responsable de

ce projet s'est jointe aux participants et aux deux assistantes de recherche afin de bien se préparer à la conclusion officielle du processus. Le groupe a discuté des conclusions et résultats significatifs, et de la suite des choses.

L'action sociale comme méthode de recherche : quelques retombées de la recherche

Comme mentionné plus haut, la méthodologie a été choisie en vue non seulement de recueillir des données, mais également d'aider les participants à développer un plus grand sentiment d'autonomisation face aux défis vécus, à exprimer leurs idées et à nommer les mesures qu'ils souhaitent voir mises en place.

Une caractéristique importante de l'utilisation de la RAS est le soutien offert par l'animateur relativement à l'établissement initial des objectifs propres au groupe. En effet, un des principes de base de l'approche est que les membres restent en contrôle du savoir généré à leur sujet. C'est exactement ce qui s'est produit dans le cas qui nous occupe. Les assistantes de recherche ont agi à titre d'expertes du processus, guidant le groupe d'une étape à l'autre, mais les membres du groupe généraient le contenu des discussions en établissant des objectifs pour ensuite les poursuivre. Ainsi, pendant les premières rencontres, les parents ont été invités à partager de l'information à leur sujet (leur histoire personnelle et leurs expériences relativement à l'éducation d'un enfant trans*), et à définir ce qui devrait être selon eux l'objectif principal du groupe. Bien que cela n'ait pas été facile, à partir des troisième et quatrième séances, les parents ont défini les objectifs suivants : 1) informer la collectivité, l'école et les familles au sujet des enfants trans*; et 2) développer un réseau de soutien entre les participants. À la dernière séance, ces deux objectifs ont été évalués.

Si les participants ont eu l'impression qu'un bon niveau de soutien avait été développé au sein du groupe, ils ont également eu l'impression que le fait d'avoir accès à quelqu'un pour prendre soin de leur enfant et à deux « professionnels » (c.-à-d. des personnes qui ne sont pas des amis) pour animer les discussions les y ont aidés. Ces deux facteurs ont été ciblés comme les principaux avantages des séances, une expérience caractérisée pour eux par l'espoir, la constance et la stabilité.

Le groupe semble également avoir eu plus de succès à créer des occasions d'entraide mutuelle (c.-à-d. former des relations de soutien entre les membres) qu'à établir des mesures à prendre, ce qui était l'un des objectifs principaux du groupe de travail autogéré. Cette interprétation a été proposée par les participants eux-mêmes : lorsqu'ils ont

évalué le processus à la dernière séance, ils étaient d'avis qu'ils avaient mieux réussi à concrétiser l'objectif « se soutenir parmi les participants » que l'objectif « informer la collectivité, les écoles et les familles ». Le soutien a pris la forme d'un partage d'expériences vécues et de stratégies d'interaction avec les membres de la famille, des écoles et de la collectivité.

Il est intéressant de noter que si le groupe ne croyait pas avoir pleinement atteint ses objectifs, le processus a néanmoins donné des résultats concrets, notamment grâce au renforcement du soutien parmi les membres, au meilleur accès à de l'information et à une plus grande facilité à défendre les intérêts des enfants et à se mobiliser au niveau collectif. En premier lieu, le groupe a décidé de créer une page Facebook pour les parents d'enfants créatifs sur le plan du genre. Lorsque les parents se sont rendus compte que l'un d'entre eux réussissait à obtenir de l'information pertinente, ils ont aussi pensé utiliser Facebook pour partager des ressources en ligne. Ils se sont dits inquiets que l'information disponible soit trop médicalisée ou insuffisante, et, dans le but de mieux s'informer eux-mêmes, ont décidé de partager entre deux rencontres des liens vers de l'information pertinente dans les médias. Le groupe a également préparé une trousse pédagogique laquelle a été acheminée à l'Hôpital de Montréal pour enfants afin que les parents qui obtiennent des services spécialisés puissent recevoir de l'information utile. La trousse pédagogique a été préparée par deux membres et son contenu a été validé par les autres.

D'autres mesures plus complexes ont également été prises. Par exemple, une lettre a été écrite en soutien au projet de loi C-279 (la loi sur l'inclusion de l'identité de genre au sein de la Charte des droits canadienne) en vue de l'envoyer à tous les sénateurs québécois siégeant à Ottawa. La lettre a été écrite et, lorsque le groupe a pris fin, a été gardée en veilleuse jusqu'à ce que le projet de loi soit déposé au Sénat à l'automne 2012. Les membres du groupe ont également fait circuler la lettre sur des sites d'intérêt qui soutiennent les droits des personnes trans*, tels que ceux mis en place par TransParent Canada et Parents and Friends of Lesbians and Gays (PFLAG) Canada.

Finalement, vers la fin du processus de groupe, des discussions ont été tenues quant à la possibilité et la nécessité de poursuivre les rencontres après la fin de l'étape de recherche. Un parent a indiqué que, le cas échéant, il serait crucial de prévoir quelqu'un pour s'occuper des enfants, afin que les parents puissent discuter en toute liberté. Deux ans plus tard, le groupe existe toujours et continue de soutenir et de motiver les parents d'enfants trans*. Ce succès a été

attribué aux efforts de recrutement des parents au premier *Colloque national sur la non-conformité dans l'identité du genre et l'identité sexuelle des enfants : vers une nouvelle perspective*, tenu à Montréal en octobre 2012, et à l'aide de Famijeunes, une organisation partenaire, qui offre gracieusement un local et une employée pour effectuer la supervision pour les enfants. Actuellement, le groupe se rencontre une fois par mois et un groupe pour les enfants est tenu simultanément. Ce dernier vise à développer un réseau de soutien et de partage d'expériences parmi les jeunes trans* et leur fratrie âgés de moins de quatorze ans. Il s'agit d'un projet innovateur puisqu'il n'existe actuellement aucun autre groupe de soutien pour les enfants et les jeunes trans* de moins de quatorze ans au Québec. Puisque leurs parents se rencontrent déjà dans la pièce voisine, ces jeunes ont facilement accès au groupe. Cet avantage est mis en valeur dans le matériel de recrutement. Le groupe de parents est coanimé par deux parents bénévoles, alors que le groupe pour enfants l'est par une bénévole et une employée de Famijeunes. Les deux groupes font maintenant formellement partie du programme offert gratuitement par l'organisation hôte.

Une année après la fin officielle du projet de recherche, le groupe a également été officiellement reconnu comme organisation à but non lucratif et exerce ses activités sous le nom Gender Creative Kids/Enfants transgenres Canada. Les enfants qui participent au nouveau groupe ont conçu un logo et inventé un slogan « Dream Big, Dream Open/Voir grand, rêver librement » qui a été intégré au logo professionnel final de l'organisation. Un nouveau site web a également été lancé avec l'aide d'organisations partenaires, ainsi que du financement du CRSH, le tout avec l'objectif de partager des ressources et d'accroître la visibilité des enfants trans* dans la société canadienne (voir www.enfantstransgenres.ca).

À la lumière des mesures qui ont été prises, nous pouvons affirmer que si certains des objectifs établis au départ par le groupe n'ont été que partiellement concrétisés de l'avis même des participants, l'utilisation de la méthodologie RAS semble avoir porté ses fruits à plus long terme. Les participants ont eu la chance de contribuer à la production de connaissances, mais aussi d'organiser une mobilisation collective pour développer des ressources et des services, et ainsi améliorer la vie des enfants trans* et leurs familles.

Réflexion sur la recherche engagée en RAS : quelques enjeux éthiques

Si mettre sur pied un projet de recherche « engagée » comme décrit ci-dessus peut contribuer au changement social et à

l'autonomisation des participants sous différentes formes, ce genre de projet peut également contribuer à l'émergence d'enjeux éthiques particuliers. Afin de conclure cet article, nous discuterons de certains aspects de la recherche qui peuvent conduire à l'émergence de ces enjeux.

Les aspects structurants et contraignants relatifs à la mise sur pied d'un projet dans un cadre universitaire, telles les conditions attachées au financement du projet et les structures de gouvernances établies, peuvent causer certaines difficultés d'application. En effet, que ce soit lors de demandes de subvention ou du dépôt du projet aux fins de l'approbation éthique par les différents comités d'éthique à la recherche, il est attendu que les projets soient précis et détaillés et qu'ils répondent aux critères de scientificité établis avant le début de la recherche. Les difficultés ont aussi semblé se complexifier étant donné que les chercheuses de l'équipe (Manning, Meyer et Pullen Sansfaçon) provenaient d'universités différentes et donc que les projets-pilotes ont dû faire l'objet d'évaluation de comités d'éthique à la recherche (CER) à quelques reprises afin d'ajuster les demandes de l'un avec les demandes de l'autre. En ce sens, les allers-retours entre les différents CER ont mis en lumière les premiers enjeux relativement à la conciliation des principes et processus de la RAS avec les cadres parfois contraignants de la recherche universitaire.

Par exemple, en plus d'avoir à intégrer les principes éthiques fondamentaux à la recherche, tels le consentement éclairé ou les questions de justice dans la participation à la recherche, le chercheur qui utilise la RAS selon les principes déjà mentionnés doit également minimiser les relations de pouvoir entre chercheurs et participants, doit laisser la place aux participants dans l'élaboration du projet et doit s'opposer à toute forme d'oppression. Cependant, ces principes ne s'intègrent pas toujours facilement au sein d'un contexte institutionnel. Aux fins de l'illustration, revenons au projet de RAS avec les parents d'enfants trans*. Alors que le feuillet d'invitation se voulait convivial et assez ouvert pour que les parents se sentent en confiance pour venir discuter de leur expérience en groupe, leur présenter un formulaire de consentement au début de la recherche a semblé un peu contradictoire avec l'aspect démocratique du processus de RAS, et a peut-être eu un effet stigmatisant pour certains. Bien que nous soyons tout à fait conscientes qu'il est essentiel d'obtenir le consentement éclairé des participants, il aurait été plus propice, dans le cadre du projet, d'avoir une certaine flexibilité au niveau du contenu, de la forme et du moment choisi pour faire signer ledit formulaire (il aurait été préférable, par exemple, de discuter avec le

groupe lors de la première rencontre de leur perception du consentement et de la façon dont ils voudraient le donner, et de développer l'outil avec eux). Ceci dit, étant donné le temps déjà limité pour la collecte de données, et les attentes des CER, nous avons plutôt opté pour un formulaire de consentement selon les formats standards entérinés par les instances universitaires. Nous trouvons toutefois paradoxal le fait de remettre un formulaire de consentement développé uniquement par l'équipe de recherche à un groupe se voulant démocratique et où les animateurs abandonnent la position de « professionnels » et travaillent selon des méthodes non élitistes (5). En effet, il est difficile de laisser les membres définir le type de solutions dont ils ont besoin et de baser le travail sur une analyse des relations de pouvoir et au même moment les obliger à se soumettre à des procédures déjà décidées pour eux.

Plusieurs autres exemples peuvent être cités quant aux difficultés qui découlent de la conjugaison de la RAS avec des structures déjà en place : des objectifs de recherche précis sont souvent demandés par les diverses instances, alors qu'en RAS, les objectifs auraient avantage à être développés avec les participants au tout début de la recherche; les CER veulent généralement recevoir des grilles d'entrevues précises, alors qu'en RAS, les questions se précisent au moment même du processus de recherche; la durée du projet en RAS ne peut pas toujours être prévue à l'avance, car les participants devraient être libres de choisir s'ils sentent le besoin de poursuivre ou non l'investigation.

De plus, comme mentionné ci-dessus, les projets de recherche inspirés de la RAS doivent être fortement ancrés dans les principes de l'approche.[4] En ce qui nous concerne, notre expérience personnelle avec le sujet de recherche ainsi que notre attachement aux valeurs du travail social ont rendu l'intégration des principes de la RAS possible. Cela dit, une expérience personnelle avec le sujet peut également soulever d'autres types d'enjeux. Par exemple, comment s'assurer que notre expérience personnelle n'influence pas indument les réponses des participants et l'analyse subséquente des données?

En conformité avec les certificats d'éthique délivrés dès le début du projet, durant la totalité de la recherche, nous avons limité le nombre des rencontres avec les participants. Par exemple, au moment des deux premières rencontres, nous nous sommes présentées à l'organisme pour répondre aux éventuelles questions des participants, mais nous ne sommes pas entrées dans la salle où la rencontre avait lieu afin de ne pas confondre les rôles de mère et de chercheuse, et de minimiser le plus possible les relations de pouvoir. En effet,

étant des mères, il était possible que certains participants nous connaissent, la communauté des familles d'enfants trans* à Montréal étant assez restreinte. Lors des rencontres de supervision, les assistantes de recherche ont également pris soin de rendre les verbatims anonymes afin de ne pas influencer l'analyse des réponses.

Comme mentionné ci-dessus, nous nous sommes joints au projet à partir de la 12^e rencontre afin d'assurer une certaine stabilité dans le groupe, avant la fin des contrats des auxiliaires de recherche. Comme l'expliquent Mullender et Ward,[4] si l'animateur quitte le groupe prématurément, ou de manière trop précipitée, le groupe sera déstabilisé et risque de se dissoudre. Comme certaines actions décidées en groupe ne s'étaient pas encore concrétisées à la fin du projet de recherche, nous avons offert de coanimer les rencontres avec une participante afin de « former » la coanimatrice selon les principes de la RAS, et ce, jusqu'à ce qu'un autre membre se sente suffisamment à l'aise pour animer les rencontres. La décision de nous intégrer au groupe pour assurer la coanimation a été prise par le groupe lui-même, en notre absence et à une rencontre précédente. Ainsi, nous espérons que le groupe se soit senti assez confortable pour prendre une décision éclairée à cet effet. Lors de la première rencontre après la fin du processus officiel, laquelle a été coanimée par une participante et nous-mêmes, nous avons également pris le temps de discuter avec les participants de nos différents rôles. En effet, nous avons voulu souligner que la recherche était terminée et que notre rôle n'était plus celui de chercheuse, mais bien de mères d'un enfant trans*. À ce stade, le rapport de recherche avait déjà été validé avec les participants de la recherche et publié. La recherche avait bel et bien pris fin. Tout au long du processus, nous avons également eu plusieurs conversations avec des collègues et rempli divers formulaires de déclarations de conflits d'intérêts afin de bien réfléchir et de documenter l'incidence possible de la cohabitation de nos divers rôles (chercheuse, parent, activiste, défenseuse de droits) sur la recherche.

Conclusion : l'importance du « souci de soi » dans la recherche engagée

On entre véritablement en éthique quand, à l'affirmation par soi de la liberté, s'ajoute la volonté que la liberté de l'autre soit.[17 p62]

Si la RAS comme méthodologie permet d'actualiser une forme de pratique éthique plus critique en travail social parce qu'elle conteste les formes et les structures de domination et parce qu'elle intègre, dans toutes ses dimensions, les valeurs du travail social,[2,3] les défis qui relèvent de son application ne sont pas sans importance. En effet, les chercheurs ciblant

ce type d'éthique tiendront compte des normes en vigueur, tant juridiques qu'organisationnelles et professionnelles, mais seront particulièrement sensibles à la nécessité d'être critiques face à ces normes, même si ces dernières sont légitimées par un processus politique ou bureaucratique.[18] En effet, le fait qu'une « autorité » établit des normes, des principes et concepts ne signifie pas que ceux-ci doivent être acceptés en tant qu'éthique.[19]

Ceci dit, en imbriquant des principes et un processus, la méthodologie RAS permet une réelle intégration des valeurs professionnelles de la conception du devis à la diffusion des résultats de recherche. Ainsi, comme le propose Noiriel,[20 p329] « la divergence de perspectives entre le chercheur engagé et l'intellectuel spécifique [c.-à.-d. le chercheur qui privilégie les normes du champ scientifique] porte donc, au bout du compte, sur la question (éminemment politique) de l'autonomie du monde savant par rapport aux médias et aux champs politiques. Défendre cette autonomie, c'est œuvrer au renforcement de la dimension collective du travail scientifique ». Pour y arriver, il importe probablement d'avoir une bonne connaissance de soi, mais aussi d'être capable remettre en question les structures dans lesquelles les recherches prennent forme. Comme nous avons défendu dans plusieurs travaux ultérieurs,[21-23] pratiquer éthiquement ne veut pas toujours dire suivre aveuglement les codes et autres principes éthiques, mais plutôt de s'engager dans un processus de réflexion constant, et d'intégrer les valeurs d'une profession jusqu'à ce que celles-ci deviennent des dispositions personnelles qui font partie de l'identité propre, et qui s'expriment dans tous les aspects de sa vie. Des méthodologies telles la RAS présentée ici peut selon nous participer à consolider ces choix.

Références

1. International Federation of Social workers. Global Definition of Social work. [internet] [endroit de publication inconnu] [Modifié en 2014; cité le 23 décembre 2013] Disponible: <http://ifsw.org/get-involved/global-definition-of-social-work/>.
2. Shannon P. Value-base Social Work Research: Strategies for connecting research to the mission of Social Work. *Critical Social Work* 2013;14(1):PAGE RANGE.
3. Butler I . A Code of Ethics for Social Work and Social Care Research. *British Journal of Social Work* 2002;32(2):239-48.
4. Mullender A, Ward D. Self-directed Groupwork: Users Take Action for Empowerment. London: Within and Birch; 1991.

5. Mullender A, Ward D, Fleming J. *Empowerment in Action: Self-directed Groupwork*. Basingstoke: Palgrave-Macmillan; 2013.
6. Pullen Sansfaçon A, Ward D, Dumais-Michaud AA, Robichaud MJ. Working with Parents of Gender Variant Children: using social action as an emancipatory research framework *Journal of Progressive Human Services*. Sous Presse.
7. Markman E. Gender Identity Disorder, the gender binary, and transgender oppression: implications for ethical social work. *Smith College Studies in Social Work* 2011;81(4):314-27.
8. Roberts A, Rosario M, Corliss H, Koenen K, Bryn Austin S. Childhood gender nonconformity: A risk indicator for childhood abuse and posttraumatic stress in youth. *Pediatrics* 2012;129(3):571-3.
9. Saketopoulou A. Minding the gap: intersections between gender, race, and class in work with gender variant children. *Psychoanalytic Dialogues* 2011;21(2):192-209.
10. Anadon M. *La recherche participative : multiples regards*. Québec : PUQ, 2007.
11. Fleming J, Ward D. *Methodology & Practical Applications of the Social Action Research Model*. Maggs-Report (Ed) *New Qualitative Methodologies in Health and Social Care: Putting Ideas into Practice* London: Routledge, 2004;162-78.
12. Lindsay J. Texte de base sur l'approche autogérée. *Presse de L'Université Laval*, 1992.
13. Rimmer A. What is professional social work? social work and social justice. Dans: Shardlow, S. and Nelson, P. Éditeurs. *Introducing Social Work*. Lyme Regis: Russell House Publishing, 2005, 1-20.
14. Preston-Shoot M. On Empowerment, partnership and authority in groupwork practice: a training contribution. *Groupwork* 1992;5(2):5-30.
15. Krueger RA. *Focus groups: a practical guide for applied research* (2ième ed.). Thousand Oaks, CA: Sage, 1994.
16. Freire P. *La pédagogie des opprimés*. Paris : La découverte, 2003.
17. Ricoeur P. *Soi même comme un autre*. Paris: Seuil, 1990
18. Pullen Sansfaçon, A. Socratic Dialogue and Self-Directed Groupwork. *Social Work with Groups* 2012;35(3):253-66.
19. Clifford D, Burke B. *Anti-oppressive Ethics and Values in Social Work*. Basingstoke: Palgrave-Macmillan, 2009.
20. Noiriel G. Michel Foucault: les trois figures de l'intellectuel engagé. Dans: Granjon, M.-C. (ed), *Penser avec Foucault*. Paris : Karthala 2005, 301-32.
21. Pullen Sansfaçon, A. Statutory social work, the voluntary sector and social action settings: a comparison of ethics. [en ligne] [cité le 15 avril 2014] 2007. 351 pages. Disponible: <http://ethos.bl.uk/OrderDetails.do?uin=uk.bl.ethos.438875>
22. Pullen Sansfaçon, A. Ethics and conduct in self-directed groupwork: Some lessons for the development of a more ethical social work practice. *Ethics & Social Welfare* 2011;5(4):361-79.
23. Pullen Sansfaçon A. et Cowden, S. *The Ethical Foundations of Social Work*. London: Routledge, 2012

Remerciements

Nous tenons à remercier le CRSH d'avoir alloué des fonds de recherche pour la mise sur pied du projet discuté dans cet article (numéro 430-2011-0612).

Pour contacter l'auteure:

*Annie Pullen Sansfaçon
Professeure agrégée
Université de Montréal
École de service social
Pavillon Lionel-Groulx
C. P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3J7
Canada
Courriel: a.pullen.sansfacon@umontreal.ca*

5

Résumé

La montée récente des droits collectifs a mis en place un contexte militant qui ne tient pas compte de la logique stratégique qui est à la source de la reconnaissance des droits collectifs. En particulier, le fait que le respect des droits de la personne dépend de l'opinion publique a des implications pour le militantisme universitaire, surtout au stade des descriptions des situations ayant des incidences sur des personnes revendiquant des droits. Les dilemmes fondamentaux inhérents au mouvement pour l'indépendance des Touaregs et des communautés du nord du Canada face aux crises de suicide nous donnent l'occasion de poursuivre la réflexion sur les conditions structurelles plus générales du militantisme en faveur de la justice sociale. Dans des telles circonstances, il y a peu de place pour les connaissances qui ont tendance à ennuyer le public en raison de leur complexité sur le plan moral et des nuances qu'elles imposent. Le lobbying pour la justice et ses efforts sont donc confrontés au défi de la compassion du public ainsi qu'aux conséquences parfois destructrices du récit médiatique.

Mots clés droits collectifs, militantisme, opinion publique, récits médiatiques, trauma historique

Les connaissances stratégiques en anthropologie militante

RONALD NIEZEN

« -isme » et « -éité »

Dans un article intitulé *Recognizing Indigenism*, publié en 2000 dans la revue *Comparative Studies in Society and History*, j'ai soutenu que « l'indigénisme » s'est amplifié au cours des dernières décennies, d'une manière analogue au nationalisme du XIXe siècle, en raison surtout des avis exprimés par les observateurs, les experts et les théoriciens des événements internationaux. J'ai qualifié ce mouvement d'entité politique d'un nouveau genre, de plus petite envergure, encore plus vulnérable et moins mouvementé que les soulèvements nationaux des deux derniers siècles, pouvant contribuer toutefois à changer la position habituelle du nationalisme et de la souveraineté

des États.[1] À l'évidence aujourd'hui, ce constat de nouveauté serait perçu comme étant absurde à la lumière de l'expansion subséquente et publique du mouvement autochtone mondial. À ce propos, il faut mentionner que, dans cet article et dans *The Origins of Indigenism*,[2] un livre publié par la suite, pour parler du mouvement des peuples autochtones, j'ai utilisé le terme « indigénisme » à titre de néologisme (à l'époque, je n'étais pas au fait de la parution en 1998 du livre d'Alcira Ramos : *Indigenism: Ethnic Politics in Brazil*).[3] Le suffixe « -isme » avait soigneusement été ajouté au mot que j'avais choisi pour nommer ce qui semblait être alors un nouveau phénomène mondial. Cela respecte un principe élémentaire de la langue anglaise voulant que le suffixe « -isme » (*ism* en anglais) puisse être utilisé quand un mouvement pour les droits et la justice sociale acquiert une valeur historique, une vertu intrinsèque et un sens de l'unicité clairement définis. Toutes ces qualités se trouvent en abondance dans le mouvement des peuples autochtones.[4] Je me souviens qu'avant de publier l'article, un conseiller des Cris de la Baie-James avait manifesté

son aversion envers le terme « indigénisme », en faisant valoir que ce dernier mettait l'accent sur le militantisme au détriment des thèmes de prédilection comme l'intégrité culturelle et les droits naturels. Je considérais toutefois que le suffixe « -isme » convenait tout à fait, compte tenu surtout de mon argumentaire au sujet du lobbying fructueux effectué par les Cries de la Baie-James en réaction à l'imposition de grands projets hydroélectriques et à leur combat contre la sécession du Québec au milieu des années 90.

Curieusement toutefois, le suffixe « -isme » n'a jamais été réutilisé dans les publications subséquentes qui portent sur le mouvement des peuples autochtones, que ce soit par moi-même ou que ce soit en raison, compte tenu des qualités politiques évidentes du mouvement mondial, de la pertinence inhérente du terme. Au lieu de cela, le terme « indigénité », qui utilise le suffixe neutre « -éité » (*-eity* en anglais), est devenu le point de repère dans la littérature qui traite de ce qui n'est désormais plus un phénomène mondial inédit. Il est vrai que le terme espagnol *indigenismo*, provenant du Mexique des années 1920 et 1930, et des célébrations du patrimoine culturel autochtone en tant que relique du passé, a pu produire un effet modérateur sur l'usage en anglais du suffixe « -isme ». La question reste toutefois entière : Pourquoi le suffixe « -isme » devrait-il être exclu d'un phénomène que j'ai appelé l'indigénisme, quand des mouvements aussi divers que le féminisme, l'écologisme, le nationalisme et le néolibéralisme reconnaissent formellement sa nature militante?

Cette différence entre les préfixes « -isme » et en « -éité » mérite une réflexion. Elle provoque une sensation de malaise général à l'égard de la place du militantisme associé aux recherches sur les réalités humaines, domaine que l'on appelle les sciences sociales. Je soutiens que la montée des droits collectifs non justiciables a mis en place des conditions créant une sphère du militantisme qui ne tient pas compte de la logique stratégique qui est à la source de ses propres engagements. Dans ce contexte, cette sphère ne remet pas en cause les contraintes structurelles et idéologiques qui lui sont imposées. En effet, comme je le démontrerai, le respect des droits de la personne s'appuie considérablement sur l'opinion publique, en d'autres termes, sur une force de persuasion politique qui doit d'abord être convaincue. Pour mieux comprendre les processus relatifs au respect des droits de la personne, il faut commencer par se pencher sur l'opinion publique. Cela permet de saisir l'implication du militantisme universitaire dans la description des situations ayant des incidences sur des personnes revendiquant des droits, lorsque le suffixe « -éité » est utilisé pour cacher les

stratagèmes politiques qui sont révélées par le suffixe « -isme », et dans les cas où le romantisme de la différence délimite la portée des droits collectifs et des identités.

Les engagements de l'anthropologue militant

L'engagement militant dans les causes de justice sociale est maintenant reconnu comme une démarche éthique et responsable de la vie intellectuelle. Cette démarche est favorisée notamment par les anthropologues dont les deux rôles combinés sont parfois contradictoires. Cette démarche repositionne aussi les sujets de recherche qui idéalement deviennent des partenaires de travail dont le quotidien comporte souvent des conditions d'oppression. Il va sans dire qu'il existe plusieurs figures de l'anthropologue militant, tout comme on entend plusieurs genres de discours académique. Néanmoins, certaines qualités de ce militantisme sont suffisamment générales pour commencer à discerner certaines tendances centrales.

Le militantisme, comme vecteur de production de connaissances, se distingue de la science, ou du moins d'une position moderniste de l'observation des réalités humaines. Au lieu de poursuivre des connaissances « objectives » qui ne sont pas influencées par les préjugés, les intérêts particuliers et les émotions, une anthropologie engagée donne la priorité aux objectifs stratégiques, en particulier les résultats qui favorisent la promotion des revendications de droits, d'une manière similaire à des consultants professionnels et des avocats. Une approche militante de l'étude de la vie collective est placée au centre des questions de justice sociale et, donc, des opinions et des aspirations de ceux en marge des États et des économies centralisées. Sous l'influence de l'engagement militant, un esprit de réciprocité guide maintenant la recherche. Les ethnographes sensibles aux nuances de la domination coloniale ne travaillent plus « parmi » les populations qu'ils ou elles étudient; mais ils ou elles travaillent plutôt « avec » elles. Cela entraîne des conséquences non seulement sur la manière de rapporter ou de traduire « leurs » idées au moment de les exprimer, mais aussi sur la manière d'incarner les aspirations juridiques ou politiques de la communauté d'accueil ou des populations impliquées dans une relation de recherche. Le langage largement accepté qui était autrefois utilisé pour décrire les chercheurs et « leurs sujets de recherche » a été transformé à l'ère postcoloniale afin de devenir la langue de l'autodétermination.

Pour militer, il ne suffit pas de faire le récit d'une rencontre avec la différence, même en utilisant un langage sensible aux complexités et aux disjonctions de l'altérité radicale. Le rôle

du chercheur dans le champ du militantisme est idéalement de rester en amont de l'action militante, de documenter et de mettre des recherches objectives à la disposition des organisations militantes. Dans cette mesure là, le chercheur se met au service d'une cause sans intervenir au nom des autres et sans oublier sa recherche d'objectivation. Cependant, l'activisme en recherche supposent souvent d'intervenir au nom des autres avec un degré d'engagement non négligeable et de manière à ce que cette intervention devienne un facteur déterminant de la relation entre le chercheur et ses hôtes. Celle-ci intervient ainsi comme un facteur déterminant dans les conditions de l'injustice auxquelles ils sont confrontés.

Militer pour défendre une communauté politique ne devrait donc pas être synonyme d'une notion vaguement définie du « troisième espace sans domicile fixe » (*third space of no fixed abode*), une approche de la diversité humaine qui met l'accent sur l'ambivalence de la production culturelle.[5] Militer n'est d'ailleurs pas compatible avec une notion du cosmopolitisme rejetant la notion d'hybridité à « d'autres dispositions de l'identité ethnique ou de l'identité nationale délimitée par un territoire ».[6]^a Ceux qui demandent qu'on tienne compte des conséquences véritables et pratiques de la domination par une action concertée ne se positionnent généralement pas dans un espace et dans un flux d'ambiguïté et de déterritorialisation. Ils font toutefois valoir des revendications réelles contre des adversaires tout aussi réels, tangibles et souvent puissants.

Le militantisme dans les sciences sociales peut être vu comme une forme de postcolonialisme dans l'intention, mais avec certaines conséquences néocoloniales. Il est vrai qu'il est axé sur le rejet de la domination illégitime, de la marginalisation et de l'injustice structurelle, et qu'il est tourné vers la défense ou la reconstitution des communautés politiques. Il est clair que sans les efforts des chercheurs pour attirer l'attention de vastes auditoires sur les conditions de souffrance et d'injustice structurelle, la lumière ne serait jamais jetée sur les pires actes de négligence et d'abus commis par les gouvernements et les industries. Par conséquent, ces derniers ne seraient jamais abordés. Généralement, en raison des qualités « *ismatic* » (désignant les qualités d'un « isme ») de l'engagement militant, nous nous sentons plus engagés envers les actes répréhensibles commis par les puissances dominantes contre ceux qui sont marginalisés. Cela est principalement attribuable à l'efficacité des technologies de communication et aux réseaux de militants qui les utilisent. Il est aussi vrai que grâce à l'engagement social profond et durable de la méthode ethnographique, un anthropologue militant jouit d'un accès privilégié à la découverte d'une

injustice, souvent importante, qui ne reçoit pas l'attention qu'elle mérite. Les militants ne nous parlent pas des questions qui sont déjà bien connues et qui font les manchettes. Ils militent plutôt contre les abus de pouvoir qui sont mieux cachés et méconnus. Par exemple, ils militent contre les effets de l'extraction des ressources dans les réserves autochtones éloignées ou contre les conséquences de la réforme agraire sur les pasteurs en Afrique (pour citer deux des questions que j'ai moi-même rencontrées lors de travaux sur le terrain). Les militants sont motivés par un sentiment d'indignation à l'égard des causes non reconnues, celles qui ne font pas la une des journaux, mais qui engendrent de réelles souffrances.

Ainsi, le défi d'éveiller la conscience se pose, et une conséquence de ce défi consiste en l'apparition d'éléments de l'ordre du « néocolonialisme ». La nécessité de rendre compte d'une situation d'injustice pousse parfois les chercheurs à entrer dans ce que Susan Sonntag appelle « la société du spectacle » (*the society of spectacle*),[7] arène dans laquelle la douleur et la souffrance sont utilisées pour représenter une situation aux consommateurs de médias de plus en plus habitués à des scènes d'horreur et de souffrance. Dans de telles circonstances, les connaissances mobilisées tendent à être stratégiques. La question suivante préside à leur identification : que peut-on présenter dans les médias qui fera vibrer des gens qui comprennent peu la question? L'une des composantes du militantisme consiste à persuader le grand public de l'importance d'une cause, une tâche qui prend souvent le pas sur leurs expériences et sur les réflexions personnelles.

Qui sont ces autres toutefois? Qu'est-ce (ou qui) est leur audience? Nous avons tous tendance à vouloir parler à ceux qui partagent notre langue et nos convictions. Pour les chercheurs qui travaillent dans les domaines scientifiques et, disons, non militants, le public à tendance à être des étudiants ou d'autres universitaires. Quant aux militants, leurs auditoires sont souvent ceux qui sont aussi intéressés par le militantisme, comme des groupes d'étudiants, mais qui ont toujours besoin d'informations et d'illumination. Pour réussir, toutefois, leur audience doit être beaucoup plus vaste. Pour exploiter la puissance de la honte, pour qu'il y ait des répercussions sur la réputation des auteurs de l'injustice, ils doivent être entendus par le grand public. Cette audience, largement inconnue (mot que j'utilise dans le double sens, pour référer à des personnes que l'on ne connaît pas et qui ne sont pas connaisseurs de la question soulevée par le chercheur militant) et anonyme, doit être émue et motivée par ce qu'elle entend. Cela signifie que les militants ont besoin de simplifier, de réduire le contenu des situations à

l'essentiel, donc de communiquer d'une manière simpliste et superficielle.

Au même moment, la compétition pour attirer efficacement la sympathie du public est plus féroce que jamais. Cette situation découle en partie de l'accès aux technologies de l'information et de communication qui s'est considérablement accru dernièrement. Le public ne peut se montrer réceptif à tous les éléments lorsque les images représentant des situations de violation des droits ne cessent d'augmenter. D'autre part, il ne peut répondre favorablement chaque fois que la représentation du caractère distinctif est compromise. Le public tend à être attiré par ce que Arthur et Joan Kleinman appellent « la consternation des images » (*the dismay of images*),[8] c'est-à-dire, des représentations de la souffrance sociale ayant une incidence importante sur la capacité de susciter la sympathie de consommateurs désintéressés de médias. Dans un sens très différent, le mouvement autochtone mondial compte sur une autre façon de faire appel à des publics distants grâce à ce qui pourrait être appelé la nature de la spiritualité panautochtone. La disponibilité – d'aucuns diraient la « démocratisation » – de la technologie va de pair avec la surreprésentation visuelle de la revendication des droits. En outre, les consommateurs soucieux des situations de souffrance et d'injustices doivent choisir à quelle campagne, parmi la masse de campagnes et d'images qui les accompagnent, ils veulent consacrer leur attention et poursuivre leurs actions. La nature même de cette politique de l'indignation fait naître une victimologie mondiale, où les collectivités en souffrance sont en compétition pour attirer l'attention d'un public de plus en plus blasé. Dans ces circonstances, l'inimaginable doit en quelque sorte devenir réalité, la souffrance morale doit s'exprimer et les pertes immatérielles se manifester. Les collectivités en souffrance doivent par-dessus tout témoigner d'une innocence stéréotypée dans des contextes où les sociétés sont souvent divisées en factions et où elles sont aux prises avec des bouleversements violents qui, de par leur nature, privent les gens de leur humanité. J'aborderai maintenant cet aspect à travers la plus récente révolte touarègue dans le Sahara central.

La poursuite touarègue de la justice collective

Plus que tout autre exemple qui vient à l'esprit, la révolte touarègue et la guerre civile de 2012 – 2013 au Mali illustrent les difficultés auxquelles la justice sociale militante est confrontée. Voici un cas où les dilemmes sont si fondamentaux, la distance (au propre comme au figuré) entre les différents secteurs de la société est si grande, les

conséquences de l'échec des militants à attirer un public sympathique sont si catastrophiques, que les événements entourant ce conflit dans le Sahara central servent à mettre en évidence les caractéristiques du militantisme pour les droits de la personne qui, tout en ayant un effet déterminant sur les chances de libération, ne pourraient pas être aussi saillantes dans d'autres contextes. Le soulèvement, menant à la déclaration d'indépendance du Mouvement national de libération de l'Azawad le 6 avril 2012, et qui a été écrasé par les forces françaises et maliennes au début 2013, était de nature fondamentalement différente des révoltes touarègues antérieures à l'époque suivant l'accession à l'indépendance du Mali et du Niger à la fin des années 1960 et 1990. D'une part cette fois-ci, le commandement touareg est apparu plus divisé idéologiquement, alors qu'un mouvement séculier pour l'indépendance a d'abord agi aux côtés de l'Ansar Dine, un groupe islamiste salafiste, avant d'être trahi par ce dernier, qui lui, avait entretenu des relations avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Même des alliances fragiles et changeantes sur ce terrain idéologique ont renforcé des convictions par association qui ne pouvaient être partagées par un public plus vaste. En outre, revendiquer l'indépendance d'un territoire indépendant dans ces circonstances, afin d'acquérir la reconnaissance internationale, était voué d'emblée à l'échec.

L'un des éléments clés utilisés par les militants touaregs et par leurs sympathisants pour convaincre l'opinion publique provenait de revendications de droits de la personne fondées sur le statut des Touaregs qui, en tant que population autochtone (*indigenous*), a toujours vu les siens être systématiquement bafoués dans une logique génocidaire de déplacement et de domination. Lors de son discours à l'Instance permanente sur les questions autochtones en 2012, Saoudata Aboubacrine, une représentante de l'organisation Tin Hinan (les femmes issues de communautés pastorales) située au Burkina Faso, a souligné directement les défis posés à la survie des Touaregs au cours du conflit contre l'État et ses milices armées.[9] Depuis le mois de mars précédent, elle avait remarqué que l'Azawad (l'espoir pour un territoire indépendant) était « sous le contrôle des peuples autochtones, y compris une partie importante de la population locale de la région ». [9] Elle a souligné que le congrès constitutif de l'Azawad, qui s'était tenu à Gao du 25 au 27 avril 2012, avait été accueilli par des répressions violentes de la part du gouvernement malien, qui comprenaient notamment des exécutions sommaires et des détentions arbitraires. En raison de cette répression, plus de 200 000 réfugiés ont été refoulés aux régions limitrophes de l'Algérie, du Burkina

Faso, de la Mauritanie et du Niger. Aboubacrine a affirmé que ces Touaregs dans les camps de réfugiés avaient le droit à l'autodétermination, y compris le droit de déterminer la manière d'utiliser leur territoire. Elle a terminé son allocution par une référence indirecte à la présence de groupes affiliés à Al-Qaïda dans le nord du Mali en déclarant que « les Kel Tamachek, des Touaregs originaires de l'Azawad ou Nord-Mali [...] rejettent toute action militaire sur leur territoire. Il[s] condamne[nt] toute action de groupe terroriste ayant une revendication religieuse ou pas sur leur territoire ». [9]

Toutefois, la publicité diffusée par les militants touaregs ne pouvait égaler celle parue par l'État, qui jouit d'un accès privilégié aux grands médias. Pendant que la crise dans le nord s'aggravait, la presse malienne publiait des histoires qui appliquaient des étiquettes explicatives superficielles aux rebelles touaregs, en les qualifiant notamment de « trafiquants de drogue », de « bandits armés » et, pire encore, d'« ex-mercenaires de Kadhafi », ou encore de « membres d'Al-Qaïda ». Des sympathisants comme Gael Baryin, qui, à titre d'auteur et de photographe (qu'on appelle l'« amoureux de l'Afrique et de ses cultures » sur le quatrième de couverture de son livre) a longuement voyagé dans le Sahara central avec les Touaregs, a soudainement trouvé que les médias dominants contrôlaient la perception du public sur le conflit dans le nord du Mali. « D'un coup, le monde tourne son regard inquiet vers une région du globe complètement inconnue la veille encore : le nord du Mali. » [10] Puis, avec les luttes armées et la couverture médiatique qui suivent simultanément leurs cours, « une masse d'informations s'étale d'un coup porté par des politiques, des journalistes, des experts de presses qui expliquent qui sont les protagonistes et quels sont les enjeux de ce conflit. Toute une machine de guerre. Des armes et des mots. On expose fiévreusement des cartes, des graphiques; des noms sont surlignés en rouge; des flèches tracent dans le vide d'hypothétiques mouvements ennemis ». [10]

Dans ce récit dominant d'un État en guerre, les dirigeants des ONG touarègues ont été confrontés à des défis quasi insurmontables pour tenter de séduire l'opinion publique et pour créer un espace reconnaissant la crise humanitaire, sans parler de leurs revendications pour les droits collectifs et pour l'autonomie régionale. Leur principale difficulté résidait dans le fait de recourir à l'opinion publique pour influencer et pour légitimer leurs revendications collectives. La simplicité des idées privilégiées par les publics est telle qu'il est impossible de distancier les images qui représentent la guerre régionale, des appels à l'aide aux organismes internationaux et aux bailleurs de fonds, et des revendications portant sur le droit

de négocier la paix et l'autonomie régionale soutenue par l'État.

L'aspect sincèrement malheureux de ce conflit réside dans le fait que le public a eu raison de retirer son appui aux insurgés touaregs. Même *Indigenous World 2013*, une publication annuelle normalement sympathique aux revendications autochtones, a constaté quelques gestes déplorables de cruauté commis par les forces rebelles : « Dans la région de Kidal, les femmes touarègues ont manifesté en vain à plus d'une reprise. Pour la première fois de l'histoire, des hommes touaregs ont fouetté des femmes afin de disperser les marches publiques de protestations ». [11]^b Malgré ses efforts acharnés pour dépeindre le mouvement révolutionnaire pour l'indépendance comme étant un mouvement non seulement destiné à la libération des Touaregs, mais aussi à la libération de toutes les populations du nord du Mali, y compris les Songhaï sédentaires et les Peuls, le séculier Mouvement national de libération de l'Azawad fut incapable de mettre en place des structures administratives, afin de garantir et d'administrer la justice, ne serait-ce que pour assurer la protection élémentaire des habitants sous son contrôle. Le mouvement a perdu le soutien de la population à la suite de l'indiscipline de ses soldats, qui ont notamment commis des vols, des pillages et des cambriolages, ainsi que des viols dans les territoires qu'ils ont occupés. [12] Avec la brutalité exercée par la coalition d'islamistes et de sécessionnistes pour occuper le nord du Mali, le statut des Touaregs et de ses droits, à titre de population autochtone, à l'autosubsistance, à la langue et à la gouvernance était relégué au second plan.

Les circonstances n'ont favorisé en rien les revendications collectives. Au contraire, la guerre dans le nord du Mali illustre plus globalement les dilemmes posés par l'autoreprésentation stratégique découlant d'une disjonction entre les réalités sociales et culturelles de l'injustice et de l'idéalisation de ceux qui en portent le fardeau. Au moment où les insurgés touaregs, qui représentaient une faction d'une société divisée, commettaient des atrocités, ceux qui étaient déplacés, en raison des violences, étaient largement oubliés. Cette situation a initié un plaidoyer en faveur d'une intervention internationale. Par ailleurs, une certaine vision de l'autodétermination de la société du désert figure aussi parmi les victimes du conflit dans le nord du Mali. La complexité des alliances à la source du conflit, l'urgence de la crise humanitaire qui a suivi, et l'épreuve vécue par la perte non seulement de la bataille pour l'Azawad, mais de celle aussi pour l'opinion publique, ont efficacement réduit au silence ceux qui revendiquaient des droits au nom des Touaregs. La manière dont les militants touaregs ont pu

représenter publiquement leur population et leurs droits a été sévèrement limitée par les divisions sociales et politiques au sein de leur propre société. Les chercheurs sympathisants du mouvement ont tendance à voir l'occupation du nord de l'État indépendant du Mali dans la perspective touareg. Ceux-ci perçoivent cette région comme étant occupée « par une armée étrangère venue du Sud sans combattre, et la voir s'installer comme chez elle sur leurs terres ». [9] Or, ces chercheurs se sont retrouvés sans voix, sans moyens de communiquer efficacement leurs opinions. Les personnes représentées par des ONG, utilisant les outils linguistiques et technologiques des médias au service d'une éducation formelle, furent incapables d'influencer efficacement l'opinion publique, parce qu'elles ont exercé peu ou pas d'influence sur les images de la lutte dans le désert – surtout celles des guerriers posant avec leurs armes – qui ont finalement dominé l'interprétation populaire d'un conflit social historique compliqué.

Les appels au public dans les crises de suicide

Je veux maintenant examiner un exemple très différent de l'activisme en matière de droits de l'homme, habituellement présenté comme une crise de santé et qui est aussi parfois considéré comme constituant une conséquence des violations des droits. Cet exemple a trait au suicide dans les collectivités autochtones et Inuits du nord du Canada. Dans ce cadre, les conséquences de l'injustice ne sont pas aussi visibles que dans des circonstances de violence (ou mieux, les obstacles à la sensibilisation du public sont différents), car elles se manifestent dans les crises de santé mentale et n'ont pas trait à la sécurité. De plus, lorsque la privation de services adéquats en santé mentale provient de la négligence politique de l'État, les militants sont confrontés au défi de porter à l'attention et à la sympathie du public les tourments intérieurs, une souffrance qui est invisible, et la violence autodirigée d'une jeunesse ignorée.

Dans de telles circonstances, les efforts de lobbying pour la justice sont confrontés non seulement au défi de la compassion du public, d'emblée limitée. Ils sont aussi compromis par les conséquences destructrices du récit médiatique qui attire l'attention sur le suicide et les conditions sociales de privation dans lesquelles il se produit. Cette attention médiatique a pour effet d'augmenter la fréquence des suicides. Autrement dit, outre l'existence d'influences socio-économiques claires sur le taux de suicide résultant de l'expérience des pensionnats, de la pauvreté chronique, et du taux de chômage, il y a aussi l'influence provenant des idées communiquées par les médias sur la volonté

collective de mourir. [13,14] Une étude du suicide selon une approche basée sur les communications indique que les idées d'autodestruction ont une influence particulière sur les personnes qui sont prédisposés au suicide. L'effet d'imitation sur le suicide est largement reconnu par les chercheurs depuis les années 1980. Celui-ci permet de mettre en lumière des corrélations convaincantes entre les suicides médiatisés et la fréquence des suicides, qui augmente dans les régions couvertes par la médiatisation. [15,16] Bien qu'il continue à y avoir débat sur les causes de ces suicides apparemment influencés par les médias, la corrélation entre la couverture médiatique et les suicides imitatifs est suffisamment forte pour influencer les critères de sélection journalistiques à propos du suicide. En réponse à ces constatations, les suicides qui ne sont pas dignes d'intérêt (c'est-à-dire, impliquant une célébrité ou un scandale politique) ne sont tout simplement pas couverts.

Par exemple, Colin Samson fournit un récit pertinent d'autodestruction parmi les Innus du Labrador, ayant eu lieu à la fin des années 1990. Cette vague de suicide est une bonne illustration puisqu'elle comportait à la fois une dimension collective et une couverture médiatique démesurée, en particulier après le suicide du fils âgé de 15 ans de Jean-Pierre Ashini, porte-parole de la communauté qui, au moment de la mort de son fils était à Londres pour présenter un rapport sur les droits humains intitulé « Canada's Tibet » [Tibet du Canada]. [17] Malgré une épidémie de suicide beaucoup plus large, le caractère dramatique et ironique de cet événement a constitué le point principal de la couverture médiatique. L'accent mis par les médias sur le pathos de cette histoire fut un obstacle à une compréhension plus profonde de la crise. Comme Samson l'indique, « comment tant de jeunes Innus peuvent finir du mauvais côté du fusil ? » [17] Tandis que Samson s'atèle à un exercice rare, celui de décrire la réaction des médias à une crise de suicide au Labrador dans les années 1990, des événements très similaires ont lieu chaque année dans l'une ou l'autre des communautés autochtones ou Inuits au Nord du Canada.

Dans des telles circonstances, l'activisme est confronté à un terrible dilemme. Il est nécessaire pour apporter des ressources à des communautés politiquement négligées, mais il est aussi destructeur dans ses effets sur les crises d'autodestruction au sein de ces communautés. Quand un nombre anormalement élevé de décès auto-infligés se produit dans un petit village réservé, sur une courte période de temps, les médias, souvent inspirés par des militants qui voient la nécessité d'attirer l'attention du public sur la crise en cours, répondent par une couverture s'adressant à un large public et font tomber les

barrières de l'isolement de la communauté. Ils y parviennent à l'aide d'images chocs mettant en évidence la pauvreté et la douleur, attirant l'attention immédiate du public sur la mort et les circonstances sociales dans lesquelles elle a eu lieu. Aujourd'hui, presque tous les lecteurs quotidiens de journaux et les internautes sont, d'une certaine façon, au courant des taux exceptionnellement élevés de suicide dans certaines collectivités autochtones du Canada. Pour ceux qui ne prennent pas de distance par rapport à ces lectures, et qui assoient leur connaissance sur cette information superficielle, les autochtones sont considérés comme une collectivité homogène composée d'individus tous similaires : pauvres, déprimés et suicidaires.

La couverture médiatique qui dépeint les jeunes d'une communauté comme étant sans espoir peut indirectement renforcer dans cette direction les idées qu'on a de soi-même.[18] Les scripts de vies communiqués par les médias peuvent inclure directement et indirectement la fin délibérée de la vie. Les représentations d'une communauté en crise, souffrant non seulement des effets immédiats du suicide, mais aussi de niveaux élevés de mauvaise santé, de toxicomanie, de violence familiale, de pauvreté et de chômage, peuvent indirectement renforcer des idées reçues sur la façon dont on est censé souffrir et agir dans un état de souffrance. De plus, les représentations populaires du suicide renforcent les stéréotypes préexistants portant sur la pathologie sociale autochtone et sur l'irresponsabilité du comportement des jeunes, ainsi que sur la place centrale de l'autodestruction dans leurs identités personnelles.

Les limites de l'opinion publique

Les dilemmes fondamentaux inhérents au mouvement pour l'indépendance des Touaregs et des communautés du nord du Canada face aux crises de suicide nous donnent l'occasion de poursuivre la réflexion sur les conditions structurelles plus générales du militantisme en faveur de la justice sociale. La sympathie du public peut être atteinte qu'avec difficulté. Son adhésion à une cause est souvent le résultat de la connaissance simplifiée, connaissance qui attire plus facilement la sympathie que les représentations moins tragiques d'autres situations d'oppression. Persuader l'opinion publique est une entreprise complexe, qui requiert de porter une attention nuancée aux tendances populaires et aux circonstances qui déclenchent des émotions. Cela signifie que le processus de création d'une identité de groupe requiert une collaboration de plus en plus concertée, impliquant des réseaux d'échange comprenant des défenseurs des intérêts et, plus lointainement et indirectement, des consommateurs d'information, souvent

sensibilisés par les nouvelles technologies de l'information.

Toutefois, rappelons que les militants sont également en concurrence pour l'attention et la sympathie du public avec d'autres militants, qui poursuivent d'autres causes. Le nombre d'organisations et de causes représentées ont augmenté rapidement, dépassant de loin la capacité du public à réagir. Cela provient d'une explosion, au cours des dernières décennies, dans le domaine du soi-disant « droit souple » (*soft law*), un domaine du droit caractérisé par des accords non contraignants (*non-binding agreements*).[19] La croissance du droit souple est sans conteste l'un des changements globaux des plus importants définissant notre époque; et les droits de la personne sont intrinsèquement de cette nature. Même lorsque les droits de la personne sont incorporés à une convention internationale ou à un traité, comme dans le cas des pactes internationaux ou des conventions régionales de protection des droits humains, l'efficacité de la loi dépend en dernier ressort de l'opinion publique, exprimée dans les médias et occasionnellement dans la rue, mais aussi de la réputation qu'elle bâtit autour de ces normes. Il en résulte une source d'influence parfois appelée la volonté du peuple (*popular will*) ou « la politique de la honte » (*politics of shame*). C'est un domaine du droit dans lequel les Etats sont évalués quant à la façon dont les politiques et les mesures qu'ils adoptent se conforment aux normes internationales.[20] Et c'est dans ce domaine du droit que la critique publique est un fondement de l'efficacité juridique.[4]

Il existe de nombreux inconvénients sérieux à ce processus de conformité légale. D'une part, l'éducation, notamment la culture de la pensée critique, n'a pas suivi l'expansion de ce domaine du droit. Avec la croissance de l'information orientée vers la sympathie du public en tant que fondement des droits, cette vieille difficulté de démocratie revêt un caractère nouveau. Par ailleurs, en raison de la multiplication des lois non justiciables, il y a beaucoup plus de causes pour lesquelles les militants font des efforts pour attirer l'attention sur l'injustice, envers les publics de plus en plus fatigués d'être sollicités pour leur sympathie et leur indignation. Pour être efficace, une cause doit se démarquer parmi les autres. Elle doit être différente, d'une certaine façon plus convaincante, en plus d'être en compétition non seulement avec les auteurs de l'injustice, mais aussi avec d'autres militants qui poursuivent d'autres causes. C'est dans ces circonstances que les aspirations des non-combattants dans la guerre civile du nord du Mali sont devenues invisibles à la vue du public. C'est dans ces circonstances que la couverture médiatique des crises de suicide du nord du Canada cherche

une « poignée », quelque chose qui puisse par la souffrance émotionnelle immatériel toucher les émotions du public.

Cela pose un autre genre de problème stratégique : quelles sont les qualités d'un peuple qui sont représentatives de ce qu'il est, surtout en tant que victimes et demandeurs de justice? De quelle manière leur culture et la politique peuvent-elles être présentées de manière sympathique au public? Puis, comment cela peut-il être fait de façon à se démarquer d'autres injustices? Ces questions nous mènent vers une autre forme de connaissance que celle produite par l'érudition rigoureuse et indépendante. Elles démontrent que, dans le domaine de la justice collective, il y a parfois peu de place pour les connaissances détachées du militantisme, des connaissances qui ont tendance à ennuyer le public en raison de leur complexité sur le plan moral et des nuances qu'elles imposent. Autrement dit, les consommateurs publics de causes judiciaires ont tendance à ne pas aimer les complexités d'un « -isme », mais préfèrent l'exotisme culturel et les qualités neutres du « -eité » avec les implications de l'innocence politique que cela comporte.

L'histoire thérapeutique

Toutefois, les choses ne sont pas si simples. Toute anthropologie engagée aujourd'hui implique des partenariats intellectuels avec ceux qui pourraient autrement être considérés comme des sujets de recherche. Il s'agit d'un changement important par rapport aux pratiques antérieures du milieu académique (qui se perpétuent parfois) par lesquelles les sujets de recherche ont été *soumis* à la recherche. Cependant, quand ce partenariat implique des appels à la justice, il mobilise un certain type de représentation, une certaine forme de vérité, une forme qui exige que les requérants de justice, soutenue par les militants, représentent leur réclamation et l'essence de leur soi d'une manière qui plaira aux consommateurs de l'injustice dans un marché où la monnaie est l'indignation du public.

Le lobbying culturel a donc largement dépassé l'ethnographie (et dans ce processus, l'a souvent infiltrée) à titre de véhicule essentiel à la transmission des idées sur la diversité humaine. Dans le nouvel habillage des droits et de l'identité, l'urgence de recueillir et de préserver est plus que jamais axée sur les besoins de la connaissance de soi. Parfois, l'exploration de ce soi dans les poursuites de justice mène les chercheurs dans ce que j'appelle « l'histoire thérapeutique » de ceux dont la vérité est basée sur les sentiments produits par une idée, par son sens de l'affirmation et sur sa capacité à guérir. Cette guérison est axée vers de profondes blessures, le traumatisme historique d'un passé (et souvent

d'un présent) colonial. La connaissance d'un soi collectif profond est associée à un mouvement vers le bien-être. Les communautés entières, réunies par des idées de trauma et de guérison historique, rejettent souvent l'autorité du processus critique. Au lieu de cela, elles affirment les consolations de réveils historiques et culturelles.

Trop souvent cependant, comme dans les formes antérieures du nationalisme en Europe, les gardiens de la connaissance anthropologique parmi les sujets et les partenaires de recherche suivent les critères d'affirmation, répétant des catéchismes de solidarité tout en supprimant l'examen critique de l'exercice du militantisme. Plus les groupes humains sont déplacés et éloignés des relations familières et plus ils sont confrontés à des stratégies de gain de pouvoir et de rétablissement de la paix, plus ils s'attacheront aux dirigeants, aux organisations et aux mouvements sociaux qui leur apportent la stabilité et l'estime de soi à travers le réaménagement du passé. Cela révèle en cours de route un caractère nettement mieux défini et plus exclusif de l'appartenance sociale.

Les anthropologues militants sont fréquemment impliqués, parfois contre leurs grès et parfois volontairement, dans ces réveils; pour cette raison ils font usage non seulement de matériaux factuels sélectionnés dans leurs efforts pour parvenir à la justice, mais ils font aussi usage de revendications qui résonnent moralement avec une fondation alternative pour l'arbitrage de la vérité. Cela constitue ensuite une source d'influence sur le plan du processus d'affirmation, du comportement, et de l'appartenance de ceux qui sont les requérants de la justice collective basée sur le « droit souple ». Le militantisme est si profondément impliqué dans des causes choisies qu'il est indissociable de la vie sociale des autres, des sujets et des partenaires, ceux qui sont victimes d'injustices et objets de compassion militante. Cela signifie que la recherche est plus que jamais impliquée dans l'élaboration et dans la définition de la vie collective et de l'identité. La recherche militante comporte ainsi le risque de s'engager dans des stéréotypes et des faussetés.

Ceux qui considèrent de loin ce processus d'autodéfinition, constateront peut être que cette combinaison de l'ontologie fondée sur la guérison historique à des efforts de persuasion publique est troublante. Il ne s'agit pas là d'un reproche, mais d'un appel à adopter une approche plus nuancée et rigoureuse pour traiter des réalités sociales. En essayant de se représenter en tant que défenseur d'un état de la justice, est-il nécessaire de se conformer aux goûts et aux préjugés du public, des consommateurs de médias préférant le romantisme culturel et le sentiment d'injustice? Sans quoi,

est-il encore possible d'exposer respectueusement la façon dont les tentatives propres de libération des populations se font complice de leur oppression? [21,22] Si le discours militant produit des distorsions en raison de la nécessité de persuader les publics qui ont des lacunes de sensibilisation, la solution ne doit pas être de se plier et de réduire le niveau de sophistication dans la manière de solliciter le public, mais de les persuader avec plus d'attention portée à leur curiosité et leur intelligence. Il faut signaler que cette approche critique envers les qualités « ismatic » de la poursuite de la justice collective n'est pas tout à fait en contradiction avec les objectifs du militantisme (du moins, pas à long terme). Décrire les limites du lobbyisme militant, sans succomber aux distorsions qui font partie de la structure de ce processus, constitue la première étape à mettre en œuvre avant de pouvoir surmonter ces distorsions.

Notes

^a "either/or alternative between territorial bounded national and ethnical identities." [6] Philippe Lambert, trad.

^b "In Kidal, there were a number of protest marches by Tuareg women, but in vain. For the first time in history, Tuareg men lashed Tuareg women with whips in order to disband the marches." [11] Philippe Lambert, trad.

References

1. Niezen R. Recognizing Indigenism: Canadian unity and the international movement of Indigenous Peoples. *Comparative Studies in Society and History* 2000;40(1):119-48.
2. Niezen R. *The Origins of Indigenism: Human Rights and the Politics of Identity*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press, 2003.
3. Ramos A. *Indigenism: Ethnic Politics in Brazil*. Madison: University of Wisconsin Press, 1998.
4. Niezen R. *Public Justice and the Anthropology of Law*. Cambridge, UK: Cambridge University Press, 2010.
5. Bhabha H. *The Location of Culture*. New York: Routledge, 1994.
6. Beck U. Cosmopolitanization without Cosmopolitans: On the Distinction between Normative and Empirical-Analytical Cosmopolitanism in Philosophy and the Social Sciences. In: Ikaş, K, Wagner G (eds). *Communicating in the Third Space*. New York: Routledge, 2009;11-25.
7. Sonntag S. *Regarding the Pain of Others*. London: Picador, 2003.
8. Kleinman A, Kleinman J. The Appeal of Experience: The Dismay of Images: Cultural Appropriations of Suffering in Our Times. In Kleinman, A, Das, V, Lock M (eds). *Social Suffering*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press, 1997; 1-24.
9. Aboubacrine S. Intervention de Saoudata ABOUBACRINE à la 11ème séance de l'Instance permanente sur les questions autochtones de 2012 à New York. Available from URL: <http://www.docip.org/Online-Documentation.32.0.html>.
10. Baryin G. *Dans les mâchoires du chacal : Mes amis Touaregs en guerre au nord-Mali*. Neuvy-en-Champagne: Le passager clandestin, 2013.
11. Bosman J. Mali. In *The Indigenous World 2013*. Copenhagen: International Work Group for Indigenous Affairs, 2013.
12. Lecocq B, Klute G. Tuareg Separatism in Mali. *International Journal* 2013;0(0):1-11.
13. Kral M. Suicide as social logic. *Suicide and Life-Threatening Behavior* 1994;24(3):245-55.
14. Niezen R. Internet suicide: Communities of affirmation and the lethality of communication. *Transcultural Psychiatry* 2013;50(2):303-22.
15. Phillips D. The impact of fictional television stories on U.S. adult fatalities: New evidence on the effect of the mass media on violence. *American Journal of Sociology*. 1982; 87(6), 1340-1359.
16. Schmidtke A, Häfner, H. The Werther effect after television films: New evidence for an old hypothesis. *Psychosocial Medicine* 1988;18(3):665-76.
17. Samson CA. *Way of Life that Does Not Exist: Canada and the Extinguishment of the Innu*. London: Verso, 2003.
18. Niezen R. Self-Destruction as a Way of Belonging: Understanding Cluster Suicides among Aboriginal Youth in Canada. In Kirmayer L, Valaskakis, G (eds). *Healing Traditions: The Mental Health of Aboriginal Peoples*. Vancouver: University of British Columbia Press, 2009.
19. Boyle AE. Some reflections on the relationship of treaties and soft law. *International and Comparative Law Quarterly*. 1999; 48(4):901-13.
20. Kymlicka W. *Multicultural Odysseys: Navigating the New International Politics of Diversity*. Oxford, UK: Oxford University Press, 2007.
21. Fanon F. *Peau noire, masques blancs*. Paris: Seuil, 1971.

22. Anker K. The Unofficial Law of Indigenous Rights: Legal Pluralism and Postcolonial Jurisprudence. Aldershot, Hampshire: Ashgate, sous presse.

Pour contacter l'auteur:
Ronald Niezen, Ph.D.
Professeur titulaire
McGill University
Faculty of Law
Chancellor Day Hall
3644 Peel Street, Room 29
Montreal, Quebec, H3A 1W9
Canada
Courriel: ronald.niezen@mcgill.ca

Commentaire/Commentary

Critique du livre « Philosophy of Nursing : 5 Questions »

**Édité par Forss A, Ceci C, Drummond JS.
Automatic Press Publishing, Danemark,
2013, 35\$, 260 pages. ISBN 978-87-
92130-49-5**

PIERRE PARISEAU-LEGAULT

J'ai débuté ma lecture sans trop savoir à quoi m'attendre de cet ouvrage. En tant qu'infirmier, les fondements philosophiques des sciences infirmières m'ont toujours apparu comme étant confinés à un regard ontologique et épistémique exclusif à la discipline. Ce n'est qu'au commencement de mon doctorat qu'il m'a été possible de me distancier des théories strictement associées au

domaine infirmier afin d'acquérir une vision plus large des différentes traditions philosophiques qui pouvaient enrichir ma réflexion. Je craignais conséquemment que ce livre ne soit qu'une répétition de ce que plusieurs d'entre nous savons et constatons déjà au sein du monde académique : la proposition d'une vision monolithique de la philosophie. Je crois toutefois que c'est mon intérêt pour la phénoménologie et pour la philosophie qui a encouragé la lecture et la critique de cet ouvrage. Au-delà d'un tel intérêt, j'estimais que l'opportunité de connaître plus personnellement les intellectuels dont nous lisons et nous inspirons des travaux au quotidien était en soit une proposition rafraichissante et originale.

Cette lecture m'a bien souvent surpris, mais jamais elle ne m'a déçu. À la lecture de la grande majorité des témoignages compilés dans ce livre, j'ai retrouvé un processus critique et réflexif hautement nécessaire à l'évolution de la discipline et de la philosophie en sciences infirmières. Le sentiment évoqué par John Paley à propos des effets « débilissants » de certaines théories, tout comme la critique formulée par

Trevor Hussey à propos de l'association possible de ces dernières à la pseudoscience, sont des exemples évocateurs des différentes réflexions que propose cet ouvrage.

Le livre édité par Forss & al. (2013) propose un regroupement d'entrevues menées auprès d'intellectuels reconnus au sein de la discipline infirmière. À cet effet, la liste de ces personnes est impressionnante et constitue un corpus représentatif de l'intelligentsia, s'il m'est permis de parler ainsi, ayant contribué à enrichir et à repenser les fondements philosophiques des sciences infirmières au cours des dernières années. Par ailleurs, le titre de l'ouvrage invite à la réflexion : S'agit-il d'une discussion sur la philosophie des sciences infirmières ou sur les fondements philosophiques associés à la discipline ? Cette nuance, certes sémantique, est d'une importance particulière. La lecture des différentes entrevues rend ce questionnement nécessaire, dans la mesure où les propos tenus par plusieurs participants nous invitent à aller au-delà de la « philosophie infirmière » afin d'enrichir notre réflexion de traditions philosophiques externes issues, notamment, de la philosophie continentale (européenne).

Les questions auxquelles ont été soumis les participants sont uniformes, ce qui permet d'établir un rapport comparatif intéressant entre les réponses de ces derniers. J'ai d'ailleurs rapidement réalisé qu'il était plus intéressant de lire cet ouvrage de façon transversale, question par question, plutôt que de lire l'entièreté des réponses d'un participant avant de passer à un autre. Pour sa part, le spectre des questions est assez large et semble donner une grande liberté quant aux réponses qui sont formulées. On y retrouve des réflexions touchant à la fois aux champs de la recherche, de l'éducation et de la pratique. Ces questions permettent aux auteurs et aux lecteurs de questionner le passé, le présent et l'avenir de la philosophie en sciences infirmières.

Ce livre ne propose pas de ligne directrice ou l'imposition d'une vision philosophique unifiée, mais constitue au contraire un appel à la multi-vocalité et au dépassement des frontières disciplinaires. La richesse de cet ouvrage repose sur le contact personnel qu'il est possible d'établir avec les auteurs. Certains passages de ce livre m'apparaissent comme un acte d'humilité et d'engagement, permettant au lecteur une compréhension extrêmement concrète des enjeux associés à la philosophie en sciences infirmières et aux impacts que ces derniers peuvent avoir sur la pratique. Si certaines réponses sont quant à elles très académiques, d'autres témoignages (par exemple celles de Allan, Benner, Holmes et Purkis) ont une teneur fortement autobiographique.

Certaines réponses, notamment l'analyse historique proposée

par John S. Drummond, fournissent une introspection intéressante ciblant l'évolution de la philosophie en science infirmière et permettent très certainement de réfléchir à son avenir. Les propos tenus par David Allen sont d'une résonance certaine lorsque ce dernier précise que la plus grande menace à la discipline constitue son isolement et l'homogénéité croissante du domaine académique. D'autres éléments, notamment ceux associés aux conséquences de l'importation de théories ou de méthodologies externes (John Paley) réaffirment la nécessité de comprendre et de maîtriser de telles théories préalablement à leur emploi. Certains auteurs, tels qu'Anne Scott, ciblent plus particulièrement la consolidation conceptuelle et identitaire de la profession et la contribution conséquente qu'elle doit apporter aux enjeux de santé.

Certaines réflexions s'inscrivent dans une voie différente et questionnent la relation entre les sciences politiques et la philosophie. Par exemple, les propos de Trevor Hussey et de June Kikushi constituent une mise en garde ciblant l'entreprise scientifique à l'ère postmoderne. Ces deux auteurs évoquent plus précisément la nécessité de contribuer à l'avancement des connaissances sans que toute forme d'affirmation et d'opinion ne soit systématiquement considérée comme valide. Les propos de Timothy Kirk réaffirment toutefois la nécessité d'utiliser la philosophie politique afin d'orienter la discipline vers la poursuite du bien commun. Dave Holmes abonde en ce sens lorsqu'il insiste sur la nécessité de rendre la pratique infirmière plus philosophique et plus politique.

Les enjeux actuels de la discipline sont décrits avec une grande sensibilité, je pense notamment à l'invitation de Dave Holmes, Per Nortvedt et Mark Risjord à l'effet que la philosophie des sciences infirmières doit rester accessible et encrée dans la pratique. Je note aussi l'empathie de la critique formulée par John Paley à propos du risque d'intimidation des étudiants confrontés aux différents penseurs qui prétendent à la vérité de leurs propos, notamment lorsqu'il invite ces mêmes étudiants à critiquer et à questionner de telles figures d'autorité. À cela s'ajoute aussi la nécessité de critiquer la discipline de l'intérieur (Dave Holmes et Trudy Rudge) et de questionner l'évolution de la pratique infirmière afin d'éviter son instrumentalisation. En ce sens, en prenant appui sur une critique du mouvement de l'Evidence-Based-Medicine, Karin Dahlberg soutient que la philosophie des sciences doit constituer le fondement de la formation scientifique des futurs chercheurs et praticiens.

Ce livre est un outil stimulant dont l'utilité est à la fois théorique et pratique. Rarement avons-nous l'occasion d'en apprendre autant sur le parcours personnel des intellectuels

qui ont contribué à l'évolution récente de la discipline infirmière. Cette prise de contact est pourtant essentielle afin de mieux comprendre le passé, le présent et le futur de notre domaine : cette perspective nous permet de réaliser dans quelle mesure les fondements philosophiques des sciences infirmières sont profondément enracinés au sein de la pratique et des enjeux de santé actuels. Ainsi abordée, la philosophie prend un sens concret, qui est à la fois clinique et politique. Il s'agit d'un ouvrage s'adressant à un public aussi large qu'il est diversifié. Pour la communauté académique, cet ouvrage s'avère être une compilation hautement nécessaire par les nombreuses critiques qu'il permet d'adresser et qui peuvent potentiellement nous rendre conscients des défis, des opportunités et des écueils auxquels nous sommes susceptibles de nous confronter individuellement et collectivement. Pour les étudiants en sciences infirmières, et ce, à tous les niveaux, cette compilation s'avère être une mise en perspective essentielle permettant une prise de contact concrète et pratique avec la philosophie.

L'historien Fernand Braudel (1902-1985) aurait un jour écrit que pour déterminer où l'on va, il faut avant tout savoir d'où l'on vient. Cet ouvrage, à la fois par ses questions et par l'intermédiaire des témoignages recueillis, offre une réponse multi-vocale à ces deux impératifs. Il réussit à démontrer que la philosophie des sciences infirmières doit outrepasser les frontières de la discipline et du méta-paradigme infirmier. Sans adopter une forme de complaisance qui serait contreproductive, ce livre propose une confrontation respectueuse et constructive de la pensée de différents intellectuels. Les propos tenus par certains sont parfois provocants et choquants, mais tous démontrent un engagement profond envers la discipline. La plus grande contribution de ce livre consiste à établir un lien direct et évident entre la philosophie et la pratique. Il constitue un appel à la réflexion, à la critique de notre pratique et à l'engagement de tous et chacun, et ce à tous les niveaux, au sein de notre discipline et de notre profession.

Pour contacter l'auteur:
Pierre Pariseau-Legault, Inf., M.LL.
Étudiant au doctorat en sciences infirmières
Université d'Ottawa
École des sciences infirmières
Courriel: ppari081@uottawa.ca

APORIA

LA REVUE EN SCIENCES INFIRMIÈRES • THE NURSING JOURNAL

ABOUT APORIA

Aporia is a peer-reviewed, bilingual, and open access journal dedicated to scholarly debates in nursing and the health sciences. The journal is committed to a pluralistic view of science and to the blurring of boundaries between disciplines. Therefore the editorial team welcomes critical manuscripts in the fields of nursing and the health sciences that include critique of dominant discourses related to the evidence-based movement, best practice guidelines, knowledge translation, managerialism, nursing and health care practices, ethics, politics of health care and policies, technology, bioethics, biopedagogies, biopolitics etc. Research results in nursing and health-related disciplines are also welcome. *Aporia* encourages the use of various epistemologies, philosophies, theoretical perspectives and research methodologies. In the critical analyses of health-related matters, *Aporia* embraces a wide range of epistemologies, philosophies and theories including cultural studies, feminism(s), neo-marxism, post-structuralism, postcolonialism and queer studies.

While the public already pays to fund health research, it is inconceivable that the public should be required to pay yet again, to gain access to research results. Subscription to scientific journals can sometimes reach up to thousands of dollars that are paid directly from public funds. *Aporia* inscribes itself along the margins of this practice by allowing for a definite fracture to take place within the current trends in the field of scientific publication, which constitute the dominant model for the diffusion of knowledge. *Aporia* is, therefore, a free online journal. Following the footsteps of Deleuze and Guattari, the *Aporia* team firmly believes that freedom is only made possible in the margin; an autonomous space that is controversial, sometimes polemical and without censorship that does not sacrifice scientific and academic rigor. As such, the objective is to encourage access to scientific knowledge and to give the reader an opportunity to actively position himself/herself regarding the written words in order to give a plurality of meanings to the text.

Therefore, *Aporia* adheres to the following principles:

- Freedom of speech
- Critical pedagogy
- Recognition of local knowledge(s)
- Critique of dominant discourses.

SUBMISSION

Research manuscripts, theoretical and philosophical pieces must not exceed 7,000 words. Commentaries and responses related to published articles must not exceed 3,000 words. Manuscripts and the cover letter should be submitted to aporia@uottawa.ca.

Cover Letter

Papers are accepted for publication in the Journal on the understanding that the content has not been published or submitted for publication elsewhere. This must be stated in the cover letter, which should be sent with the manuscript. The cover letter must contain an acknowledgement that all authors have contributed significantly, and that all authors are in agreement with the content of the manuscript. When applicable, it should be stated that the protocol for the research project has been approved by a suitable and relevant Research Ethics Board. All investigations involving human subjects must include a statement that subjects provided informed consent and anonymity should be preserved. Authors should declare any financial support or relationships that may cause conflicts of interest.

Authorship Credit

Each author should have participated sufficiently in the work. Authorship credit should be based on substantial contributions to:

- conception and design, or analysis and interpretation of data;
- drafting the article or revising it critically for important intellectual content; and
- final approval of the version to be published.

Preparation of the Manuscript

Research manuscripts, theoretical and philosophical pieces must not exceed 7,000 words. Commentaries and responses related to published articles must not exceed 3,000 words. Submissions should be prepared in word-processing software using Arial 11. The text file should be double-spaced and set with top, bottom and side margins of 2.5cm or 1 inch.

For more information, please visit *Aporia* online at <http://www.oa.uottawa.ca/journals/aporia/index.jsp?lang=>.

